

2008

EN IMAGES ET EN SONS



Nous vous emmenons tous les jours en voyage dans les univers de l'information, du sport, de la musique, du cinéma, du divertissement et de la culture au gré de nos programmes radio/TV et de notre offre en ligne.

Ou rejoignez-nous directement sur les lieux de l'événement au stade, au festival de musique ou bien au musée. C'est là que notre service public s'accomplit. Pour vous.



SOMMAIRE

Rapport annuel 2008

Nos unités d'entreprise et filiales	1
Vent de changement sur SRG SSR idée suisse	6
Chronique 2008	16
Nos stations radio Quand le passé fait place à l'avenir	24
Nos chaînes TV Des progrès tous azimuts	32
Nos autres offres journalistiques Anything, anytime, anywhere	40
Un service public durable Notre responsabilité sociale Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs Notre responsabilité économique Notre responsabilité écologique	48
Gouvernement d'entreprise Une conduite et un contrôle de l'entreprise responsables	90

Comptes 2008

Rapport sur la situation financière	112
Principes régissant l'établissement des comptes	116
Comptes annuels maison mère 2008	
Compte de résultat	120
Bilan	121
Tableau de financement	122
Tableau des capitaux propres	123
Annexe	124
Proposition	133
Rapport de l'organe de révision	134
Comptes du groupe 2008	
Compte de résultat	135
Bilan	136
Tableau de financement	137
Tableau des capitaux propres	138
Annexe	139
Proposition	149
Rapport de l'organe de révision	150



CHIFFRES EN BREF

Les chiffres se rapportent aux comptes annuels de la maison mère.

	2008	2007
Résultat d'entreprise (CHF mio)	-79,1	-18,5*
Produits d'exploitation (CHF mio)	1 580,7	1 569,2
Charges d'exploitation (CHF mio)	1 652,9	1 587,8*
Entrées de fonds liées à l'exploitation (CHF mio)	41,3	84,6
Acquisition d'immobilisations corporelles (CHF mio)	97,9	91,9
Effectifs		
Postes à plein temps	4 869	4 741
Personnes	6 164	5 976
Redevances de réception par foyer (CHF par an, foyers privés, TVA comprise)	462	462
Radio	169	169
Télévision	293	293
Volume de diffusion radio des quatre régions linguistiques (en heures)	159 601	147 034
Productions propres	35 286	30 664
Productions de tiers	100 650	97 882
Reprises	23 665	18 488
(en %)		
Productions propres	22,1	20,9
Productions de tiers	63,1	66,6
Reprises	14,8	12,5
Volume de diffusion télévision des quatre régions linguistiques (en heures)	70 847	62 530
Productions propres	9 050	9 191
Productions de tiers	16 289	15 673
Reprises	45 508	37 666
(en %)		
Productions propres	12,8	14,7
Productions de tiers	23,0	25,1
Reprises	64,2	60,2

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)



NOS UNITÉS D'ENTREPRISE ET FILIALES

Entreprise média de droit privé gérée selon les principes des sociétés anonymes, SRG SSR idée suisse se réclame du service public. Son mandat repose sur la Constitution fédérale, la loi sur la radio et la télévision (LRTV) et la concession. SRG SSR ne poursuit aucun but lucratif et se finance pour près de 70% par la redevance et 30% par ses activités commerciales. Elle est indépendante aux niveaux politique et économique. SRG SSR compte 7 unités d'entreprise régionales et 3 filiales.

Avec un effectif de plus de 6100 employés (soit environ 4800 postes à plein temps), un chiffre d'affaires de 1,6 milliard CHF, 18 stations radio et 8 chaînes TV, ainsi que des sites Internet et des services de télétexte, SRG SSR est la plus grande entreprise de médias électroniques de Suisse. Ses radios et, en prime time, ses chaînes TV dominent le marché dans les 4 régions linguistiques suisses face à la concurrence étrangère qui dispose de moyens financiers considérablement plus importants.

Unités d'entreprise



Radio Suisse Romande



Télévision Suisse Romande



Schweizer Radio DRS



Schweizer Fernsehen



Radiotelevisione svizzera di lingua italiana



Radio e Television Rumantscha



Swissinfo

Filiales



TV Productioncenter Zürich AG



Publisuisse



Swiss TXT





DÉFERLANTE ORANGE

L'UEFA EURO 2008™ a représenté pour SRG SSR le projet le plus complexe et le plus coûteux de l'année, mais aussi le plus passionnant et palpitant: près de 600 collaborateurs se sont retrouvés sur le pied de guerre pour couvrir l'événement. SF a retransmis les 31 matchs en direct, la TSR et RSI, 27 d'entre eux. La part de marché s'est élevée en moyenne à 54,8% pour SF, 44,1% pour la TSR et à 38,8% pour la RSI.

Photo: Daniela Schmid, commentatrice sportive de SF





À L'UEFA EURO 2008™

Aucun événement en Suisse n'avait jusqu'ici attiré autant de personnes devant l'écran TV que le championnat d'Europe de football : en moyenne, la population suisse a regardé dix heures de football en direct pendant l'EURO 2008. Grâce aux chaînes TV SRG SSR, 2 millions de téléspectateurs ont suivi les matchs de l'équipe nationale suisse ainsi que la finale.

Photo : la famille Müller de Frauenfeld, fans de l'EURO

VENT DE CHANGEMENT SUR SRG SSR IDÉE SUISSE



Jean-Bernard Münch



Armin Walpen

Le programme 2008 a été dominé par les grands rendez-vous sportifs de l'année: championnat d'Europe de football UEFA EURO 2008™ organisé en Autriche et en Suisse, et Jeux olympiques d'été à Pékin. Par ailleurs, SRG SSR idée suisse a proposé pour la première fois de son histoire une semaine thématique nationale sur toutes ses chaînes.

Pour les instances dirigeantes de SRG SSR, l'exercice 2008 a été marqué par des discussions et préparations de projets: réforme structurelle; convergence des médias et efficacité, qui promettent de modifier durablement la structure, l'organisation et la collaboration entre SRG SSR et ses unités d'entreprise.

En octobre 2008, à l'issue de longues négociations avec nos partenaires sociaux, une nouvelle convention collective a été mise sous toit. La crise financière mondiale, de même que la crise économique qui se dessinait à l'horizon, ont également eu des répercussions sur la situation financière de SRG SSR, en particulier sur les recettes commerciales et la Caisse de pension.

Finances: résultat et situation générale

SRG SSR boucle l'exercice 2008 sur un déficit de 79 millions de francs. En 2007, les comptes du groupe affichaient un déficit de 17 millions, contre 21 millions en 2006. Pour l'année en cours, il faut aussi s'attendre à un déficit. Les charges en personnel augmentent en effet davantage que prévu. L'importance inattendue du renchérissement fin octobre 2008 induit une hausse afférente de la masse salariale de 1,9%, à laquelle s'ajoutent les mesures salariales individuelles, ce qui se traduit par une augmentation totale de la masse salariale 2009 de SRG SSR de 2,8%. Les recettes commerciales sont en recul en raison de la crise économique. Si SRG SSR n'est pas encore aux prises avec un véritable déficit structurel, sa situation financière se dégrade depuis plusieurs années, et ses revenus ont continué à baisser en 2008. Depuis début 2000, SRG SSR n'a pas eu la possibilité de générer des rentrées supplémentaires en augmentant la redevance. Le cas est unique en Europe occidentale. Les deux adaptations intervenues depuis le 1^{er} janvier 2000 ont servi à compenser en partie l'exonération du paiement de la redevance accordée aux retraités AVS et AI touchant des prestations complémentaires, et à financer le splitting de la redevance.

Les recettes commerciales ont quant à elles stagné durant l'exercice 2008. Pour l'année en cours, elles régressent. La conjoncture affaiblie par la crise financière et économique mondiale est en partie responsable de cette évolution. De surcroît, des restrictions juridiques ont occasionné à SRG SSR des désavantages que le législateur n'avait pas voulus et qui ne servent pas les intérêts du public. Ainsi, l'ordonnance sur la nouvelle LRTV, associée à une réglementation européenne favorisant l'érosion des recettes au profit des fenêtres publicitaires étrangères, a permis à ces dernières d'engranger quelque 20% de plus, sans contrepartie programmatique pour le public suisse. SRG SSR n'a pas non plus le droit de tirer parti des nouvelles plates-formes de publicité et de parrainage sur Internet. La publicité en ligne, qui enregistre en Suisse comme ailleurs un taux de croissance à deux chiffres, remplacera en partie la publicité classique à la télévision. Enfin, les dispositions de plus en plus contraignantes qui régissent la publicité et le parrainage posent des problèmes.

SRG SSR analyse sa situation financière en continu et suit très attentivement son évolution. Une adaptation de la redevance n'est pas à l'ordre du jour. Les réalités financières incitent néanmoins le Conseil d'administration et le Comité de direction SRG SSR à prendre de nouvelles mesures d'économie. En décembre 2008, il a été décidé de plafonner le nombre de postes pour 2009 au niveau du budget 2008. Outre les programmes d'économies déjà en vigueur pour un total de 100 millions de francs par an, les mesures supplémentaires doivent produire des économies de quelque 20 millions de francs. Cela amènera le volume des économies à plus de 10% de la redevance d'ici 2010.

Se pose pour l'avenir la question de l'importance que la société accorde à un service public audiovisuel complet et des moyens que le législateur est prêt à consacrer à celui-ci. Au vu de la baisse des recettes effectives, la poursuite du développement de la radio et de la télévision n'entre pas en ligne de compte. Les perspectives financières actuelles incitent davantage à une réduction du programme et des productions maison. L'engagement dans les domaines sportif et culturel fera également l'objet de plans d'économie. De même, il faudra décider où, quand et dans quelle mesure des coupes devront être opérées dans les trois à cinq ans à venir. Ce point sera au cœur des réflexions des instances dirigeantes de SRG SSR.

Réforme des structures

SRG SSR est une société de droit privé organisée selon le droit de la société anonyme. La réforme de 1991 a introduit une haute direction partagée: les quatre sociétés régionales assument la direction des radios et télévisions de leurs régions respectives, dans le cadre de la politique générale définie par le Conseil d'administration SRG SSR.

Ce système complexe, avec ses doubles subordinations et ses chevauchements de compétences, n'est pas compatible avec les exigences de la gouvernance d'entreprise, qui supposent un responsable unique et une délégation des tâches aux échelons inférieurs. Dans le cadre de l'octroi de la concession, le Conseil fédéral a remis en cause la structure actuelle et déclenché une réforme en profondeur de l'entreprise.

Le 26 novembre 2008, l'Assemblée des délégués SRG SSR a approuvé par 35 voix contre 6 le rapport du Conseil d'administration sur la réforme structurelle, ouvrant la voie à une direction stratégique unique et à une délégation de la conduite opérationnelle. Le rapport du Conseil d'administration a été soumis au Conseil fédéral pour prise de position. Les statuts et règlements sont en cours d'adaptation. Ils seront traités par l'Assemblée des délégués en avril et juin 2009, de manière à ce que la nouvelle structure de SRG SSR et les statuts soient présentés au Conseil fédéral dans les délais, soit à la fin juin, et puissent entrer en vigueur en 2010.

La nouvelle structure repose pour l'essentiel sur quatre idées force : SRG SSR applique le droit de la société anonyme par analogie et suit les règles de la gouvernance d'entreprise. La haute direction est attribuée au seul Conseil d'administration national. Le directeur général assure comme jusqu'ici la conduite globale de l'entreprise ; les directeurs des radios et télévisions lui sont directement subordonnés. Il n'est plus membre des comités régionaux. A travers son organisation institutionnelle, SRG SSR est ancrée dans la société. Cette organisation accompagne les activités de SRG SSR, stimule le débat public autour d'un service public adapté à l'époque et influe sur la qualité des programmes. L'organisation institutionnelle a un droit de participation à des activités définies dans le cadre de consignes nationales. Les présidents des sociétés régionales continuent de faire partie du Conseil d'administration, condition sine qua non à l'information mutuelle et à la prise de décisions au sein du Conseil d'administration.

Convergence des médias et efficience

En Suisse comme ailleurs, la numérisation change les habitudes et les besoins du consommateur de médias. Le report de la consommation vers les offres multimédias sur Internet permet de mieux servir les intérêts spécifiques que la desserte linéaire classique. Simultanément, les appareils multifonctions tels que l'ordinateur personnel, combiné avec les possibilités d'Internet dans le domaine du multimédia pour le jeune public, font désormais office de marché de l'offre en sons, images et textes, consultables en tout temps et en tout lieu, et utilisables à la carte. En dépit de cette évolution vers un mode de consommation de type *anything, anytime, anywhere*, le mode linéaire propre aux médias traditionnels que sont la radio et la télévision est appelé à conserver sa prééminence. Il y a donc lieu de préserver et de soutenir les forces spécifiques de ces derniers.

Lorsque les besoins et le comportement du consommateur changent, les médias doivent s'adapter. La convergence des médias en cours conduit les radios et télévisions publiques et privées d'Europe à repenser et réorganiser leurs méthodes de travail et leurs structures pour les ajuster aux nouvelles formes de production et de diffusion ainsi qu'à l'évolution de la fréquentation médias. Cela nécessite soit de nouvelles ressources soit une réorganisation des processus. Sans diminuer la qualité et la diversité de l'offre ou les avantages propres à chaque média, leur potentiel doit être développé. Il ne s'agit pas essentiellement pour SRG SSR d'économies mais de planification et de traitement efficaces des contenus journalistiques, afin de conserver sa place sur le marché et de continuer à remplir sa mission programmatique. SRG SSR conçoit donc la convergence des médias comme une collaboration intermédias journalistique et rédactionnelle visant, d'une part, à préserver et améliorer la diversité, la qualité et la productivité de l'offre multimédia et, d'autre part, à augmenter l'accessibilité temporelle, géographique et thématique de cette offre pour le public.

Au cours de l'année 2009 et 2010, il faudra créer au sein des régions les conditions structurelles permettant la collaboration systématique et la convergence au niveau rédactionnel. L'expérience a montré que la proximité physique des rédactions est favorable au travail convergent dans les entreprises audiovisuelles. Dans ce domaine, SRG SSR se heurte à des limites. Les sites principaux, dont l'implantation répond à des critères fédéralistes, ne peuvent pas être supprimés. En revanche, des transferts à l'intérieur des sites et entre eux sont possibles. Pour renforcer et systématiser la collaboration, les unités d'entreprise radio/TV, actuellement séparées, seront regroupées au sein d'une unité régionale-linguistique. Une démarche pragmatique permettra de respecter les différents marchés régionaux et les cultures propres à chacun d'eux. La convergence se fera par étapes, en exploitant les synergies. Si la situation financière le permet, les ressources dégagées par l'augmentation de la productivité seront investies dans le programme. C'est donc le public qui en bénéficiera.

Indépendamment de la tendance à la convergence, la situation financière de SRG SSR oblige à chercher la rentabilité et l'exploitation systématique des synergies. Il est ainsi prévu d'accroître la productivité des processus de support de 10%, soit 1% de la redevance. La convergence au niveau journalistique s'accompagnera donc d'une optimisation des secteurs logistiques et administratifs.

Nouvelle convention collective et recul de la Caisse de pension

En octobre dernier, SRG SSR et le Syndicat suisse des mass media ont conclu une nouvelle convention collective de travail (CCT). L'introduction du temps de travail annualisé constitue l'élément clé de la nouvelle CCT. Désormais, tous les collaborateurs de SRG SSR travaillent dans une perspective annuelle. SRG SSR inaugure un modèle annualisé en phase avec son temps et qui a fait ses preuves dans de nombreuses branches. Au terme de près d'un an et demi de négociations, les partenaires sociaux sont également parvenus à une entente dans les autres domaines de la convention. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009 pour une durée de quatre ans, la nouvelle CCT concerne quelque 5000 collaborateurs.

A l'instar d'autres institutions de prévoyance, la Caisse de pension de SRG SSR (CPS) affiche un découvert dû à la crise financière et à la forte baisse des valeurs boursières. Conformément à ses statuts, elle doit donc être assainie. Le taux de couverture s'établissait à moins de 90% à fin 2008, ce qui correspond à un manque de 180 millions de francs. Le Conseil d'administration a présenté au Conseil de fondation de la caisse les mesures d'assainissement que SRG SSR prendra en tant qu'employeur. Le Conseil de fondation les a approuvées, de sorte que la caisse pourra redresser ses finances par le biais d'une baisse de l'intérêt qu'elle sert et d'une hausse des cotisations. La part de SRG SSR à l'assainissement sera plus grande que ce à quoi son statut d'employeur l'oblige.

UEFA EURO 2008™ en Autriche et en Suisse, Jeux olympiques à Pékin

Les splendides images de l'EURO 2008 sont encore dans toutes les mémoires: les matchs palpitants, les émotions des vainqueurs et des perdants ou encore la marée orange qui a déferlé sur Berne, devenue capitale des Pays-Bas l'espace de quelques jours. Côté performances exceptionnelles, les plus de 500 collaborateurs de SRG SSR engagés dans la couverture de l'événement ne sont pas en reste. Avec l'UEFA, EURO 2008 SA, société organisatrice du tournoi, la Confédération, les villes hôtes et les partenaires de l'EURO 2008, la Business Unit Sport de SRG SSR a œuvré des mois durant en amont de la manifestation et mis au point les solutions qui allaient assurer la réussite de cette fête du sport unique en Suisse.

SRG SSR a retransmis en direct les 31 rencontres du plus grand événement sportif jamais accueilli en Suisse. Avec ses radios, télévisions et offres en ligne, elle a également rendu compte du contexte de ce troisième plus grand rassemblement mondial. SRG SSR fournissait les signaux des matchs au format haute définition, afin que les téléspectateurs puissent savourer chaque instant dans la meilleure qualité possible. Si l'on ajoute à cela son engagement en faveur du *public viewing*, c'est-à-dire la retransmission des matchs dans les UBS Arena, véritable «cinquième stade», et du spectacle itinérant de l'Association suisse de football, SRG SSR a activement contribué à faire de l'UEFA EURO 2008™ un événement inoubliable. Jamais encore l'intérêt des téléspectateurs n'avait été aussi grand pour un tournoi de football: les retransmissions en direct des matchs de qualification sur les chaînes de SF ont ainsi été suivies par 941 000 personnes en moyenne, ce qui correspond à une part de marché de 53%. L'audience moyenne a même dépassé le million de téléspectateurs pour six de ces matchs. En Suisse romande, 390 000 personnes ont regardé les matchs joués par l'équipe nationale suisse, soit une part de marché de plus de 54%.

Peu après, SRG SSR couvrait les Jeux olympiques d'été, qui se sont déroulés à Pékin au mois d'août, avec près de 130 collaborateurs sur les lieux de la manifestation et plusieurs centaines d'autres en Suisse. Les temps forts impliquant des concurrents suisses, comme la finale du double messieurs de tennis jouée par Roger Federer et Stanislas Wawrinka, ont réuni près d'un million de Suisses alémaniques et 230 000 Romands devant le petit écran. Le programme olympique proposé pour la première fois

sous forme de flux continu (*streaming*) en direct par SF a enregistré plus de 250 000 accès. Outre les seize journées captivantes autour des compétitions et autres thèmes sportifs, il s'agissait de présenter la Chine et ses habitants, ainsi que la société et la politique du pays. Il est heureux que l'indépendance journalistique ait été préservée. Les retransmissions assurées depuis Pékin n'ont pas prêté le flanc à la critique, en dépit de quelques préoccupations initiales devant une possible censure.

Semaine thématique nationale et contribution à l'intégration

Durant la première semaine thématique de l'histoire de SRG SSR, du 7 au 13 avril 2008, toutes les chaînes radio/TV et offres en ligne ont consacré des temps forts à l'intégration des migrants. Sous l'intitulé «Wir anderen – nous autres – noi altri – nus auters», elles ont exploré le thème à la faveur de débats, de discussions et d'analyses assortis d'une documentation très complète.

Il ressort des analyses et opinions recueillies auprès du public, des conseils du public et de SRG SSR que le radiodiffuseur a apporté sa contribution médiatique à une question controversée, parfois explosive. Le public souhaite que de nouvelles semaines thématiques en rapport direct avec l'expérience vécue soient mises sur pied. Plus de 60% des personnes interrogées se sont exprimées en faveur de semaines thématiques occasionnelles ayant trait au quotidien helvétique. Ce bon accueil encourage SRG SSR à renouveler l'expérience, d'autant que, sous l'angle du journalisme et de la politique des médias, les projets de ce type sont une excellente occasion pour les radios et télévisions de fournir un travail communautaire.

L'élargissement des prestations destinées aux malentendants et aux malvoyants concerne un autre aspect de l'intégration. En 2008, les chaînes TV de SRG SSR ont augmenté la part des émissions sous-titrées à 9618 heures, soit 18,6% du temps d'antenne total. Cela équivaut à une progression de 76% par rapport à l'année précédente. Cette évolution a été possible grâce à la présence de collaborateurs supplémentaires, à une infrastructure améliorée ainsi qu'à l'utilisation de la reconnaissance vocale, qui permet – c'est une première – de sous-titrer des émissions diffusées en direct. D'ici fin 2010, SRG SSR continuera d'étouffer ses prestations pour les personnes handicapées sensorielles. Au cours de 2009, l'ensemble des émissions diffusées entre 19h et 22h seront pourvues de sous-titres sur toutes les chaînes SRG SSR qui devront par ailleurs assurer une large couverture des événements retransmis en direct. Outre les sous-titres, certaines émissions TV proposeront la langue des signes, alors qu'une description audio complètera une sélection de films à l'intention des malvoyants. Cette amélioration des prestations destinées aux malvoyants et aux malentendants, qui s'inscrit dans la droite ligne du service public SRG SSR, ne saurait devenir réalité sans une importante dotation financière supplémentaire et sans l'engagement d'un personnel spécialisé.

SRG SSR a écrit une page d'histoire avec la mise en scène et la retransmission en direct de la gare de Zurich de l'opéra « La Traviata », de Giuseppe Verdi. L'opération a recueilli les éloges du public comme ceux de la critique. L'intégration d'un opéra au beau milieu des pendulaires qui fréquentent cette gare de forte affluence constituait une expérience artistique et technique riche en défis pour tous les protagonistes. Schweizer Fernsehen et Arte ont retransmis la représentation en direct, en qualité standard et en haute définition, rendant accessible au grand public un chef-d'œuvre de l'histoire de la culture, sous une forme particulière et dans un format nouveau.

Facteur d'intégration, la nouvelle Media Factory, au Musée des transports de Lucerne, l'est également au sens didactique. Avec ses partenaires, SRG SSR y offre aux visiteurs la possibilité de découvrir de manière ludique les processus de production propres à une entreprise audiovisuelle. Sélection, traitement et distribution des informations peuvent être simulés et testés. Les équipements techniques de la toute dernière génération se prêtent par ailleurs parfaitement à une utilisation professionnelle. Les classes d'école peuvent profiter de cette offre dans le cadre de l'éducation et de la formation aux médias. La Media Factory est ainsi, à ce jour, l'une des plates-formes média les plus modernes d'Europe sur le plan technique et didactique.

Nouvelle structure du rapport de gestion

Vous trouverez dans le rapport de gestion 2008 de nombreuses nouveautés. D'une part, il contient un nouveau chapitre sur le développement durable, dans lequel nous commentons de façon circonstanciée les contributions de SRG SSR en la matière, pour la société, l'économie et l'écologie. En proposant ce rapport sur la durabilité, nous nous engageons sur un terrain encore nouveau pour une entreprise active dans les médias électroniques. Il va de soi que nous entendons étoffer régulièrement, au cours des années à venir, ce type d'information sur les aspects durables de notre service public.

Nous avons abandonné pour la première fois l'évocation séparée de nos unités d'entreprise pour adopter une approche par rubriques. Cela permet d'éviter les recoupements et les doublons avec les rapports de gestion publiés par les régions. Autre première, vous recevez désormais la brochure « Chiffres, données, faits » en annexe au rapport de gestion. Celle-ci vous fournit une vue d'ensemble de toutes les valeurs de référence et statistiques relatives aux programmes de SRG SSR.

Nous vous souhaitons une lecture instructive et stimulante !





DANSE DEVANT LES MONTAGNES

SRG SSR soutient de nombreux concerts et manifestations dans les domaines de la pop, du rock, du jazz et de la musique classique. Grâce aux retransmissions de concert, interviews et reportages des quatre stations radio régionales linguistiques SRG SSR, la création musicale suisse n'est pas seulement accessible aux visiteurs du festival, mais aussi à un large public radio.

Photo : Patrick Capaul, rédacteur à RTR



OPEN
UMNEZ
Graubündner
Kantonalbank

ROCKET
11



À L'« OPEN AIR LUMNEZIA »

L'« Open Air Lumnezia » dans les Grisons est un festival de musique à petit format dans un somptueux décor naturel. Au cours des dernières années, le festival s'est forgé un tel nom par-delà les montagnes que près de 13 000 visiteurs font le pèlerinage fin juillet sur le haut-plateau.

Photo : amateur du festival, Dimitri Petrachenko de Colombier

CHRONIQUE 2008

12. 1. 2008

Remise des SwissAwards

Le 12 janvier 2008 a lieu à Zurich la 6^e remise des SwissAwards, lors d'une soirée de gala retransmise à la TV.

21 – 27. 1. 2008

Journées de Soleure

La quatrième semaine de janvier accueille pour la 43^e fois le festival de cinéma de Soleure. SRG SSR soutient cette manifestation depuis de nombreuses années.

20. 2. 2008

Mandat de projet SRG SSR « Réforme des structures »

En même temps qu'il adopte la nouvelle concession, le Conseil fédéral décide le 28 novembre 2007 de faire vérifier par le DETEC si les structures de SRG SSR satisfont aux critères actuels de gouvernance d'entreprise et s'il est possible d'améliorer l'efficacité des organes institutionnels. En accord avec le DETEC, le projet est placé sous la responsabilité de SRG SSR. Le Conseil d'administration adopte le mandat le 20 février 2008. Au 2^e trimestre 2008, Benedikt Weibel, ancien directeur général des CFF, institue un groupe de contact et d'évaluation (GCE) chargé d'apprécier la situation jusqu'en été 2008 et de formuler des propositions d'amélioration. La question de l'efficacité des organes institutionnels est confiée à l'expertise de l'Institut für Publizistikwissenschaft und Medienforschung de l'Université de Zurich (IPMZ).

25. 2. 2008

Passage réussi à la télévision numérique terrestre

Depuis le 25 février 2008, le public TV capte en mode exclusivement numérique les chaînes TV de SRG SSR par antenne. Le passage de l'analogique au numérique se solde par un succès grâce à une vaste campagne d'information auprès de la population et des revendeurs.

2. 4. 2008

Demande de modification de la concession visant à désactiver l'émetteur OM du Monte Ceneri

Au plan de la couverture technique, la diffusion de Rete Uno sur les ondes moyennes ne correspond plus à un besoin. Le Conseil d'administration adopte la demande visant à modifier la concession dans ce sens.

7 – 13. 4. 2008

Semaine thématique dédiée à l'intégration

Pendant une semaine, toutes les chaînes radio/TV de SRG SSR ainsi que son offre en ligne s'intéressent à l'intégration des migrants. Cette première semaine thématique de l'histoire de SRG SSR se déploie dans les 4 régions linguistiques à l'enseigne de « Wir anderen – nous autres – noi altri – nus auters ».

17 – 23. 4. 2008

Festival « Visions du Réel »

Nyon accueille pour la 14^e fois « Visions du Réel », le festival du film documentaire, que SRG SSR soutient depuis de nombreuses années.

25. 4. 2008

Comptes 2007

L'Assemblée des délégués approuve les comptes 2007 de SRG SSR, qui bouclent sur un déficit de 17,0 millions de francs (2006 : 21,0 millions). En hausse de 1,5%, les produits d'exploitation s'inscrivent à

1569,2 millions de francs. Consacrée entre autres au résultat des comptes, la conférence de presse annuelle de SRG SSR a lieu le 28 avril 2008 à Berne.

25. 4. 2008

Demande de concession DAB: RSR-Info

La diffusion numérique du signal via le «Digital Audio Broadcasting» (DAB) est essentielle pour la radio: elle permet en effet de lancer de nouvelles offres, de franchir un pas décisif vers la convergence et le multimédia, d'améliorer la qualité de réception et à plus long terme de réduire les coûts de distribution. L'Assemblée des délégués approuve une demande de concession pour un programme «RSR-Info» sur le deuxième bouquet DAB prévu par le DETEC en Suisse romande.

2–5. 5. 2008

Partenariat média avec les Journées littéraires de Soleure

Pour la première fois, SRG SSR soutient les Journées littéraires de Soleure à la faveur d'un partenariat média.

2–6. 5. 2008

Festival de la Rose d'Or à Lucerne

48^e édition du festival international de la Rose d'Or dédié aux variétés TV. SRG SSR soutient la manifestation depuis de nombreuses années.

28. 5. 2008

Nouveau contrat avec Presse TV

Le Conseil d'administration approuve le nouveau contrat avec Presse TV AG (PTV). Appelé à entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2009, ce contrat règle la diffusion de formats PTV sur SF. Les soirées fixes allouées jusqu'ici à PTV sont supprimées. En lieu et place, le contrat prévoit de nouvelles plages de diffusion orientées sur les groupes cibles. La responsabilité journalistique reste du ressort de PTV. TSR, TSI et RTR peuvent comme jusqu'ici réaliser une adaptation linguistique des formats et la diffuser à plusieurs reprises dans leurs programmes.

7–29. 6. 2008

UEFA EURO 2008™

Détentrice officielle des droits de l'UEFA EURO 2008™, SRG SSR couvre en direct les 31 matchs du plus grand événement sportif que la Suisse ait jamais connu.

18. 6. 2008

Composition du Conseil d'administration: pas de changement avant la fin de la réforme des structures

L'art. 24 de la nouvelle concession stipule que les personnes exerçant des fonctions de direction dans l'association SRG SSR ne sont pas éligibles au Conseil d'administration. Les présidents régionaux seraient ainsi exclus de cet organe. La modification de la composition du Conseil d'administration SRG SSR est à évaluer dans le contexte de la réforme des structures. A la demande de SRG SSR, le Conseil fédéral suspend donc la mise en œuvre de la disposition jusqu'au 30 juin 2009.

25. 6. 2008

Ouverture de la consultation sur le projet de réforme des structures

Le Conseil d'administration prend connaissance du résultat des travaux d'experts et des conclusions du groupe de contact et d'évaluation (GCE) et ouvre la consultation auprès des sociétés régionales et sociétés membres. Celles-ci ont jusqu'à mi-septembre 2008 pour s'exprimer.

16. 7. 2008

SRG SSR consolide son engagement en faveur du Pacte de l'audiovisuel

SRG SSR relève le soutien financier qu'elle accorde chaque année au Pacte de l'audiovisuel. A partir de 2011, les producteurs indépendants suisses de documentaires, fictions et films d'animation toucheront 22,3 millions de francs (2008: 19,8 millions).

6–16. 8. 2008

Festival du film de Locarno

Le Tessin accueille pour la 61^e fois le Festival du film de Locarno. SRG SSR soutient cet événement international depuis de nombreuses années.

08–24. 8. 2008**Jeux olympiques d'été à Pékin**

A la faveur de retransmissions en direct, de résumés des temps forts et d'émissions spéciales, SRG SSR assure 17 jours durant la couverture exhaustive de ce rendez-vous sportif sur ses chaînes radio/TV.

8. 9. 2008**Nomination du nouveau directeur RTR**

Le Conseil régional de la Cuminanza Rumantscha Radio e Televisiun (CRR) nomme Mariano Tschuor à la tête de la Radio e Televisiun Rumantscha (RTR). Ce dernier succède à Bernard Cathomas en mai 2009.

22. 10. 2008**Nomination du nouveau directeur Swissinfo**

Le Conseil d'administration nomme Peter Schibli, directeur ad interim de Swissinfo, au poste de nouveau directeur de cette unité, en remplacement de Beat Witschi, qui a décidé en début d'année de quitter l'entreprise fin août 2008.

23. 10. 2008**« SCIENCEsuisse » : la place scientifique suisse en point de mire des chaînes TV**

A l'occasion d'un vernissage à Berne, SRG SSR lance « SCIENCEsuisse », une série de 25 courts métrages qui explorent le monde fascinant des sciences. Les films sont diffusés d'octobre 2008 à avril 2009 sur TSR, SF, RSI et HD suisse. A l'instar de ses consœurs « PHOTOSuisse », « DESIGNsuisse » et « ArchitecTour de Suisse », la nouvelle série TV de SRG SSR se penche elle aussi sur les fleurons de la Suisse.

22. 10. 2008**Nouvelle Convention collective de travail**

SRG SSR et le Syndicat suisse des mass media (SSM) se mettent d'accord sur une nouvelle convention collective de travail (CCT), dont l'élément-clé est l'annualisation du temps de travail. Valable pour quatre années, la nouvelle CCT entre en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

27. 10.–2. 11. 2008**Cinéma Tous Écrans**

14^e édition à Genève du festival international « Cinéma Tous Écrans », qui regroupe désormais le cinéma projeté en salles, le petit écran classique et les écrans des nouveaux médias. SRG SSR soutient ce rendez-vous depuis de nombreuses années.

28. 10. 2008**Remise du Prix « Pacte Multimédia » à Genève**

SRG SSR et ses partenaires récompensent pour la 2^e fois l'innovation dans le domaine des nouvelles technologies de communication à la faveur du Pacte Multimédia.

4. 11. 2008**Ouverture de la « Media Factory » au Musée suisse des transports de Lucerne**

Le Musée suisse des transports souffle ses 50 bougies. SRG SSR profite de l'occasion pour remplacer à Lucerne le studio radio/TV vieux de plus de 12 ans par une plate-forme multimédia. C'est ainsi que naît la « Media Factory », une fabrique moderne dédiée aux médias et aux savoirs. Jeunes et moins jeunes peuvent y humer l'atmosphère d'un studio radio ou TV, produire des émissions et les présenter, simuler des interviews et réaliser des montages.

5.–9. 11. 2008**Festival du court métrage de Winterthur**

12^e édition du Festival du court métrage de Winterthur, que SRG SSR soutient depuis des années.

26. 11. 2008**L'Assemblée des délégués avalise les principes de la réforme des structures**

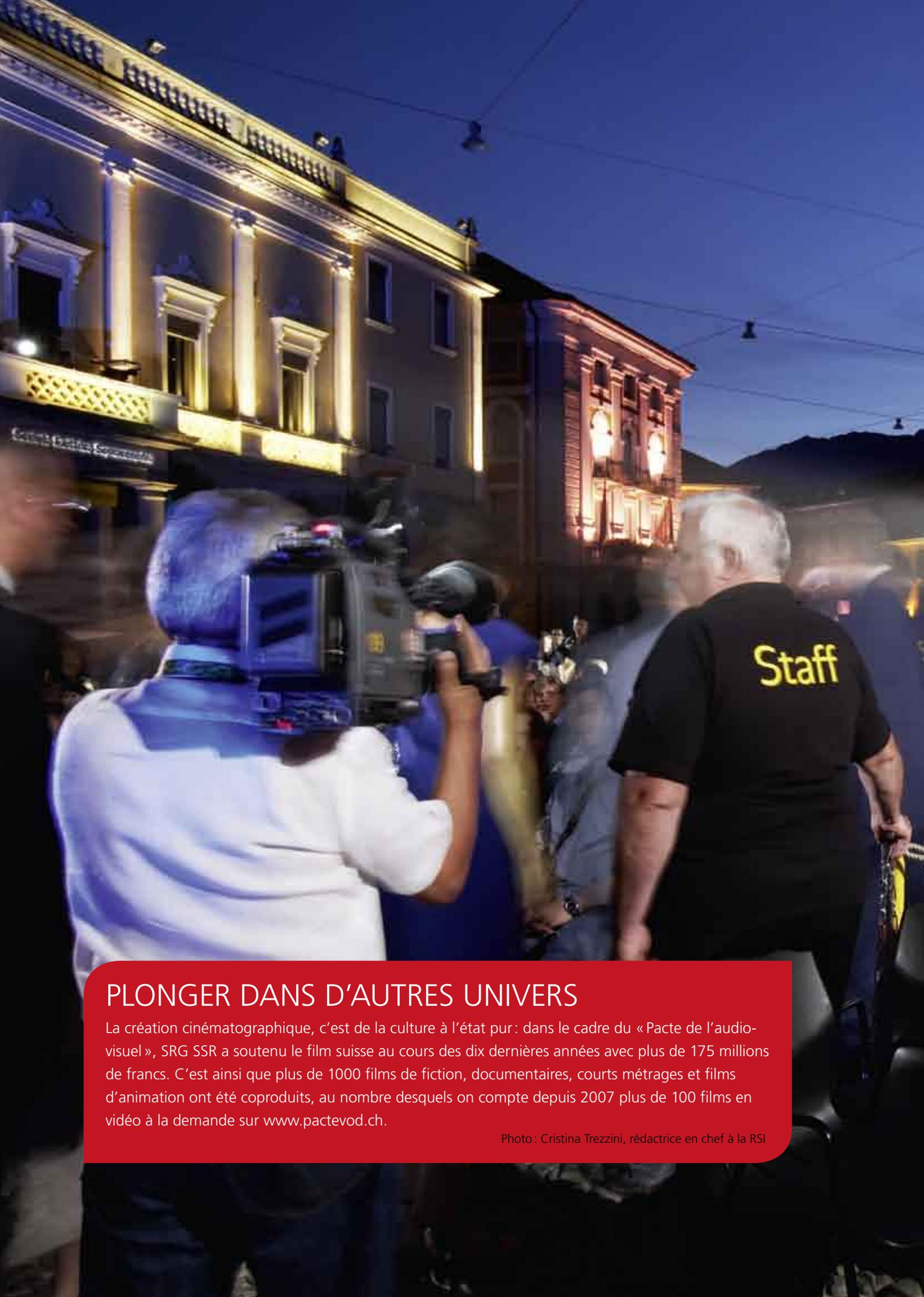
Par 35 voix contre 6, l'Assemblée des délégués (AD) approuve le rapport du Conseil d'administration sur la réforme des structures, ouvrant ainsi la voie à une direction stratégique unique et à une gestion opérationnelle entièrement déléguée. Pour faire le lien avec les régions, les présidents régionaux doivent conserver leur siège au Conseil d'administration. Le même jour, le Conseil fédéral prend connaissance du rapport. SRG SSR est chargée d'adapter les statuts en conséquence, afin que l'AD puisse les adopter mi-2009 et qu'ils puissent entrer en vigueur début 2010.

17. 12. 2008**Plafonnement des postes et autres mesures d'économie**

Compte tenu de la situation financière tendue et des mauvaises perspectives conjoncturelles, le Conseil d'administration décide de plafonner en 2009 le nombre des postes au niveau du budget 2008. Il adopte en outre un paquet de mesures qui devrait générer des économies de l'ordre de 20 millions de francs jusqu'en 2010. Enfin, le Conseil d'administration approuve le principe de la participation de SRG SSR à l'assainissement de la Caisse de pension.

28. 12. 2008**Désactivation de l'émetteur national de Beromünster**

77 ans après son inauguration, l'émetteur OM de Beromünster est mis hors service. Les 11 et 12 octobre 2008, très exactement 77 jours avant la désactivation officielle, une fête populaire de deux jours est organisée. Près de 15 000 personnes assistent à ce rassemblement rythmé par plus de 40 formations folkloriques de toute la Suisse.



PLONGER DANS D'AUTRES UNIVERS

La création cinématographique, c'est de la culture à l'état pur : dans le cadre du « Pacte de l'audio-visuel », SRG SSR a soutenu le film suisse au cours des dix dernières années avec plus de 175 millions de francs. C'est ainsi que plus de 1000 films de fiction, documentaires, courts métrages et films d'animation ont été coproduits, au nombre desquels on compte depuis 2007 plus de 100 films en vidéo à la demande sur www.pactevod.ch.

Photo : Cristina Trezzini, rédactrice en chef à la RSI





AU FESTIVAL DU FILM DE LOCARNO

Le Festival international du film de Locarno est inscrit depuis des décennies sur l'agenda culturel au titre d'événement important : en 2008, ce sont plus de 370 films qui ont été projetés devant près de 180 000 cinéphiles. Un de ceux qui a recueilli le plus de suffrages auprès du public était le film suisse « Marcello Marcello » dont la première a été présentée le 12 août 2008 sur la Piazza Grande.

Photo : Denis Rabaglia, réalisateur de « Marcello Marcello »



NOS STATIONS RADIO



Radio Suisse Romande
www.rsr.ch
 La Première, Espace 2, Couleur 3,
 Option Musique



Schweizer Radio DRS
www.drs.ch
 DRS 1, DRS 2, DRS 3, DRS 4 News,
 DRS Musikwelle, DRS Virus



Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
www.rsi.ch
 Rete Uno, Rete Due, Rete Tre



Radio Rumantsch
www.rtr.ch
 RR



Swiss Satellite Radio
www.radioswissclassic.ch
www.radioswissjazz.ch
www.radioswisspop.ch

Radio Swiss Classic, Radio Swiss Jazz,
 Radio Swiss Pop



World Radio Switzerland
www.worldradio.ch

WRS



QUAND LE PASSÉ FAIT PLACE À L'AVENIR

2008 a de nouveau été une très bonne année pour les radios SRG SSR idée suisse. Avec des taux d'écoute records, celles-ci ont en effet confirmé leur succès, preuve que le public apprécie des offres exigeantes et des programmes de qualité. Mais l'année est aussi à marquer d'une pierre blanche pour un autre motif: deux des émetteurs historiques – Beromünster et Monte Ceneri – ont cessé d'émettre pour des raisons à la fois écologiques et économiques. Un arrêt qui marque l'entrée de plain-pied de la radio dans l'ère numérique. Les radios se souviendront aussi de l'émulation créée par l'UEFA EURO 2008™ et par le festival musical Label Suisse.

Désactivation des émetteurs nationaux de Beromünster et du Monte Ceneri

Fin juin au Tessin et fin décembre 2008 en Suisse alémanique, les émetteurs nationaux en ondes moyennes du Monte Ceneri et de Beromünster se sont définitivement tus. Désormais, seuls les Romands disposent d'un émetteur OM à Sottens qui relaie Option Musique. En Suisse italienne, compte tenu des perturbations de la bande OUC depuis l'Italie, l'extinction de Monte Ceneri a rendu plus difficile la réception de Rete Uno et privé les frontaliers d'un programme apprécié. En Suisse alémanique, près de 160 000 auditeurs de DRS Musikwelle, pour la plupart d'un âge avancé, ont été « déviés » vers d'autres canaux (radio numérique, câble, Internet ou satellite).

La radio suisse alémanique DRS a informé sur cette mise hors service dans plusieurs de ses émissions et lancé une édition spéciale de récepteur numérique. Très présentes, les associations partenaires de musique folklorique ont soutenu activement la campagne d'information DRS. Celle-ci a battu son plein avec la fête de Beromünster qui a honoré les 77 ans de bons et loyaux services de l'émetteur 77 jours avant sa désactivation. Près de 15 000 personnes ont participé aux festivités. Plus de 40 formations de musique populaire en provenance de toute la Suisse ont rythmé les deux journées. L'opération Beromün-

ter» a suscité une vague de sympathie dans toute la Suisse. L'occasion pour environ 150 médias de se pencher non seulement sur l'histoire de l'émetteur national, mais aussi sur le message « Équipez-vous pour passer à la radio numérique ».

Les feux de Label Suisse pour... un métro

L'édition 2008 du festival Label Suisse, couplée avec l'inauguration du métro lausannois, aura été flamboyante. Le pari de la RSR de réaliser, dans ce cadre, un festival urbain des musiques suisses, a été gagné et marque une nouvelle étape de l'engagement de SRG SSR pour la musique suisse. Créé en 2004, Label Suisse est un grand festival populaire et gratuit, mais aussi une série d'émissions de radio, diffusant la majorité des concerts. La programmation met l'accent sur les nouveaux talents et sur les rencontres entre musiciens. Grâce à une collaboration efficace avec la TSR, le festival a aussi donné lieu à de nombreuses déclinaisons multimédias. La fête a suscité un engouement exceptionnel d'un public estimé à 300 000 personnes: plus de la moitié des prestations ont affiché complet. Lausanne s'est ainsi métamorphosée durant le week-end du Jeûne fédéral en un gigantesque festival prouvant que les artistes suisses ont conquis un public de plus en plus large et enthousiaste.

L'engagement plus général des radios pour le soutien à la musique – et plus largement à la culture – suisse ne va pas se relâcher. En 2009, la Charte de la musique suisse fêtera ses 5 ans. Un accord qui aura non seulement permis d'augmenter sensiblement la part de musique suisse diffusée sur les ondes des 18 programmes radio de SRG SSR, mais aussi d'explorer de nouveaux chemins de collaboration. La plateforme mx3.ch a ainsi donné naissance, en janvier 2009, à une nouvelle société – MxLab – qui tentera de trouver de nouvelles voies pour marier promotion de la musique et innovations technologiques.

Le rêve EURO des radios

En plus de la couverture radio des différents matchs de l'UEFA EURO 2008™, les stations SRG SSR ont proposé avant et pendant le championnat de nombreux projets d'accompagnement. Certains constituent de bons exemples de collaboration entre les différentes stations des quatre régions linguistiques :

- **Fairplay** : une série de spots de sensibilisation réalisés en convergence avec les quatre chaînes TV SRG SSR.
- **Présentation des 15 pays participants** : avant l'UEFA EURO 2008™, chaque unité d'entreprise radio a réalisé des reportages sur les pays, ce qui a apporté une considérable plus-value. La couverture a également donné lieu à des synergies entre les unités d'entreprise et permis d'exploiter toutes sortes de techniques multimédias.
- **« Goal de rêve »** : l'engagement de DRS 3 a fait de ce jeu radiophonique le projet le plus important et le mieux réussi des radios SRG SSR. En prélude à l'UEFA EURO 2008™, le « Goal de rêve » a obtenu un succès sans égal à en croire les 18 000 participants sur les 17 lieux de retransmission, l'exceptionnel taux d'écoute en direct et le nombre élevé de visiteurs des sites Internet (notamment www.drs3.ch). Tout au long de sa tournée, le « Goal de rêve » a déployé ses buts gonflables de 5×7 mètres dans toute la Suisse alémanique en faisant des haltes à Lucerne, Brigue, Frauenfeld, St-Gall, Bâle, Aarau, Berne, Coire, Zoug et Zurich. Avec le « Goal de rêve », Option Musique s'est arrêtée à Sion, Lausanne et Genève ; Rete Uno à Bellinzone puis Lugano et Radio Rumantsch à Ilanz et Coire.

En Suisse romanche, l'« Europeada » a donné l'occasion aux minorités linguistiques de se rencontrer sur le stade. RTR a immortalisé en sons et en images cette originale compétition de football.

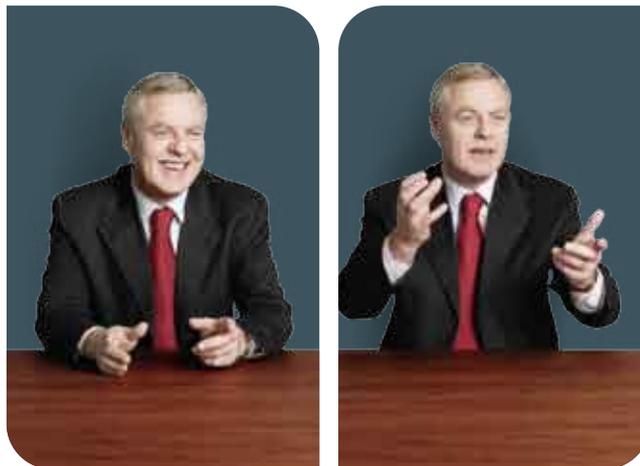
La radio numérique prend son envol

L'indispensable numérisation de la radio assure une offre plus riche de programmes et une meilleure qualité d'écoute. Elle permet aussi de mieux desservir les auditeurs, romanches par exemple, habitant dans d'autres régions linguistiques. Lancé il y a 10 ans, le DAB – c'est son nom – a pris son véritable envol en 2008. La couverture de l'ensemble du territoire par le premier bouquet est assurée depuis cet automne. DRS 4 News, le programme d'information continue de SR DRS, et Word Radio Switzerland, le programme pour les anglophones et les anglophiles, ont rencontré, au terme de leur première année d'existence, un succès qui a dépassé toutes les attentes. D'autre part, les efforts communs des radios privées et de SRG SSR devraient permettre la mise à l'antenne d'un deuxième bouquet en 2009 en Suisse alémanique et en 2010 en Suisse romande. Dans cette perspective, la RSR envisage de diffuser – la demande de concession est déposée – une chaîne d'information continue et de sport.

La notoriété du DAB s'est sensiblement accrue et la vente des récepteurs a été exponentielle, passant de 80 000 appareils fin 2007 à plus de 200 000 une année plus tard. Il faut y voir la conséquence du passage à la radio numérique des auditeurs de Musikwelle, mais aussi de la diffusion de nouveaux programmes et le résultat de la campagne de promotion lancée par les radios SRG SSR. Une collaboration exemplaire avec l'industrie audiovisuelle et les commerces spécialisés explique également cet engouement du public.

La Suisse peut enfin s'enorgueillir d'être le premier pays au monde à diffuser, aux Grisons, des programmes au format DAB+. La porte est donc ouverte sur l'avenir numérique, mais aussi sur les offres complémentaires et multimédias : podcasts, offres spécifiques pour téléphones mobiles, sites Internet enrichis et développés doivent permettre aux radios SRG SSR d'être toujours (mieux) à l'écoute de leurs publics.

« NOUS COMMENÇONS À RÉCOLTER LES FRUITS DE LA STRATÉGIE DE NUMÉRISATION. »



Gérard Tschopp, Directeur RSR

Monsieur Tschopp, quel événement radiophonique suisse a été pour vous le plus important en 2008 ?

Gérard Tschopp : Au niveau national, c'est incontestablement la mise hors service de l'émetteur de Beromünster le 28 décembre. C'est une page de l'histoire suisse qui se tourne et aussi, symboliquement, le passage à l'ère numérique pour la radio et Musikwelle en particulier. Paradoxalement, la fermeture du «Landessender» aura sans doute largement contribué à l'envol de la radio numérique et SR DRS a parfaitement maîtrisé cette transition. Il y a aussi le succès remporté par le festival Label Suisse en septembre à Lausanne. Ce fut un magnifique événement populaire (300 000 personnes en trois jours) qui a permis de mettre en évidence de manière exemplaire la relation étroite et féconde entre les radios SRG SSR et les acteurs de la scène musicale suisse.

Les radios SRG SSR ont toujours plus de succès : tentative d'explication.

Il y a des raisons objectives, notamment la couverture régionale linguistique, voire nationale, dont bénéficient nos programmes ainsi que leur nombre, qui permet de toucher de nombreux publics. Ce succès est aussi le fruit des stratégies adoptées par les radios SRG SSR : une forte production maison, une programmation fondée sur la curiosité et l'exigence du public et, plus globalement, la qualité et la pertinence des offres qui sont en phase avec la société suisse. Et nous commençons à récolter les fruits de la stratégie de numérisation avec nos nouveaux programmes numériques que sont DRS 4 News, DRS Musikwelle, DRS Virus, WRS, SsatR et, je l'espère très bientôt, RSR-Info.

Que faire pour enrayer la baisse d'écoute chez les jeunes ?

Les plus jeunes générations vivent en quelque sorte en direct la révolution numérique et la formidable explosion des supports et des offres. La durée d'écoute

de la radio linéaire est en diminution auprès des jeunes, c'est incontestable, mais les radios SRG SSR résistent mieux que leurs concurrentes. Nous ignorons en revanche si cette diminution a été compensée par une consommation différée de la radio (podcasts, radio à la carte) ou par l'écoute en direct sur Internet. Quoi qu'il en soit, notre réponse stratégique doit à mes yeux se décliner sur deux axes : maintenir et développer nos programmes actuels destinés aux jeunes et renforcer nos offres multimédias.

25 ans de radios privées : un bilan vu du service public.

Mon bilan est contrasté. Il y a 25 ans, on attendait beaucoup des radios privées qui devaient promouvoir la diversité et de nouveaux formats. A mes yeux, ces espoirs ont été largement déçus et on assiste, du côté de la scène commerciale, à une forme de standardisation. Le développement de la radio numérique et l'extension des zones de concession vont néanmoins renforcer nos concurrents. Cette émulation est une bonne chose pour nous.

Les perspectives financières s'assombrissent, pour les radios aussi ? Qu'est-ce qui pourrait changer dans les prochains mois et années ?

SRG SSR ne peut échapper aux conséquences de la crise économique. Nos radios dépendent peu des recettes commerciales et c'est un atout. La population suisse est très attachée à nos programmes et je suis convaincu que notre succès, notre crédibilité et la qualité de nos émissions constituent notre meilleure légitimité. Nous devons donc renforcer encore notre efficacité et tenir le cap.



VIVRE LES PLUS GRANDS MOMENTS MUSICAUX

Pour la troisième fois depuis 2004, du 19 au 21 septembre 2008, la RSR a fait vivre Lausanne au rythme de toutes les musiques : en six lieux différents, ce sont près de 30 événements musicaux que la RSR a diffusés en direct ou en différé sur La Première, Espace 2, Couleur 3, Option Musique et World Radio Switzerland pendant 55 heures de programme.

Photo : Jean-Pierre Amann, animateur RSR





AU FESTIVAL « LABEL SUISSE »

Pendant toute une semaine, Lausanne a abrité 130 concerts et performances en direct avec pas moins de 1200 musiciens et chanteurs. La population a participé intensément au festival : tout au long des trois jours, 300 000 personnes ont vibré de près et de loin grâce à « Label Suisse ».

Photo: l'«Ensemble Vocal Utopie» au concours de composition chorale



NOS CHAÎNES TV



Télévision Suisse Romande
www.tsr.ch



TSR 1, TSR 2



Schweizer Fernsehen
www.sf.tv



SF 1, SF zwei, SF info



Radiotelevisione svizzera
 di lingua italiana
www.rsi.ch



RSI LA 1, RSI LA 2



Televisiun Rumantscha
www.rtr.ch



TvR



HD suisse
www.tsrhd.ch

DES PROGRÈS TOUS AZIMUTS

UEFA EURO 2008™ et Jeux olympiques d'été

2008 aura été une grande année sportive pour SRG SSR idée suisse. En tête de peloton, l'UEFA EURO 2008™, qui a atteint des dimensions inégalées pour l'entreprise, avec plus de 500 collaborateurs accrédités en Autriche et en Suisse, un centre de production et de diffusion à Bâle, 29 possibilités d'émission live sur 16 sites et 8 studios TV externes. L'UEFA EURO 2008™ est entré dans l'histoire de SRG SSR comme le projet le plus réussi et le plus suivi en termes d'audience – mais aussi le premier événement d'envergure sur HD suisse.

Les Jeux olympiques de Pékin ont représenté un défi inédit en raison des différences de culture exigeant une préparation minutieuse. Les unités d'entreprise SRG SSR ont offert au public un service exhaustif sur tous les vecteurs, à la faveur d'une présence live lors de chaque médaille décisive et de chaque compétition disputée par les athlètes suisses.

Collaboration accrue pour les cars de reportage

En 2008, l'unité d'organisation «Production» de SRG SSR a décidé d'unifier sa flotte de véhicules de reportage. Ainsi, les nouveaux cars achetés par les centres de production RSI, TSR et par le TPC ont été soumis au verdict d'un groupe de coordination national, qui veille désormais à ce que tous les véhicules soient équipés de la même infrastructure technique. Cette démarche a généré une économie de 3,8 millions de francs sur les coûts d'investissement. L'homogénéisation de la technique va aussi permettre d'optimiser les frais d'entretien. Enfin, des synergies pourront être dégagées au plan de l'exploitation, puisqu'il sera plus facile, grâce à la technique unifiée, de faire tourner le personnel de production et les cars de reportage dans les différentes régions.

Pacte de l'audiovisuel: un nouvel accord

Le Pacte de l'audiovisuel fixe les contenus et les règles de la collaboration entre SRG SSR et les associations du cinéma suisse. Introduit en 1996, il a été prolongé de trois ans en 2008. Le nouvel accord qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2009 prévoit le versement par SRG SSR, au cours des trois prochaines années, de CHF

- 26,7 millions pour les productions de cinéma (fictions et documentaires),
- 23,7 millions pour les productions de télévision (fictions et documentaires) et
- 1,5 million pour les films d'animation.

Un crédit de 12 millions est réservé pour l'attribution de primes valorisant le succès des productions à l'antenne («Succès passage antenne»), alors que 1,5 million est affecté à la promotion des longs métrages destinés à être projetés dans les salles de cinéma. La coproduction de films à l'enseigne du Pacte vise à encourager et à promouvoir la diversité et la créativité de la production cinématographique suisse.

HD suisse – un premier bilan

Le lancement de HD suisse le 3 décembre 2007 a suscité un fort intérêt parmi les professionnels européens de la branche. Une année plus tard, la chaîne était déjà reçue par près de 100 000 foyers TV en Suisse. La retransmission live de 27 matchs de l'UEFA EURO 2008™ et des Jeux olympiques d'été a largement contribué à ce succès. En plus du sport en direct et de nombreuses productions internationales en haute définition, HD suisse s'est muée en vitrine pour les productions «Premium» des quatre régions linguistiques de Suisse. Joyaux de la programmation 2008: l'«Estival Jazz Lugano», la diffusion de «La Traviata» depuis la gare zurichoise, la série SF «Tag und Nacht», la série TSR «Heidi» et trois documentaires rhéto-romans tirés de la série «Cuntrasts».

Contribution SF: « La Traviata » à la gare zurichoise

En 2008, la TV alémanique a fusionné la réalité quotidienne et le grand art à la faveur d'un spectaculaire projet culturel: le 30 septembre, elle a réalisé une mise en scène de l'opéra « La Traviata » à la gare principale de Zurich et retransmis cet événement de trois heures en direct et à la meilleure heure d'écoute sur SF 1 et HD suisse. Produite avec le concours d'Arte, des CFF et de l'Opernhaus de Zurich, cette « Traviata » a rencontré un vif succès sur place, mais aussi enregistré des chiffres d'audience impressionnants: en moyenne, 577 000 personnes (part de marché: 34,4%) ont suivi la retransmission live sur le petit écran.

La nouvelle palette culturelle TSR

L'année 2008 s'est colorée de rendez-vous culturels inédits sur la TSR! A commencer par « Tard pour Bar », le talk-show qui interroge sur le rôle de la culture. Sous le signe des « Préliminaires », une série de reportages entraîne les téléspectateurs dans les coulisses de la création d'une œuvre. Tandis que la musique classique a résonné dans une dizaine de captations et documentaires, les décibels de la scène pop romande déferlent dans MusicOmax, le nouveau magazine coproduit avec Couleur 3. Ainsi, la TSR éclaire la vie culturelle romande tout en participant à son essor: la TSR a coproduit et cofinancé en 2008 près de 150 documentaires et une trentaine de fictions, dont « Home », d'Ursula Meier.

Convergence à la RSI

Les efforts de convergence à la RSI sont nés des besoins nouveaux apparus au fil de l'évolution technologique. Aujourd'hui, le public souhaite accéder aux programmes sans limites: *anything, anytime, anywhere*. Cela suppose une exploitation coordonnée des formats et des médias radio, TV, online. Offrir un maximum de qualité en un minimum de temps, en coordonnant les formes de communication et de production sans oublier de les ajuster au groupe cible et au vecteur, tel est le nouveau credo. Ce véritable changement de culture professionnelle exige une grande disponibilité face à la nécessité de modifier les habitudes de travail. Le public d'aujourd'hui est maître de son temps. Il nous faut donc apprendre à aménager ce temps avec lui, si nous voulons rester en phase.

Intégration: une semaine thématique de SRG SSR

Du 7 au 14 avril 2008, les chaînes de SRG SSR, toutes régions confondues, ont produit et diffusé une vaste palette d'émissions et de reportages consacrés à l'intégration des migrants. Pourquoi cette action journalistique concertée? La population de Suisse est issue des quatre régions linguistiques traditionnelles. Mais elle comprend aussi des personnes originaires d'une centaine d'autres pays. Ce million et demi d'habitants, soit à 21% de la population suisse, parlent d'autres langues, ont d'autres coutumes religieuses, mangent et vivent autrement que nous. Mais ils forment eux aussi un élément indissociable de la société suisse. Ils regardent nos chaînes TV et écoutent nos programmes radio. Dans le cadre d'une semaine thématique, SRG SSR a braqué les projecteurs sur le quotidien de ces personnes, s'est interrogée sur leur situation politique, a analysé les difficultés susceptibles de séparer les « étrangers » des « autochtones » et lancé ainsi dans notre société civile un débat sans clichés et préjugés.

Mandat pour l'étranger: nouvelle organisation de TV5 Monde

TV5 Monde a vécu quelques épisodes à « haute tension » découlant d'une décision du gouvernement français de réformer l'audiovisuel extérieur français. Durant l'année 2008, les partenaires non-français de la chaîne francophone ont défendu haut et fort le principe d'indépendance de TV5 Monde qui a pour vocation de refléter la diversité culturelle des pays partenaires. Dans ces négociations difficiles, la Suisse a joué un rôle très actif, à travers l'engagement solidaire des représentants de SRG SSR et de l'OFCOM. Le 29 avril 2008, une entente a été conclue, garantissant à la fois l'autonomie et l'avenir de TV5 Monde. Le principe d'une plus grande visibilité des partenaires non-français sur les réseaux de TV5 Monde a été retenu, en échange de l'engagement de chacun de renforcer sa participation financière, afin d'atteindre un meilleur rééquilibrage entre tous les partenaires de TV5 Monde.

« PARMIS LES RAISONS DU
SUCÈS DE NOS PRO-
GRAMMES, IL Y A LA PROXI-
MITÉ ET LA CRÉDIBILITÉ. »

Dino Balestra, Directeur RSI



M. Balestra, quel a été l'événement TV le plus important en 2008 pour vous ?

Dino Balestra : Hormis les émissions de la grille, je pense qu'on doit souligner notre engagement à l'occasion de l'UEFA EURO 2008™ qui a mobilisé nos meilleures ressources humaines et techniques, l'offre étendue et diversifiée des Jeux olympiques de Pékin, ainsi que la présentation de «La Traviata» à la gare principale de Zurich qui a démontré, une fois de plus, l'importance que SRG SSR attribue à sa mission culturelle.

Comment SRG SSR se démarque-t-elle de la concurrence étrangère ?

Parmi les raisons du succès de nos programmes, il y a la proximité et la crédibilité. Proches de notre public, nous savons l'écouter et répondre à ses attentes. Nombre de ses besoins et attentes restent liés à la réalité locale. Sans pour autant nous fermer au reste du monde, nous devons satisfaire à ces nécessités en termes de formats, de contenus, de modes de communication, parce que c'est justement sur ce terrain que la concurrence internationale ne pourra jamais nous suivre. Telles sont la mission et la légitimation de notre activité comme service public. La proximité et la crédibilité garantissent la qualité de notre offre, et en cela l'article 3 de la concession SSR ne peut que conforter nos choix.

Quel est le bilan que vous faites après une année de HD suisse ?

HD suisse a révélé la capacité de SRG SSR à anticiper les délais, même dans le domaine technologique, en fournissant au public des produits de qualité supérieure. Il s'agit d'une initiative nécessaire aussi bien pour approfondir notre expérience en HD que pour déployer l'offre dans un secteur où la concurrence reste encore assez timide. Je crois que cette année notre public a pu se rendre compte à quel point la qualité donnait forme au spectacle et le spectacle se transformait en pur plaisir grâce à l'HD!

Internet: une malédiction ou une bénédiction pour la TV ?

L'Internet deviendra de plus en plus indispensable à la satisfaction des besoins du public. Il ne supplantera pas la TV, mais la TV doit apprendre à l'appriivoiser. La Toile permet de personnaliser le rythme de notre consommation ; dans le domaine de la TV, elle libère le public des horaires fixes de la grille. Notre capacité à réaliser une offre multimédia coordonnée (radio, TV et Internet) est notre principal atout face aux changements de comportement de l'audience et à l'émergence continue de nouvelles possibilités technologiques.

Les perspectives financières s'assombrissent. Quelles pourraient en être les répercussions sur la télévision ?

Indépendamment de l'actuelle crise économique mondiale, une stagnation des ressources était à prévoir. Le problème n'est pas tant de trouver des ressources que de savoir se renouveler et se diversifier en organisant ces mêmes ressources selon des priorités précises et des nécessités réelles. La capacité à gérer un potentiel limité concerne également les processus organisationnels et les modes de production. Probablement douloureuses, les nouvelles priorités représenteront néanmoins un passage obligé pour dégager les ressources qui nous sont nécessaires. Offres multimédias coordonnées, appareils de production légers, structures organisationnelles et décisionnelles flexibles: telles devraient être les conséquences d'un contexte financier fragilisé.



OPÉRA ENCHANTEUR

Le 30 septembre 2008, les passants de la gare de Zurich ont assisté à un étrange spectacle qui alliait réalité de tous les jours au grand art : en plein milieu du trafic de pendulaires, SF a mis en scène un opéra de 200 artistes. Pour l'événement, il a été fait appel à 105 projecteurs, 151 microphones, ainsi qu'à 67 appareils radio pour la communication entre les superviseurs, l'enregistrement et le personnel technique.

Photo : Eva Mei, soprano







AVEC « LA TRAVIATA » À LA GARE DE ZURICH

Si l'opéra « La Traviata » a suscité un vif intérêt sur le lieu même du concert tout au long des trois heures du spectacle, il a également drainé un afflux impressionnant de téléspectateurs: en moyenne 577 000 personnes ont assisté à la retransmission en direct, soit une part de marché de 34,4 %.

Photo: Esther Hufschmid, galeriste à Zurich

NOS AUTRES OFFRES JOURNALISTIQUES



Radio Suisse Romande
 – Podcasts
 – Sciences et savoir
 – Archives: Histoire Vivante

www.rsr.ch
www.rsr.ch/podcast
www.wikiforum.rsr.ch
www.savoirs.rsr.ch
www.histoirevivante.rsr.ch



Télévision Suisse Romande
 – Podcasts
 – Sciences et savoir: TSR découverte
 – Vidéos
 – Télétexte

www.tsr.ch
www.tsr.ch/podcast
www.tsrdecouverte.ch
www.tsrvideo.ch
www.moncinema.ch
www.teletext.ch



Schweizer Radio DRS
 – Podcasts
 – Sciences et savoir

www.drs.ch
www.podcast.drs.ch
www.wissen.drs.ch



Schweizer Fernsehen
 – Podcasts
 – Sciences et savoir
 – Télétexte

www.sf.tv
www.podcasts.sf.tv
www.wissen.sf.tv
www.teletext.sf.tv



Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
 – Podcasts
 – Télétexte

www.rsi.ch
www.rsi.ch/podcast
www.teletext.ch



Radio e Televisiun Rumantscha
 – Podcasts

www.rtr.ch
www.rtr.ch/rtr/podcast



Swissinfo

www.swissinfo.ch



The Swiss Music Portal
 Le portail de la musique populaire suisse
 Pacte Multimédia
 Pacte de l'audiovisuel: Vidéos à la demande
 Timeline, la chronique multimédia de la Suisse

www.mx3.ch
www.vxm.ch
www.pactemultimedia.ch
www.pactevod.ch
www.ideesuisse.ch

ANYTHING, ANYTIME, ANYWHERE

Télétexte: 1 million de consultations par jour

Il y a trois ans, SRG SSR idée suisse a décidé de réorganiser les structures de production du télétexte et c'est à l'été 2008 que le projet a pris fin : le 1^{er} juillet, les rédactions de Swiss TXT ont rejoint les centres multimédias des trois unités d'entreprise TV régionales-linguistiques et aujourd'hui, les activités de Swiss TXT sont essentiellement axées sur l'ingénierie et le marketing des sept canaux du télétexte.

En 2008, le nombre des utilisateurs du télétexte a avoisiné le million par jour, les rubriques les plus consultées étant le sport, l'actualité, la météo et les informations sur les programmes TV. Les brèves du télétexte continuent d'être très appréciées du public.

Internet: une offre plurielle

En 2008, les sites Internet SRG SSR ont totalisé plus de 150 millions de visites, soit 700 millions de pages consultées (pageviews). Pour se rapprocher davantage du public, SRG SSR a également publié des contenus sur des sites étrangers, Youtube par exemple. C'est ainsi que l'émission SF « Reporter », consacrée aux frères Blocher, a été consultée plus de 120 000 fois sur Youtube. Enfin, SRG SSR a lancé une nouvelle offre à l'occasion de la première semaine thématique nationale, organisée en avril, qui avait pour sujet l'intégration des étrangers en Suisse et comportait un jeu en ligne « Wir andern – nous autres – noi altri – nus auters ».

Des contenus pour mobiles avec une navigation optimisée

Les applications mobiles ont le vent en poupe ; certaines unités d'entreprise ont donc décidé d'adapter leurs offres en ligne pour en faciliter la consultation, c'est-à-dire la navigation sur téléphone mobile. De nombreuses émissions du diffuseur national sont disponibles en podcast et peuvent être écoutées sur un portable. L'arrivée en Suisse de l'iPhone s'est répercutée de manière sensible sur la fréquentation mobile des prestations journalistiques SRG SSR.

Le sport à la demande

Côté sport, l'offre multimédia 2008 a été marquée par deux événements : l'UEFA EURO 2008TM et les Jeux olympiques d'été de Pékin. Ces grands moments du sport ont bénéficié d'une place de choix sur les sites SRG SSR, à la faveur d'une couverture permanente de l'actualité (news et résultats) et de multiples éléments interactifs complémentaires, tels que blogs, chats ou jeux en direct. Pour permettre au public de suivre l'actualité en différé, SRG SSR a également proposé un large éventail de vidéos à la demande consacrées entre autres aux principales rencontres de l'EURO ou aux deux rois de Pékin, Usain Bolt et Michael Phelps. Et comme de nombreuses compétitions disputées en Chine avaient lieu pendant les heures de bureau suisses, les sites SRG SSR ont connu un regain d'intérêt car ils ont permis aux amateurs de sport de suivre les images sur leur ordinateur et sans trop de retard.

Swissinfo: le mandat d'information à l'étranger via Internet

Au printemps 2008, Swissinfo a procédé au relogage de ses sites en neuf langues. Avec un nouveau design très agréable, clair et intemporel, les sites entièrement revisités répondent aux critères spécifiés dans le mandat de prestations 2007 de Swissinfo selon lequel l'offre journalistique est multilingue, multimédiale, authentique et de qualité supérieure. Swissinfo met l'accent sur les reportages de fond, les interviews et les analyses : les Suissesses et les Suisses qui souhaitent s'acquitter de leur devoir d'électeur trouvent ainsi sur Internet des informations très utiles concernant les votations et les élections fédérales. Swissinfo a également enrichi son offre multimédia et propose par exemple des vidéos en anglais ou des diaporamas en sons et en images, ainsi que des blogs en plusieurs langues qui traitent de la vie quotidienne en Suisse. Enfin, les internautes ont la possibilité de commenter et d'évaluer ces contenus.

Les Journées littéraires de Soleure : une pluralité déclinée en quatre langues

En 2008, SRG SSR a été pour la première fois partenaire média des Journées littéraires de Soleure, assurant ainsi de son soutien le plus important forum de littérature suisse. Au cœur de cet engagement : la mise en ligne d'offres variées sur les sites de ses radios et chaînes TV dans les quatre régions linguistiques, des informations sur le 30^e anniversaire de la manifestation, des nouveautés sur la scène littéraire suisse, ainsi que l'intégralité des lectures d'auteurs disponibles en ligne ou en podcast. Cette offre multimédia avait pour objectif de rendre accessible au grand public la vaste palette d'œuvres littéraires suisses.

Films suisses : un choix toujours plus grand

En l'honneur des 10 ans du « Pacte de l'audiovisuel », SRG SSR a mis en place, avec le concours des réalisateurs et producteurs indépendants, un site Internet qui permet de télécharger un large choix de films suisses. Les recettes générées par cette prestation payante sont réinvesties dans la production cinématographique suisse. Compte tenu du succès remporté pendant la phase test, le service a été optimisé. Les films sont disponibles sur les sites de la TSR, SF, RSI et à l'adresse www.pactevod.ch.

Contenu généré par les utilisateurs : le public, source d'information

L'avantage d'Internet est que les utilisateurs peuvent échanger des avis ou participer au dialogue. Les possibilités vont des évaluations aux commentaires en passant par le contenu généré par les utilisateurs. Les utilisateurs produisent eux-mêmes des contenus qui sont diffusés sur Internet ; parfois, des sujets particulièrement réussis sont même repris dans des émissions de radio ou de télévision. Le public devient à son tour une importante source d'information fournissant des vidéos réutilisées pour les informations, des films repris sur le site www.moncinema.ch, des sujets pour les bulletins météo, des enregistrements pour la plate-forme musicale www.mx3.ch ou le site de vidéoclips www.mystage.sf.tv.

Pacte Multimédia

SRG SSR tient à confirmer le multimédia comme élément constitutif de son mandat. Elle a ainsi proposé à quelques partenaires actifs dans ce domaine et dans celui de la formation de conclure un pacte afin d'accompagner la bascule numérique et d'encourager l'innovation dans les technologies de l'information. Ce pacte, conclu en 2007, a donné naissance à deux projets : un site qui regroupe les contenus radio/TV spécifiques et un prix qui encourage des projets novateurs. Cette année, le succès est toujours au rendez-vous avec une forte participation au concours, de Suisse et de l'étranger. Le jury a décidé de récompenser trois projets en accordant deux prix de CHF 40 000.– et un encouragement de CHF 10 000.–. Après Berne en 2007, c'est à Genève qu'a eu lieu la soirée de remise des prix dans le cadre d'un événement organisé à la TSR.

Réseau multimédia : prêt pour l'avenir

SRG SSR entend assurer la diffusion de ses contenus sur les différentes plates-formes et doit pour cela être à la hauteur d'attentes en constante évolution. Elle a donc créé le « réseau multimédia » dont la mission est d'analyser de manière systématique les besoins du marché, de définir – à l'attention du Comité de direction SRG SSR – les stratégies afférentes et de les mettre régulièrement à jour. Le réseau contribue également à l'échange de savoir à l'intérieur de SRG SSR, permet de faire des économies puisqu'il centralise les achats et est responsable de la veille technologique au sein du groupe.

« LES JEUNES VEULENT DÉCIDER
DE CE QU'ILS CONSOMMENT,
OÙ ET QUAND. »



Ingrid Deltenre, Directrice SF

La mission principale de SRG SSR est de produire des émissions de radio et de télévision. Pourquoi s'intéresse-t-elle également aux nouveaux médias ?

Ingrid Deltenre : Même si l'offre linéaire reste prioritaire, SRG SSR entend s'acquitter de son mandat de service public sur toutes les plates-formes électroniques dignes de ce nom. En effet, les jeunes veulent de plus en plus décider de ce qu'ils consomment, où et quand. SRG SSR ne peut l'ignorer !

Les offres en ligne de SRG SSR plaisent-elles ?

L'an dernier, la fréquentation des sites SRG SSR a progressé de 15%, la plus forte hausse concernant l'utilisation en différé de la radio et de la télévision. Il est intéressant de constater que l'âge moyen des visiteurs est de 37 ans, soit nettement plus jeune que le public classique radio/TV. Preuve s'il en est de notre succès auprès de la nouvelle génération des consommateurs médias.

Vous allez encore plus loin puisque vous avez demandé des scénarios sur l'avenir des médias dans 8 ans.

C'est vrai. Nous partons du principe que de nouvelles technologies et de nouveaux appareils et standards de diffusion arriveront sur le marché au cours des prochaines années. Nous pensons également qu'outre la TV haute définition, la radio et la télévision à la demande devraient remporter un succès encore plus grand. Le marché de la télévision se dirige certes vers une plus grande fragmentation côté utilisateurs, mais aussi côté fournisseurs : c'est ainsi que des contenus TV sont diffusés non seulement sur les nouvelles plates-formes, mais aussi par des acteurs du marché qui ne sont pas véritablement du métier, telles que des entreprises de télécommunication ou de diffusion par le câble, et qui réussissent à s'implanter auprès de groupes cibles très précis.

La radio et la télévision de notre enfance sont-elles sur le point de disparaître ?

Gardons-nous d'ignorer l'évolution démographique : les plus de 50 ans seront les plus nombreux au cours des années à venir. Ils ne vont pas véritablement changer leurs habitudes et consommeront la radio et la télévision comme ils l'ont toujours fait jusqu'ici. Je pense qu'en 2016 également, les jeunes regarderont encore les matchs de foot devant leur petit écran, en direct.

Où se situent les offres Internet de SRG SSR sur le marché suisse ?

L'an dernier, la plupart des grandes maisons d'édition ont acheté des plates-formes Internet et lancé leurs propres offres. Si l'on additionne le nombre de visiteurs, toutes offres confondues, de chaque maison d'édition, SRG SSR arrive nettement derrière Tamedia, Ringier et Springer Suisse. N'oublions pas non plus Swisscom et Microsoft qui proposent des contenus suisses fort intéressants. Si elle ne veut pas se retrouver sur la touche, SRG SSR doit s'engager dans le domaine des nouveaux médias et développer une offre adéquate. Les marques SRG SSR doivent, elles aussi, bénéficier d'un impact et d'une crédibilité élevés dans ce secteur précisément.

Quels défis les offres journalistiques SRG SSR devront-elles relever demain ?

Développer les autres offres journalistiques est essentiel et vital pour SRG SSR. Interdite de publicité et de parrainage, SRG SSR se voit privée de sources de financement pour investir dans les nouveaux médias. C'est précisément là qu'il faut agir.



EXPÉRIENCES MULTIMÉDIAS

Dans le cadre du 50^e anniversaire du Musée des transports à Lucerne, SRG SSR a remplacé à la fin 2008 le studio radio/TV vétuste par une plate-forme multimédia : un nouvel atelier dédié aux médias et à l'information qui permet aux visiteurs de donner libre cours à leur inspiration.

Photo : Markus Ottiger, chef d'équipe IT au Musée suisse des Transports à Lucerne



auswählen
électionner
scegliere
select

À LA « MEDIA FACTORY » DU MUSÉE DES TRANSPORTS

Endosser le rôle d'une reporter, d'un présentateur du journal télévisé, de Monsieur ou de Madame Météo, c'est ce que la Media Factory a rendu possible au Musée des transports: 11 stations permettent à jeunes et vieux de vivre l'atmosphère des studios comme s'ils y étaient, de collecter des éléments d'informations, simuler des interviews et synchroniser matériel audio et vidéo.

Photo : Lorena Margiotta et Damiano Margiotta de Dübendorf, les nouveaux « faiseurs de multimédia »



SKIDGA

tellen
e
odurre
uce

UN SERVICE PUBLIC DURABLE

Cette année, le rapport de gestion de SRG SSR idée suisse comporte pour la première fois un compte rendu sur le développement durable. Ce chapitre illustre et commente le travail réalisé par SRG SSR en faveur de la durabilité dans les domaines social, économique et écologique. Pour une entreprise de médias électroniques et de service public, un rapport sur le développement durable est chose assez nouvelle. Ce premier rapport se cantonne, par conséquent, à tracer un état des lieux à partir duquel nous pourrions définir les objectifs à atteindre et attester les progrès réalisés. En règle générale, un modèle de développement durable est tridimensionnel et porte sur les aspects sociaux, économiques et écologiques. C'est donc dans ces trois domaines que nous approfondirons systématiquement informations et comptes rendus.

Au premier rang du développement durable à SRG SSR, la perspective sociale : en tant qu'entreprise de service public, SRG SSR contribue largement à l'identité et à l'épanouissement culturels, à l'information et à la formation, ainsi qu'à la cohésion et à l'intégration de la Suisse quadrilingue et multiculturelle. Qualité, pluralité et pertinence sont les valeurs déterminantes à l'aune desquelles SRG SSR évalue régulièrement son offre et met en place sa gestion de la qualité. Le développement durable permettra d'enrichir le débat autour du rôle et de la mission de service public dans un paysage médiatique en perpétuel changement.

Après le volet social, la question économique. Une entreprise audiovisuelle financée à 70% par la redevance est tenue de gérer ses moyens avec soin, dans le respect des objectifs fixés, et de rendre des comptes sur son activité. Par ailleurs, SRG SSR est un employeur important dans de nombreuses régions, et comme tel, un maillon incontournable dans la chaîne de création de valeurs. C'est pourquoi ce chapitre sur le développement durable comporte aussi des informations qui viennent s'ajouter aux données déjà présentées en détail dans la partie consacrée aux comptes.

La troisième dimension est celle de la durabilité écologique. A l'heure de la raréfaction des ressources non renouvelables et du changement climatique, ce thème revêt une importance croissante. SRG SSR n'est certes pas une entreprise industrielle au sens courant du terme, mais elle n'en exploite pas moins des immeubles, un parc automobiles et un réseau de distribution à l'échelle nationale pour les signaux radio et TV. Les données présentées ici constituent une sorte d'état des lieux, aucun objectif qualitatif ni quantitatif n'a encore été fixé; mais cette question est capitale aux yeux de SRG SSR qui se devait donc de l'évoquer.

Les prestations de SRG SSR sont durables parce qu'elles contribuent au développement et à l'identité culturels, à l'information et à la formation, ainsi qu'à la cohésion et à l'intégration au sein de la Suisse quadrilingue et multiculturelle.

Le développement durable

Notre responsabilité sociale	p. 50
– Nos valeurs	p. 50
– Le mandat de service public	p. 53
– Les obligations spécifiques	p. 55
– L'engagement pour la culture	p. 59
– L'engagement pour le sport	p. 63
– L'engagement humanitaire	p. 64
– La politique de la qualité et son évaluation	p. 65
– L'indépendance éditoriale	p. 67
– Les organes de surveillance	p. 68
– Les partenariats	p. 70
Notre responsabilité à l'égard des collaborateurs	p. 72
Notre responsabilité économique	p. 77
– Péréquation financière solidaire pour des programmes de qualité équivalente	p. 78
– Transparence et contrôle du financement par la redevance	p. 79
– L'importance de SRG SSR pour la place économique	p. 80
Notre responsabilité écologique	p. 81
– Technique et distribution	p. 81
– SRG SSR Immobilier	p. 83

NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE

A travers ses programmes, SRG SSR idée suisse fournit des prestations au bénéfice de la collectivité, et tel est bien le sens d'un service public. Entreprise à but non lucratif, son financement mixte est principalement assuré par le produit de la redevance complété par des recettes commerciales. Les bénéfices de l'entreprise sont réinvestis dans le service public. La structure SRG SSR reflète les particularités régionales de la Suisse. Elle est organisée comme un groupe national, doté de structures régionales. Son organisation opérationnelle compte sept unités d'entreprise autonomes implantées dans les différentes régions linguistiques du pays où sont produits les programmes radio/TV et l'offre Internet de SRG SSR. Conformément au mandat légal et à la concession, l'offre en médias et en langues est étendue et la palette de contenus satisfait à tous les besoins. Nouvelles, reportages et sujets d'approfondissement sur la politique, la culture, la société et le sport côtoient divertissements, fictions, sitcoms, radio-théâtre et shows. Les programmes de SRG SSR sont diffusés sur l'ensemble du territoire, mais ajustés en priorité aux besoins du public des diverses régions linguistiques. Grâce à Internet, ses principales offres sont accessibles à tout moment et en tous lieux dans le monde entier. Swissinfo, quant à elle, s'adresse à un public suisse et étranger. Enfin, les activités qui contribuent au mandat de service public sans y être directement liées, relèvent des filiales et sociétés en participations.

Nos valeurs

Le succès de notre mandat de service public passe par la transmission de nos valeurs et ainsi la création d'une plus-value qualitative pour notre public. C'est la raison pour laquelle SRG SSR dispose d'une charte d'entreprise que les collaborateurs s'engagent à respecter et qui trace les grands axes d'orientation des chartes et principes éditoriaux des unités d'entreprise. Si la vision est «l'article de foi» de l'entreprise qui en résume toute la raison d'être, la mission détermine ce que l'entreprise doit faire concrètement pour faire passer la vision du concept à la réalité; elle est par conséquent proactive et vise un objectif clair. Les principes éditoriaux de l'entreprise énumèrent les valeurs et les consignes sur lesquelles repose toute la personnalité d'une entreprise. Elles définissent les codes de comportement qui différencient SRG SSR des autres entreprises.

Charte d'entreprise

- *Mission* : Nous informons, divertissons et encourageons la formation et l'épanouissement culturel. Nous contribuons à la formation démocratique de l'opinion, à l'information de la société et au développement de l'identité culturelle. Nous diffusons à l'usage de notre public des programmes de qualité dans les quatre régions linguistiques à des conditions identiques pour tous. Nous tenons compte des attentes des majorités et des minorités et favorisons ainsi la compréhension mutuelle et la solidarité.
- *Vision* : Notre service public audiovisuel reflète et fait partie intégrante de la réalité suisse. Riches de leur identité helvétique, nos chaînes s'affirment avec succès face à la concurrence internationale. Nous identifions suffisamment tôt les changements dans les habitudes de consommation et sommes favorables à l'innovation technologique. Nos offres constituent une référence en matière de qualité et représentent une contribution indispensable à la cohésion sociale en Suisse.
- *Principes éditoriaux* : Crédibilité, indépendance, pluralité, créativité, loyauté.

Nos valeurs sont notre capital. Peu de branches changent aussi rapidement que les médias sous l'influence de la technique et de la mondialisation. Le service public SRG SSR doit se distinguer de l'offre de masse et s'affirmer face à la concurrence étrangère. Qualité, pertinence et pluralité sont les garants de notre position de leader sur le marché. Crédibilité et indépendance sont les conditions préalables indispensables à l'exercice de notre activité, alors que la créativité et la loyauté sont des conditions requises quotidiennement auprès de nos collaborateurs.

Assortie des principes éditoriaux, la charte d'entreprise fait partie intégrante de la charte du programme, des chartes et lignes directrices éditoriales, ainsi que de la stratégie SRG SSR, déterminant ainsi l'élaboration du programme de toutes les unités d'entreprise SRG SSR.

Pour en savoir plus :
www.srgssrideesuisse.ch (Service public/Charte d'entreprise)

Charte d'entreprise
Mission et Vision

Charte du
 programme

Lignes directrices
 éditoriales

Stratégie

Principes éditoriaux
**Crédibilité, indépendance, pluralité,
 créativité, loyauté**

Charte du programme

La Charte du programme formule les principes éditoriaux qui doivent être appliqués dans les programmes de radio et de télévision. Elle constitue un engagement vis-à-vis du public quant à la qualité du contenu et de la forme des émissions, et contribue ainsi à la création de valeur générée par le service public SRG SSR. Rappelant les règles éthiques et professionnelles, elle exige que soient respectées les attentes du public. Elle souligne l'indépendance de SRG SSR et sa responsabilité à l'égard de la société, décline les principes d'intégrité et de véracité, explicite le rôle de formation de l'opinion qui revient à SRG SSR et en expose les conditions préalables. La Charte exige en outre de SRG SSR qu'elle soit prête à reconnaître ses erreurs et sache en tirer enseignement. Enfin, elle prescrit à SRG SSR de rendre des comptes sur ses activités de service public.

Pour en savoir plus :
www.srgssrideesuisse.ch (Service public/Charte du programme)

Lignes directrices éditoriales

Au niveau des unités d'entreprise, les chartes et lignes directrices éditoriales prescrivent comment éviter les conflits d'intérêts, le journalisme de complaisance ou l'influence des campagnes de relations publiques. Elles visent à garantir une information crédible, indépendante et pluraliste et servent aussi de codes de comportement professionnel et moral auxquels les collaborateurs des médias de SRG SSR doivent se référer. Ces documents correspondent d'ailleurs largement à la « Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste » du Conseil suisse de la presse. Ils disposent par exemple que les professionnels du programme doivent signaler leurs intérêts personnels (affiliation à un parti, participations, possession d'actions, etc.) et, si nécessaire, y renoncer. L'exercice de mandats dans des associations politiques ou économiques leur est interdit. De même, ils n'ont pas le droit de participer à des spots publicitaires, pas plus que celui d'intervenir publiquement sans autorisation. Ils ne peuvent ainsi accepter de cadeaux ni de faveurs, ni tirer personnellement profit d'informations dont ils ont connaissance dans le cadre de leur activité professionnelle.

Pour en savoir plus :
www.srgssrideesuisse.ch (Radio ou Télévision/Programmes)

Stratégie

La stratégie décrit les objectifs que le groupe SRG SSR s'est assignés et la manière dont il entend les réaliser. La mise en œuvre de la stratégie intervient dans le cadre du tableau de bord prospectif (ou Balanced Scorecard) qui concrétise plus en détail les objectifs stratégiques et fixe les indicateurs clés de performance (ICP). La stratégie s'applique à l'ensemble du groupe SRG SSR. Elle livre une base contraignante aux stratégies en aval des unités d'entreprise (chaînes radio et TV), des filiales et des différentes fonctions de la Direction générale.

Pour en savoir plus :
www.srgssrideesuisse.ch (Entreprise/Direction)

Le mandat de service public

L'activité de SRG SSR est soumise à des directives légales. Le mandat de programme prescrit par la loi garantit que radio et télévision servent en priorité le bien commun avant les intérêts commerciaux, car le service public de SRG SSR a pour principale mission de refléter la diversité des opinions et d'assurer la desserte de base de la population en programmes radio/TV.

Constitution fédérale

L'art. 93 de la Constitution fédérale spécifie que la législation radio/TV relève de la Confédération. Radio et télévision doivent contribuer à l'éducation et à l'épanouissement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement, elles tiennent compte des particularités du pays et des besoins des cantons, elles présentent fidèlement l'actualité et reflètent équitablement la diversité des opinions. Enfin, la Constitution garantit l'indépendance de la radio/TV ainsi que l'autonomie dans la conception des programmes. Elle prévoit, comme instance spécialisée de contrôle, une autorité indépendante d'examen des plaintes (AIEP), spécialisée, indépendante du Parlement et du gouvernement.

Loi sur la radio et la télévision

La loi sur la radio et la télévision spécifie entre autres le mandat de programme, la diffusion, l'organisation et le financement de SRG SSR. En vertu de la loi et de l'ordonnance sur la radio et la télévision (LRTV/ORTV), SRG SSR s'organise de manière à :

- garantir son autonomie et indépendance,
- bénéficier d'une gestion performante, d'une direction et d'une coordination nationales,
- prendre en compte les intérêts des régions linguistiques,
- représenter le public en son sein, et mettre en œuvre les principes découlant du droit des sociétés anonymes.

Le service public de SRG SSR a pour mission principale d'assurer la diversité des opinions et la desserte de base de la population en programmes radio/TV.

Concession

La concession définit le mandat que SRG SSR est chargée de remplir à travers l'ensemble de ses chaînes radio/TV et d'autres services journalistiques et en précise également le degré de qualité (art. 2 et 3). Enfin, elle fixe les modalités de l'offre de programme.

En radio, SRG SSR réalise :

- trois programmes pour la Suisse romande, la Suisse alémanique et la Suisse italienne, et un programme romanche,
- un programme modifié pour la Suisse romande et un autre pour la Suisse alémanique (reprenant le caractère et les contenus du programme de base, tout en se distinguant par un « tapis musical » spécifique),
- un programme destiné aux jeunes en Suisse alémanique,
- trois programmes musicaux consacrés au classique, au jazz et à la pop,
- un programme d'information en allemand,
- un programme national en anglais destiné aux anglophones de Suisse.

En télévision, SRG SSR produit :

- trois programmes pour chaque région linguistique (Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne),
- des émissions en romanche,
- un programme en allemand composé de reprises,
- un programme par langue (français, allemand et italien) sur Internet, composé d'informations actualisées en continu et d'annonces d'émissions,
- un programme plurilingue en qualité HDTV.

L'offre en ligne de SRG SSR englobe :

- des sujets multimédias en relation avec le programme,
- des analyses et informations sur les émissions,
- des informations de base en rapport avec des émissions éducatives,
- des forums et jeux associés à des émissions,
- un service en ligne plurilingue destiné à l'étranger.

La concession précise en outre qu'avec ses programmes et autres services journalistiques, SRG SSR contribue :

- à la libre formation de l'opinion en présentant une information complète, diversifiée et fidèle, en particulier sur les réalités politiques, économiques et sociales ;
- au développement de la culture, au renforcement des valeurs culturelles du pays et à la promotion de la création culturelle suisse en tenant particulièrement compte de la production littéraire, musicale et cinématographique suisse ;
- à la formation du public, notamment grâce à la diffusion régulière d'émissions éducatives ;
- au divertissement.

Pour en savoir plus :

www.srgssrideesuisse.ch (Service public/Bases juridiques/Législation)

Un espace national de communication

Diversité et fédéralisme d'une part, unité nationale comme fruit d'une volonté politique commune de l'autre, sont les éléments fondamentaux qui caractérisent la Suisse. Par son offre plurielle et son organisation nationale, SRG SSR est à l'image de la Suisse multiculturelle. Elle favorise le dialogue entre les différents groupes qui composent notre société et permet aux citoyens de toute la Suisse d'avoir accès aux mêmes informations. Ce faisant, elle encourage la compréhension mutuelle, la cohésion et l'échange entre les différentes régions du pays, préalable indispensable lorsque l'on veut réfléchir, décider et agir ensemble.

La distribution

SRG SSR ne produit pas seulement des programmes, elle se charge aussi de les relayer. Cette diffusion s'effectue sur quatre canaux : le câble, le satellite, l'antenne et Internet de façon à garantir aux foyers en Suisse une couverture proche des 100%. De plus, SRG SSR favorise l'échange linguistique puisque chaque région peut recevoir les programmes des autres régions linguistiques. La technique impose à la télévision et à la radio de nouveaux standards auxquels le public s'habitue. C'est pourquoi SRG SSR encourage la modernisation et investit dans la nouvelle ère numérique : télévision à haute définition (HDTV et Dolby Digital) ou radio sans interférences (Digital Audio Broadcasting, DAB).

Afin que l'information de la population puisse être garantie même en période de crise, SRG SSR s'est dotée de mesures organisationnelles ad hoc et de l'infrastructure technique requise.

Pour en savoir plus: www.broadcast.ch

L'information en temps de crise

Le besoin d'information nationale se fait particulièrement ressentir lorsque des catastrophes frappent des localités ou des régions entières. C'est surtout lors de périodes de crise que la population en Suisse apprécie la pondération et l'objectivité de la couverture médiatique SRG SSR. Par sa structure d'entreprise nationale, SRG SSR est en mesure de garantir l'information de la population en cas d'événements extraordinaires. Lorsqu'il est nécessaire d'informer sur un événement exceptionnel ou de donner des consignes précises sur la conduite à tenir, les autorités compétentes peuvent faire diffuser une alerte par le biais des radios de SRG SSR, au plan national ou dans la région concernée. Les programmes radio sont alors immédiatement interrompus par le service «ICARO»: Information Catastrophe Alarme Radio Organisation. En cas de crise grave ou de catastrophe d'ampleur nationale, SRG SSR est l'organe officiel d'information du Conseil fédéral. Les conventions de prestations avec SRG SSR et l'Agence télégraphique suisse (ATS) assurent que le Conseil fédéral peut s'adresser à la population par la radio, en tout temps et en toute situation. Si SRG SSR n'était plus en mesure de réaliser et diffuser des programmes, les journalistes et les techniciens de SRG SSR seraient appelés à produire, sous la direction de la Confédération, un programme radio en trois langues relayé par son réseau d'émetteurs d'urgence.

SRG SSR est en mesure de garantir l'information de la population en cas d'événements extraordinaires.

Les obligations spécifiques

SRG SSR bénéficie d'une grande crédibilité auprès du public, et comme l'attestent régulièrement des enquêtes représentatives, ses programmes rencontrent un accueil toujours plus favorable auprès de la population. La position de SRG SSR et ses performances en tant qu'entreprise de service public restent donc incontestées avec des journalistes réputés sérieux et compétents. Les radios et les télévisions SRG SSR gardent le leadership dans le domaine de l'information: les enquêtes représentatives menées régulièrement dans le cadre de l'étude Univox «Communication» soulignent le rôle très important joué par les programmes de radio et de télévision de SRG SSR en tant que médias d'information. «Dans la consommation des médias orientée vers l'information, les chaînes TV SRG SSR sont regardées par 57% des personnes interrogées, le journal est lu par 52% d'entre elles, et 28% écoutent les radios locales comme première ou deuxième source d'information. Pour ce qui est du divertissement, avec 74% des sondés, les programmes TV étrangers devancent la télévision SSR SRG qui recueille 57% des suffrages» (cf. études Univox 2007: www.gfs-zh.ch).

Le mandat de formation en général

Les programmes de radio et télévision SRG SSR doivent contribuer à l'éducation et à l'épanouissement culturel, à la libre formation de l'opinion et au divertissement. Même si la plupart d'entre eux ne sont pas forcément didactiques, ils ont un effet formateur: prenons pour exemple les émissions de protection des consommateurs, les rubriques médicales, les documentaires animaliers ou les magazines culturels, économiques ou de voyage. SRG SSR présente chaque jour une offre radio/TV de qualité avec des contenus éducatifs

et remplit ainsi une sorte de fonction de conseil pour les différentes catégories d'âge. SRG SSR étend également la portée de son mandat de formation en rendant son savoir accessible à tous. Cette offre se compose essentiellement des plates-formes www.wikiforum.rsr.ch, www.savoirs.rsr.ch pour la Radio suisse romande, www.wissen.drs.ch pour Schweizer Radio DRS, ou bien www.ideesuisse.ch de SRG SSR, www.tsrdecouverte.ch de la Télévision Suisse Romande et www.wissen.sf.tv de Schweizer Fernsehen. Elles présentent toutes un intérêt certain aussi bien pour les enseignants et les étudiants que pour toute personne curieuse d'en savoir davantage sur toute une série de sujets, médecine, sport, climat, énergie, recherche, économie, politique, religion, etc.

SRG SSR et sa très grande variété de programmes apportent une contribution notable à la durabilité dans le domaine de la formation.

Le mandat de formation en particulier

A la faveur du «Pacte Multimédia», SRG SSR, le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) encouragent l'innovation, la recherche scientifique appliquée aux médias et la formation. Le «Pacte Multimédia» comprend deux volets: le «Prix Multimédia», un prix destiné à récompenser des projets qui se distinguent par leur innovation technologique et leur créativité éditoriale; et la plate-forme multimédia quadrilingue www.pactemultimedia.ch, qui accueille les principales productions radio, TV et multimédia de SRG SSR et se veut une sorte de guide dans l'univers du numérique.

La nouvelle «Media Factory» au Musée suisse des transports de Lucerne est une prestation de plus de SRG SSR pour la promotion de la formation. A l'occasion du 50^e anniversaire de cet établissement, SRG SSR a décidé d'y remplacer le studio radio/TV, vieux de plus de dix ans, par une plate-forme multimédia. Est donc née la nouvelle «Media Factory» – un atelier moderne entièrement dédié aux médias et au savoir. Visiteurs de tous âges sont invités à se plonger dans l'atmosphère des studios de radio et de télévision, à concocter ou présenter un reportage pour le journal télévisé, à simuler des interviews et mettre en son du matériel audio et vidéo. Ce lieu offre des possibilités d'expérimentation idéales pour les écoles et les universités qui souhaitent découvrir de près les coulisses des médias électroniques.

Le mandat de formation de l'opinion

Pour fonctionner, une démocratie a besoin de citoyens actifs et correctement informés. Du fait de leur popularité et de leur immédiateté, les médias audiovisuels ont un impact considérable: c'est pourquoi les sujets politiques, en particulier les événements politiques de portée nationale, apparaissent de façon récurrente dans les émissions d'information de SRG SSR. Afin d'assurer une information permanente et immédiate sur ce qui se passe au Conseil fédéral et au Parlement, SRG SSR a installé un studio TV et plusieurs studios radio au Centre de presse du Palais fédéral. Ce «Centre de production Palais fédéral» remplit les tâches suivantes:

- Il fournit à toutes les unités d'entreprise de SRG SSR les prestations de services techniques servant à couvrir l'actualité politique de la Confédération.
- En tant que diffuseur officiel, il est chargé par la Confédération d'enregistrer en direct les débats des deux Chambres ainsi que les conférences de presse du Conseil fédéral.
- Il est conçu comme un studio national pour SRG SSR.

Grâce aux émissions d'information et d'approfondissement de SRG SSR sur les événements politiques, auditeurs et téléspectateurs bénéficient d'une approche suisse sur l'actualité nationale et internationale. La constance avec laquelle SRG SSR aborde les questions essentielles est pour le public un point de repère de plus en plus important, compte tenu des modes qui vont et viennent toujours plus rapidement. SRG SSR a également pour mission de fournir des informations approfondies sur les votations fédérales et de permettre aux citoyens de se forger une opinion. Les informations sur les activités du Parlement ont leur place attitrée sur les chaînes radio et télévision de SRG SSR et les élections dans le cadre de l'Assemblée fédérale, en particulier l'élection des membres du Conseil fédéral, sont toujours retransmises en direct et commentées par des spécialistes.

Pour en savoir plus: www.rtv-bdh.ch

L'intégration des étrangers en Suisse

Conformément au mandat de service public, SRG SSR est tenue d'encourager la compréhension mutuelle et l'échange entre les différentes régions, communautés linguistiques et culturelles. Dans cet objectif, SRG SSR présente sous un éclairage familier ce qui est étranger au public auquel elle s'adresse et compare ce qui est connu avec l'inconnu afin de créer une prise de conscience de ce qui est commun à tous. Dans ce contexte, l'intégration de migrants revêt une importance capitale: près d'un million et demi d'étrangers vivent en Suisse, soit 21% de la population. Ces hommes et ces femmes sont venus chez nous pour les raisons les plus diverses, ils sont un élément constitutif de cette société que nous considérons comme la «nôtre». C'est pourquoi l'intégration représente aux yeux de SRG SSR plus qu'une simple obligation.

Les médias, service public en tête, sont des acteurs majeurs du processus d'intégration. L'Union Européenne de Radio-Télévision/European Broadcasting Union (UER/EBU) s'intéresse à cette question depuis plusieurs années et lui a consacré divers congrès, avec la collaboration de France Télévisions et de WDR. Associée au débat, SRG SSR a posé les jalons d'une semaine thématique. Cette première dans les annales de SRG SSR s'est déroulée dans les quatre régions linguistiques du 7 au 14 avril 2008: «Wir anderen – nous autres – noi altri – nus auters» a été l'occasion de discuter, analyser, expliquer le thème, alternant sérieux et humour, au sein d'émissions de tous formats dans les créneaux de l'information, du documentaire, de la fiction et du divertissement. Ce faisant, SRG SSR a fourni une contribution éditoriale importante à une question délicate et controversée.

SRG SSR promeut la compréhension et les échanges entre différentes cultures et communautés linguistiques.

SRG SSR travaille également en coopération avec la fondation des médias CIVIS qui sensibilise les journalistes en Allemagne et en Europe aux thèmes de l'intégration et de la diversité culturelle. La fondation attribue chaque année un prix spécifique: le prix européen des médias CIVIS. Il récompense les émissions qui développent de façon particulièrement réussie les thèmes de la migration, de l'intégration et de la diversité culturelle. Doté de 41 000 euros, il est accordé aussi bien à des programmes produits dans l'UE qu'en Suisse. En 2007, à Berlin, Beat Bieri, reporter de «SF Spezial» et Ruedi Leuthold ont reçu le prix pour leur documentaire «Neue Heimat Lindenstrasse» dans la catégorie «Information».

Pour en savoir plus: www.civismedia.eu

La protection des enfants et de la jeunesse

Les relations de SRG SSR avec autrui sont empreintes de loyauté et de respect. Dans tous ses programmes, elle veille au respect de la dignité des personnes et prend des précautions particulières pour protéger les personnes qui en ont besoin, en raison de leur âge, de leur personnalité ou pour toute autre raison. Elle porte une attention particulière aux enfants et fait en sorte que les mineurs ne soient pas exposés à des émissions susceptibles de porter préjudice à leur épanouissement physique, psychique, moral ou social (comportant par exemple des scènes de violence ou érotiques) en fixant l'horaire de diffusion de manière adéquate ou en prenant d'autres mesures. Toutefois, il n'existe pas en Suisse d'obligation légale à classer les émissions en fonction de leur adéquation avec certaines classes d'âge du public.

La télévision à l'usage des malentendants et des malvoyants

Dans le cadre de la nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV), SRG SSR a, d'entente avec les organisations concernées, amélioré l'accord visant à mettre en œuvre les prescriptions légales aussi rapidement que possible et à contribuer ainsi à l'intégration communicationnelle des personnes handicapées sensorielles. Sous-titrages, langue des signes et description audio forment l'essentiel du soutien.

- Sous-titrages : il est prévu d'augmenter en continu le pourcentage des émissions sous-titrées pour arriver d'ici la fin 2010 à un tiers du temps d'antenne dans chaque région linguistique. Au cours de l'année 2009, l'ensemble des programmes SRG SSR sera sous-titré en prime time entre 19h et 22h. De plus, toutes les chaînes doivent assurer une couverture complète des événements en direct.
- Langue des signes : depuis janvier 2008, la Télévision Suisse Romande, Schweizer Fernsehen et la Radiotelevisione svizzera di lingua italiana diffusent le journal télévisé quotidien en langue des signes.
- Description audio : par description audio, on entend une narration continue du déroulement du film, permettant aux personnes handicapées de la vue de suivre l'histoire. En 2008, 12 films ont été traduits en langue des signes, 18 sont prévus en 2009 et 24 en 2010.

Courant 2009, le sous-titrage sera assuré entre 19h00 et 22h00 (prime time) sur toutes les chaînes de SRG SSR.

Tout au long de l'année, les chaînes TV de SRG SSR ont augmenté leur volume d'émissions sous-titrées qui est ainsi passé à 9618 heures, soit plus de 18,6% de la durée totale des émissions, ce qui représente une hausse de 76% par rapport à 2007. Cela a été possible grâce à l'engagement de collaborateurs supplémentaires, à l'amélioration de l'infrastructure et au recours à la technologie de la reconnaissance vocale qui a permis pour la première fois de sous-titrer des émissions en direct. En 2008, 7 millions de francs ont été alloués en faveur de la télévision à l'usage des malentendants et des malvoyants.

	Heures	%	Hausse en %
TSR 1	1533	20,5	89,8
TSR 2	1155	14,8	66,7
Suisse romande	2689	17,2	79,1
SF 1	2259	31,0	35,0
SF zwei	2112	28,6	81,3
SF info	0	0	0,0
Deutschschweiz	4371	19,8	54,0
RSI LA 1	1378	17,2	80,9
RSI LA 2	1180	18,1	239,1
Svizzera italiana	2558	17,6	130,5
Total	9618	18,6	76,5

Pour en savoir plus :

www.srgssrideesuisse.ch (Service public/La télévision à l'usage des malentendants et des malvoyants)

www.teletext.ch (sous-titrage)

L'engagement pour la culture

La loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) prévoit que SRG SSR contribue au développement de la culture et au renforcement des valeurs culturelles du pays ainsi qu'à la promotion de la création culturelle suisse, en tenant particulièrement compte de la production littéraire, musicale et cinématographique suisse. Pour SRG SSR, loin d'être une contrainte imposée, la culture est une véritable vocation, en faveur de laquelle elle s'engage au travers de différentes offres et activités. SRG SSR permet à un large public d'y accéder, en favorisant la réflexion sur la culture ainsi que sa préservation et sa promotion.

Un mécène pour le cinéma suisse

Le cinéma est le vecteur de la diversité culturelle et linguistique. La promotion du cinéma est un axe majeur de l'encouragement à la culture. Le Pacte de l'audiovisuel, qui constitue une base contraignante, a été conclu en 1996 par SRG SSR et cinq partenaires (ils sont six aujourd'hui). Ce pacte est une plateforme visant à favoriser la qualité du cinéma suisse et sa présence dans le public. Les signataires du pacte sont l'Association suisse des producteurs de films (SFP), l'Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films (ARF/FDS), le Groupement suisse du Film d'animation (GSFS), l'Association romande du cinéma (ARC), la Swissfilm Association (SFA) et le Groupe Auteurs, Réalisateurs, Producteurs (GARP). Ces dix dernières années, SRG SSR a versé plus de 175 millions de francs dans le cadre du pacte. Cette contribution a permis de co-produire plus d'un millier de longs métrages, de téléfilms, de documentaires, de courts métrages et de films d'animation. Souvent, il s'agit de projets de longue haleine, qui s'étendent sur plusieurs années et pour lesquels il est fait appel à des professionnels suisses du cinéma, des comédiens et des comédiennes qui, si ce pacte n'existait pas, seraient contraints de chercher du travail à l'étranger. Pour fêter le dixième anniversaire du Pacte, SRG SSR a renforcé son engagement. Elle a ainsi alloué 500 000 francs de plus à la promotion des films suisses en 2007, tout en lançant la vidéo à la demande : plus d'une centaine de films réalisés dans le cadre du pacte sont désormais accessibles à un large public sur Internet, et le corpus va s'agrandissant. A partir de 2009, les producteurs indépendants de longs métrages, de documentaires et de films d'animation recevront 21,3 millions de francs par an, contre 19,8 millions en 2008. SRG SSR est, avec la Confédération, le principal mécène du cinéma suisse.

La promotion de la production cinématographique passe aussi par l'appui donné à plusieurs manifestations cinématographiques et par la remise de prix à des films de différentes catégories. SRG SSR soutient les Journées de Soleure, le festival du film documentaire Visions du Réel de Nyon, le Festival du film de Locarno, le festival Cinéma Tous Ecrans de Genève, ainsi que le Festival international du court métrage de Winterthur. Le 7 mars 2009, le prix Quartz du cinéma suisse a été décerné pour la première fois au KKL de Lucerne dans le cadre d'un gala organisé par SRG SSR. En plus de son engagement financier, SRG SSR est partenaire média de ces festivals qui bénéficient du savoir-faire de ses journalistes et animateurs.

Par son engagement pour le cinéma, la musique et la littérature, SRG SSR contribue activement à l'épanouissement du paysage culturel suisse.

Pour en savoir plus :

www.srgssrideesuisse.ch (Service public/Soutien au cinéma)

www.pactevod.ch

www.solothurnerfilmtage.ch

www.visionsdureel.ch

www.pardo.ch

www.cinema-tous-ecrans.ch

www.kurzfilmtage.ch

www.prixducinemasuisse.ch

Soutien à la musique

La musique est à la radio ce que le cinéma est à la télévision. Aussi les auditeurs choisissent-ils une radio principalement en fonction de leurs préférences musicales. C'est par sa musique qu'une radio se distingue de ses concurrentes. Sur le modèle de son action dans le domaine du cinéma, SRG SSR a défini sa collaboration à la création musicale avec les musiciens. En 2004, au terme d'un dialogue intense et constructif, SRG SSR et les représentants des musiciens suisses ont signé la Charte pour la musique. Son but : promouvoir les musiciens talentueux et rehausser l'image de marque de la musique suisse. Concrètement, SRG SSR s'est engagée à diffuser une part équitable de productions suisses sur ses ondes. Par musique suisse, on entend tout enregistrement ou retransmission en direct impliquant des auteurs, des interprètes ou des producteurs suisses ainsi que des enregistrements impliquant une participation suisse importante. Chaque année, les signataires de la Charte fixent des valeurs de référence régissant la présence de la musique suisse dans les programmes de SRG SSR. Ces valeurs ont été largement atteintes, voire dépassées sur la plupart des chaînes radio de SRG SSR au cours des dernières années.

Par ailleurs, SRG SSR s'est fixé pour objectif de fournir une information encore plus riche et de meilleure qualité sur les événements musicaux en Suisse, tout en intensifiant sa participation aux activités et aux productions aptes à encourager la musique suisse. Enfin, SRG SSR favorise la musique suisse en soutenant de nombreux concerts et manifestations de musique pop, rock, classique et jazz. Grâce aux retransmissions de concerts, aux interviews et aux reportages de la Radio Suisse Romande (RSR), Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI), Schweizer Radio DRS (SR DRS) et Radio Rumantsch (RR), la musique suisse sort des festivals et va au-devant d'un large public.

The Swiss Music Portal www.mx3.ch

Le portail de la musique populaire suisse (site en allemand) : www.vxm.ch

Charte de la musique suisse

Part de la musique suisse à la radio de 2004 à 2008 en pourcentage du temps de diffusion.

Radios	2008		2007		2006		2005		2004	
	% prévu	% effectif								
RSR La Première	15	13,4	11	18,3	9	12,3	8-10	11	8-10	10,5
RSR Espace 2	20	21,1	20	18,1	20	31,2	12-15	25,6	12-15	20,7
RSR Couleur 3	18	21,4	18	20,2	14	25	6-8	21,3	6-8	10
RSR Option Musique	10	11	9	10,4	9	9	8-10	9,3	8-10	8,6
SR DRS 1	16	17,3	20	19,1	20	17,7	20	21,2	20	21,4
SR DRS 2	20	18,9	18	21,6	18	15,7	14	17,9	14	14,5
SR DRS 3	17	17,7	15	16,9	14	14,4	12	13,0	12	11,3
SR DRS Virus	17	15,6	15	17,4	14	11,1	20	12,9	20	14,2
SR DRS Musikwelle	43	39,8	35	43,5	30	42	30	34,1	30	35
RSI Rete Uno	8	10,2	8	7,8	7	8,5	7	6,1	7	5
RSI Rete Due	15	15,6	15	17,5	15	12,6	10	11/17,5*	10	16/19*
RSI Rete Tre	8	6,9	8	7,9	7	5,6	6	6,6	6	6,2
Radio Rumantsch	45	52,9	25	47,1	22	42,3	18	24	18	24
Swiss Pop	25	25,9	25	25,7	25	25,5	21	21,3	21	20,9
Swiss Jazz	30	31,7	25	30,4	25	30,4	27	26,9	27	24,8
Swiss Classic	22	25,3	25	24,8	25	22,5	22	21,2	22	20,9

* Programme de la journée/Programme de la nuit (Radio Swiss Classic)

Soutien à la littérature

Depuis l'automne 2007 SRG SSR encourage les Journées littéraires de Soleure, le plus important forum de littérature suisse, dans le cadre d'un partenariat. Le but de cette collaboration est de promouvoir la littérature suisse et de la rendre accessible à un large public. Cela passe par les offres en ligne des chaînes SRG SSR. Malheureusement, celle-ci n'a pas encore suscité l'intérêt espéré. L'équipe responsable du projet se demande actuellement sous quelle forme développer ou adapter ces contenus en ligne. Lors du Salon du livre 2008, la TSR a remis pour la quatrième fois le « Prix TSR littérature Ados », le seul prix qui récompense la littérature francophone destinée aux jeunes de 14 à 16 ans. Le prix s'intègre dans une nouvelle série d'émissions intitulée « Lire Délire », réalisée avec 14 classes de Suisse romande. L'émission propose un approfondissement sur son site Internet www.liredelire.ch et continuera à être diffusée en 2009.

Par ailleurs, SRG SSR encourage la littérature avec des émissions radio et TV régulières sur ses chaînes.

Pour en savoir plus :
www.srgssrideesuisse.ch (Service public/Promotion de la littérature)
www.literatur.ch
www.salondulivre.ch

Aperçu des partenariats médias

En vertu de la concession qui lui a été octroyée, SRG SSR encourage une série d'initiatives culturelles dans le cadre de partenariats médias. Certains d'entre eux remontent à plusieurs années, voire plusieurs décennies.

Catégorie	Initiative	Date
Encouragement à la formation	Pacte Multimédia	–
	Stapferhaus Lenzburg	–
	Musée de la communication	–
	Musée suisse des transports	–
	UNESCO JAB	–
	BaseCamp 2009	–
Soutien au cinéma	Journées de Soleure	19–25. 1. 2009
	Prix du cinéma suisse	7. 3. 2009
	Visions du Réel	23–29. 4. 2009
	Festival du film de Locarno	5–15. 8. 2009
	Cinéma Tous Ecrans	2–9. 9. 2009
	Festival international du court métrage de Winterthur	4–8. 11. 2009
Soutien à la musique	Alpentöne	14–16. 8. 2009
Promotion de la littérature	Journées littéraires de Soleure	22–24. 5. 2009
Promotion de l'intégration	Prix européen des médias CIVIS	7. 5. 2009
Ethique du sport	Antidoping Suisse	–
Divertissement	Rose d'Or	2–5. 5. 2009

L'engagement pour le sport

La fascination pour le sport sous ses différents aspects représente une partie essentielle du mandat de service public SRG SSR. Ses chaînes offrent au public un programme sportif taillé sur mesure pour les besoins du public suisse, avec des moments forts à l'étranger ou intra-muros, montrant aux prises des sportifs suisses de renommée nationale ou même internationale. Produire chaque jour un programme diversifié qui réponde à tous les besoins implique que différentes conditions cadres soient réunies. Il est ainsi nécessaire de ne pas relâcher la vigilance et de suivre de près les changements qui se profilent : essor de la concurrence sur le marché mondial des médias ; alliances internationales ; complexité des droits sportifs internationaux ; nouvelles technologies et innovations techniques en matière de production ; commercialisation croissante du sport ; hausse des coûts de production ; ou tout simplement constante augmentation du nombre d'événements sportifs. SRG SSR s'efforce de garantir un programme sportif attrayant et respectueux des critères du marché, une offre qui reflète la richesse du paysage sportif suisse et international. La stratégie sportive SRG SSR s'articule autour de trois piliers :

1. Montrer des sportifs suisses : le premier pilier regroupe sportifs et équipes helvétiques, comme Roger Federer, Sarah Meier, Simon Ammann, Andreas Küttel, Tom Lüthi, Viktor Rößlin, Fabian Cancellara, Thabo Sefolosa, Mark Streit, Alinghi, et des disciplines telles que le ski, l'équitation, le tennis, la course d'orientation, le triathlon ou le snowboard.
2. Couvrir les rencontres sportives en Suisse : il peut s'agir aussi bien d'événements de portée internationale que nationale, tels la course du Laubhorn, la Weltklasse Zurich, l'Athletissima Lausanne, le Tour de Suisse, le Tour de Romandie, le CSIO suisse, la coupe Spengler, mais aussi le championnat de beachvolley de Gstaad, celui de badminton à Bâle, les compétitions de danse sportive ou la Fête fédérale de lutte. Une partie importante de cette couverture sportive est dédiée aux championnats suisses (football et hockey sur glace). Résumés et directs (10 matchs de football et toutes les rencontres décisives des play offs pour le hockey sur glace) sont enrichis de présentations, d'analyses et d'anecdotes autour des meilleures ligues des deux disciplines.
3. Accompagner les grands événements que constituent les rencontres mondiales des Jeux olympiques, les championnats du monde et d'Europe de football, la coupe du monde de ski, la Ligue des Champions de l'UEFA, la Formule 1, le Tour de France, les championnats du monde et d'Europe d'athlétisme ou les tournois de tennis du grand Chelem.

C'est l'unité d'organisation BUS (Business Unit Sport) qui est responsable de la définition et de l'application de la stratégie sportive. Chargée de l'acquisition des droits sportifs et de la production des événements, elle organise et coordonne également de grands projets internationaux (Jeux olympiques, championnats du monde et d'Europe) pour les chaînes radio/TV de SRG SSR, ainsi que pour les programmes sportifs des unités d'entreprise. Enfin, c'est aussi la BUS qui gère les budgets sportifs nationaux.

Le sport existe par-delà les frontières linguistiques et culturelles. Il promeut la cohésion et aide à forger l'identité nationale. Autant de raisons qui amènent SRG SSR à s'engager pour lui.

SRG SSR attache une importance toute particulière à ce que le sport reste « propre » : elle ne présente pas toujours la même face de la médaille, mais en dévoile aussi les revers (dopage, escroquerie, etc). En toute indépendance, ses journalistes portent un regard critique sur l'actualité et soutiennent les associations et organisateurs dans leur combat contre les malversations.

L'engagement humanitaire

Chaîne du Bonheur

SRG SSR fait preuve de solidarité à l'égard des intérêts humanitaires. Elle a ainsi fondé en 1946 un système de collecte humanitaire, la Chaîne du Bonheur, en faveur des personnes en détresse. Comme il ne s'agit pas d'une œuvre d'entraide, les interventions sont confiées à une trentaine de partenaires humanitaires suisses certifiés. Soumise à un triple contrôle financier, la Chaîne du Bonheur compte parmi les institutions les mieux contrôlées de Suisse. En 2008, la Chaîne du Bonheur s'est engagée pour 270 projets dans 51 pays avec un montant global de 206,4 millions de francs. L'action la plus importante jamais organisée a eu lieu au début de l'année 2005 en faveur des victimes du tsunami. Elle s'est élevée à 227 millions de francs. Le 1^{er} janvier 2009, le directeur de la radio SR DRS Walter Rüegg a remplacé Remigio Ratti (RSI) à la tête de la fondation de la Chaîne du Bonheur. Depuis janvier 2005, SR DRS diffuse sur DRS 1, chaque dimanche à 9h45, une émission de cinq minutes sur les projets en cours « Glückskette aktuell ». Celle-ci est rediffusée le lundi à 11h30 sur DRS Musikwelle.

Pour en savoir plus :
www.srgsrideesuisse.ch (Entreprise/Engagement social)
www.bonheur.ch

2 x Noël

Une autre action de collectes est organisée par SRG SSR, vers la fin de l'année, en collaboration avec la Croix-Rouge et La Poste suisses : « 2 x Noël ». Il s'agit d'offrir un cadeau à des personnes défavorisées se trouvant en Suisse ou à l'étranger. 2008 a été la douzième année d'action pour « 2 x Noël ».

Pour en savoir plus : www.2xnoel.ch

Denk an mich

« Denk an mich » (Pense à moi) est une fondation, créée en 1968 par la radio alémanique SR DRS, qui dispose d'une émission sur les ondes du même nom. Ce qui au début n'était qu'une action limitée dans le temps en faveur des enfants handicapés en Suisse est aujourd'hui une des émissions les plus anciennes de la radio et représente un aspect de l'engagement social de SR DRS. Avec deux à trois millions de francs par an, la fondation permet à plus de 10 000 personnes handicapées de vivre de grands moments de vacances ou de profiter de leur temps libre. Depuis qu'elle existe, plus de 50 000 donateurs, sociétés et entreprises en Suisse ont offert 60 millions de francs.

Pour en savoir plus : www.denkanmich.ch

Ensemble

L'émission « Ensemble » présente chaque semaine de brefs reportages sur les problèmes de santé, de détresse sociale et d'environnement, aussi bien en Suisse que dans les pays émergents. Le témoignage de personnes concernées permet de suivre de quelle façon des organisations privées d'entraide relèvent ces défis. Les organisations dont « Ensemble » relate les activités sont contrôlées par le ZEW (Bureau central des œuvres de bienfaisance) et en ont obtenu le label de qualité. Début 2005, alors qu'« Ensemble » n'existait jusque là que sous sa forme germanophone (« Mitenand »), elle s'est retrouvée placée sous le patronat de SRG SSR pour être ensuite diffusée sur la TSR et la RSI (« in-sieme »). TSR et RSI réutilisent parfois les reportages de « mitenand » et les traduisent, ou bien elles réalisent leurs propres émissions.

La politique de la qualité et son évaluation

La nouvelle concession, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008, impose dans l'article 3 à SRG SSR des exigences explicites en matière de qualité des programmes : « La création des programmes de la SSR doit satisfaire à des exigences qualitatives et éthiques élevées. (...) Les divers domaines de programme (...) doivent se distinguer par leur crédibilité, leur sens des responsabilités, leur pertinence et leur professionnalisme journalistique. » En outre, la Confédération a défini trois piliers pour la politique de la qualité SRG SSR :

1. Définition de standards de qualité et obligation de rendre des comptes
2. Evaluation externe (études scientifiques mandatées par la Confédération)
3. Evaluation interne à SRG SSR.

On attend donc de SRG SSR qu'elle définisse des standards homogènes et formels de qualité et qu'elle procède à des contrôles internes réguliers, dont elle communiquera les résultats au public. A cet effet, le Conseil d'administration et la Direction générale du groupe ont réévalué la stratégie d'entreprise, à la fin 2007 et au début de 2008. Le précepte « Assurer le leadership sur le marché par la qualité, la diversité et l'impact dans la société » est ainsi devenu l'objectif principal de la nouvelle orientation stratégique.

Vers une assurance qualité nationale: les premiers jalons

Afin de réaliser l'objectif ci-dessus et de satisfaire aux exigences de la concession, un mandat « Assurer et mesurer la qualité » a été confié en interne. Un état des lieux a d'abord été effectué, qui a montré qu'en plus des chartes nationales d'entreprise et des programmes, applicables à tous les collaborateurs et à toutes les chaînes, les unités d'entreprise possèdent de nombreux documents complémentaires (p. ex. directives, chartes, guides, etc). Aujourd'hui déjà, le contrôle de qualité fait appel à plusieurs méthodes, comme le monitoring d'émission, le contrôle de la gestion qualité ou le feedback institutionnalisé.

Vers une assurance qualité nationale: les prochaines étapes

Pour compléter le mandat « Assurer et mesurer la qualité », un groupe de travail a été formé avec différents collaborateurs de toutes les unités d'entreprise de SRG SSR. Leur mission est de définir de nouveaux standards nationaux contraignants sur la base des documents et des processus existants, qui parfois diffèrent suivant les régions. Ces standards seront certes uniques pour tout le groupe, mais devront laisser assez de marge de manœuvre pour prendre en compte les besoins spécifiques à chaque région et à chaque média. Ces

critères seront également utilisés dans d'autres processus d'assurance qualité. Du côté des ressources humaines, on peut citer des exigences en matière de formation et de perfectionnement ou l'application d'outils RH comme le management par objectifs; dans d'autres domaines, l'utilisation de mandats d'émission (accords de qualité contraignants entre la direction du département et le producteur d'une émission), ou encore les outils de feedback. L'étude conceptuelle devrait être terminée au premier semestre et validée par les organes SRG SSR. Les standards seront appliqués dans les unités d'entreprise au second semestre 2009.

SRG SSR lance une offensive dans le but de jeter les bases d'une politique et d'une évaluation nationale de la qualité.

L'assurance qualité sous toutes ses facettes

Les mesures internes à l'entreprise mentionnées ci-dessus constituent le premier pilier de l'assurance qualité. Les deux autres piliers regroupent les activités régulières, comme l'observation des programmes, qui sont du ressort des organes, c'est-à-dire des conseils du public et des commissions de programmes. Suivant leur composition et leur rôle, ces comités ont différents points de vue et permettent ainsi un contrôle de qualité plus nuancé. Il est prévu que les organes coordonnent le choix des critères et des thèmes en collaboration avec les unités d'entreprise, ce qui permettra d'optimiser encore l'assurance qualité (cf. chapitre «Organes de surveillance» page 68).

Les statistiques des programmes, un plus pour l'assurance qualité

SRG SSR souhaite également améliorer la qualité et la pertinence des statistiques des programmes. A cet effet, elle a développé pendant l'année sous revue des méthodes qui permettront de présenter des statistiques détaillées des programmes :

- **Chaînes radio et TV** : à partir de 2009, les contenus seront recensés en fonction des nouveaux critères et ils figureront dans des statistiques exhaustives des programmes à partir de 2010. Les statistiques existantes seront complétées par des analyses régulières d'échantillons pris pour répondre à des questions ponctuelles sur des sujets d'actualité.
- **Chaînes TV** : les contenus de l'ensemble des chaînes TV de SRG SSR seront recensés de manière détaillée et évalués dans le cadre d'un codage effectué à l'échelon national.
- **Chaînes radio** : une nouvelle méthode donne un aperçu parlant des performances sur la base des concepts de chaînes et des comptes rendus d'émissions.

Ces mesures permettront à SRG SSR de non seulement satisfaire aux exigences formulées dans la nouvelle concession, mais également de disposer de davantage d'informations sur les contenus radio-TV qu'elle produit.

L'indépendance éditoriale

Entreprise à but non lucratif, SRG SSR tire 70% de ses ressources de la redevance et 30% de son activité commerciale. Elle est indépendante de la politique et de l'économie. Cela veut dire qu'elle peut développer des programmes non-commerciaux avec un fort caractère instructif (cf. chapitre «Les obligations spécifiques», p. 55).

L'indépendance éditoriale: un critère déterminant

Les médias ne peuvent remplir leur fonction sociétale que s'ils bénéficient d'une forte crédibilité auprès du public. Ils doivent donc être indépendants du point de vue organisationnel, économique et éditorial. Le public doit avoir la garantie que l'information et la conception des programmes ne servent aucun intérêt particulier (étatique, politique, économique, etc.), mais obéissent uniquement à des critères professionnels reconnus par la société. Compte tenu de son statut juridique, de son mandat de service public et de son financement par la redevance, SRG SSR se doit d'être au-dessus de tout soupçon. Elle veille donc à éviter rigoureusement tout conflit d'intérêts et à rester neutre, que ce soit au plan de l'information ou de la gestion de l'entreprise.

L'indépendance de la radio et de la télévision est garantie par la Constitution et la loi

La législation suisse tient compte du fait que les médias électroniques ne peuvent remplir leur fonction démocratique que s'ils sont libres de toute influence, notamment de l'Etat. Si le Parlement crée les conditions cadres, le Conseil fédéral attribue la concession et fixe le montant de la redevance. Le DETEC, de son côté, joue le rôle de l'autorité de surveillance financière. Ces fonctions, certes en lien direct avec le financement public de SRG SSR, sont clairement séparées du programme, préservant ainsi l'autonomie éditoriale de la radio et de la télévision.

Le financement mixte assure l'indépendance économique de SRG SSR

L'indépendance économique de SRG SSR, dont dépend la réalisation du mandat de programme, est garantie par un financement mixte qui repose sur la redevance et les recettes commerciales. Grâce à ce modèle de financement, SRG SSR ne dépend pas des aléas de la conjoncture, ni des rentrées publicitaires: c'est la redevance payée par chaque foyer suisse bénéficiant des services radio ou TV – que ce soit par antenne, câble, satellite, téléphone, téléphone portable ou Internet – qui assure la stabilité et la régularité de l'essentiel des recettes annuelles de l'entreprise.

La loi fixe toutefois des limites aux activités commerciales de SRG SSR, qui ne dispose donc pas dans ce domaine de la même liberté que les opérateurs privés ou les chaînes concurrentes à l'étranger. La publicité est interdite dans tous ses programmes radio et le parrainage est soumis à certaines restrictions, de même que le contenu de la publicité télévisée et ses heures de diffusion. Ces dispositions sont certes contraignantes, mais elles servent l'indépendance de SRG SSR. Outre le fait qu'elles préservent la télévision d'un excès de publicité, elles poursuivent le même but que le modèle de financement mixte: réduire autant que possible le risque de dépendance économique et assurer à SRG SSR des revenus stables, non tributaires de la conjoncture. Mais il y a un revers à cette médaille: le 1^{er} avril 2007, la nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV) et l'ordonnance qui s'y rapporte (ORTV) sont entrées en vigueur. La loi et l'ordonnance interdisent à SRG SSR d'utiliser ses plates-formes en ligne pour la publicité et le sponsoring. SRG SSR se voit ainsi refuser l'accès à

Le modèle de financement de SRG SSR a deux aspects: d'une part il garantit l'indépendance économique, mais d'autre part, il engendre des restrictions en matière de publicité et de sponsoring.

un support publicitaire dont l'importance est croissante et que de nombreuses télévisions privées suisses et diffuseurs étrangers exploitent. La publicité et le sponsoring en ligne permettraient d'élargir les possibilités de financement de SRG SSR.

Les organes de surveillance

L'activité de SRG SSR repose sur un ensemble de bases légales (cf. chapitre «Le mandat de service public», p. 53). La qualité de son offre média est donc non seulement contrôlée par le législateur et les instances compétentes, mais aussi par l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP) et les organes de médiation. Ces instances interviennent seulement lorsque des groupes d'intérêts ou des personnes estiment que la qualité de l'offre SRG SSR n'est pas satisfaisante.

Cinq organes de médiation pour les réclamations du public

SRG SSR compte cinq organes de médiation, un pour chaque radio et télévision des quatre régions linguistiques et un pour Swissinfo. Ces organes servent d'intermédiaires entre les personnes qui déposent des réclamations et les responsables des programmes. Les émissions les plus regardées – les informations et le téléjournal – sont aussi celles qui font le plus souvent l'objet de réclamations. De même, les émissions télévisées suscitent plus de critiques que les émissions radio. La plupart des plaintes déposées entre 2004 et 2008 ont été considérées comme infondées par les organes de médiation.

L'AIEP, une deuxième instance d'examen des plaintes

Depuis les dix dernières années, le nombre de réclamations transmises par les organes de médiation de SRG SSR à l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision s'est stabilisé à une vingtaine par an. L'AIEP reçoit plus de plaintes contre SRG SSR que contre des diffuseurs privés. Cela n'a en fait rien d'étonnant, au vu de la richesse de l'offre SRG SSR qui, de par son rôle d'entreprise de service public, est aussi plus exposée aux critiques. Tout comme les plaintes adressées aux organes de médiation, les réclamations qui parviennent à l'AIEP portent généralement sur les émissions d'information, très regardées. Cependant, dans la plupart des cas, l'AIEP constate que SRG SSR respecte les directives des programmes. Moins d'un cinquième des plaintes ont été acceptées.

L'activité de SRG SSR est surveillée et évaluée par différentes instances de contrôle externes.

Décisions de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP) depuis 2004

	Total décisions AIEP	Total décisions AIEP concernant SRG SSR	Plaintes acceptées	Plaintes rejetées	Non entrée en matière/retrait/médiation
2004	21	20	4	12	4
2005	21	20	7	10	3
2006	18	14	1	7	6
2007	30	27	5	15	7
2008	16	15	1	10	4
Total	106	96	18	54	24

Source : Statistiques AIEP sous www.ubi.admin.ch

Les conseils du public

Les Conseils du public et les Commissions des programmes des organes de SRG SSR constituent des interfaces entre les responsables du programme et le public. Les quatre régions linguistiques et Swissinfo ont chacune leur Conseil du public. En parallèle, il existe plusieurs commissions régionales des programmes en Suisse alémanique et en Suisse romande. Leurs membres, qui représentent différents groupes de population, évaluent le travail de SRG SSR. Pour les responsables des programmes, ce sont des interlocuteurs importants. Les Conseils du public donnent régulièrement leur avis sur les émissions de SRG SSR. Ils s'adressent au grand public par des communiqués de presse qui sont souvent repris par les journaux. Dans leurs rapports annuels, ils publient leurs remarques et leurs suggestions d'améliorations concrètes.

Pour en savoir plus :
www.srgssrideesuisse.ch (Entreprise/Organisation institutionnelle)

Le Conseil suisse de la presse

Le Conseil suisse de la presse est une organisation de milice qui veille à la qualité du journalisme suisse. Sa «Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste» est devenue une véritable référence en matière d'éthique journalistique. Ces «directives» journalistiques sont reconnues par toutes les unités d'entreprise comme des règles contraignantes. Elles sont à la base du travail des journalistes et rédacteurs suisses et la plupart des chaînes radio et TV de SRG SSR les ont même adoptées explicitement dans leur charte éditoriale. Après être restés des années en retrait, les éditeurs sont également entrés en 2008 au Conseil suisse de la presse, en même temps que SRG SSR qui siège au conseil de fondation du Conseil suisse de la presse.

En 2008, 66 plaintes ont été transmises au Conseil de la presse. La plupart concernent les médias imprimés; les auditeurs radio et les téléspectateurs insatisfaits ont plus tendance à s'adresser aux organes de médiation SRG SSR et à l'AIEP.

Prises de position du Conseil suisse de la presse depuis 1997

Année	Total des prises de position	Prises de position concernant SRG SSR
2004	67	4
2005	51	0
2006	66	4
2007	63	6
2008	66	5
Total	313	19

Source : www.presserat.ch

Les partenariats

Collaboration avec d'autres chaînes de télévision

Presse TV et Alphavision :

Depuis 1995, SRG SSR a une coopération de droit privé avec les chaînes Presse TV et Alphavision. Cette collaboration est réglementée dans un contrat de coopération qui fixe le temps de diffusion à disposition, ainsi que la durée des programmes et les modalités financières. Les deux contrats ont été approuvés par le DETEC.

Chaînes étrangères :

En 1984, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont créé ensemble 3sat, une chaîne commune de langue allemande qui propose des programmes de qualité, complémentaires à ceux des chaînes nationales, en mettant l'accent sur la diversité régionale ainsi que sur les réalisations culturelles des trois pays associés à ce projet. La contribution de la Suisse s'élève à 900 heures de programme. En 1984 aussi SRG SSR a initié sa collaboration avec TV5, la chaîne mondiale de la francophonie.

En 1991, SRG SSR a conclu un accord de coopération avec la chaîne culturelle Arte. Les productions suisses gagnent ainsi un espace sur une chaîne prestigieuse qui diffuse dans toute l'Europe des documentaires, des films et des soirées thématiques, sans oublier des concerts et des représentations théâtrales.

Un contrat de partenariat a été conclu en 1993 avec Euronews : SRG SSR y participe à hauteur de 9,2%.

Liens :

www.3sat.de

www.tv5.org

www.arte.tv

www.euronews.net

Collaboration avec d'autres institutions

Phonothèque nationale suisse :

La Phonothèque nationale suisse, qui travaille en collaboration étroite avec la Bibliothèque nationale suisse et les studios de radio de SRG SSR, a pour mission de rassembler les supports audio en relation avec l'histoire et la culture suisse, de les recenser et de les mettre à disposition.

Lien : www.fonoteca.ch

Memoriav :

Créée en 1995, l'association Memoriav a pour but de préserver le patrimoine audiovisuel suisse. Elle encourage l'échange d'informations et l'optimisation des ressources entre les institutions et les personnes actives dans ce domaine. Memoriav soutient et gère des projets concrets et fait un travail de relations publiques. SRG SSR idée suisse est membre fondateur de Memoriav. Depuis, de nombreux projets de sauvegarde des archives radio et TV SRG SSR ont pu être réalisés et rendus accessibles au public.

Lien : www.memoriav.ch

Musée de la communication :

Le Musée de la communication est le seul musée suisse consacré à la communication et à son histoire. Ce musée a pour but de susciter le questionnement sur l'histoire, l'actualité et l'avenir de la communication. Ses collections sur la poste, les transports, le tourisme et la philatélie s'adressent à un grand public. Des expositions permanentes et temporaires permettent également de découvrir le patrimoine technique de SRG SSR.

Lien : www.mfk.ch

Centre de formation aux médias de Lucerne (MAZ) :

Les journalistes de toute la Suisse bénéficient de l'engagement de SRG SSR en matière de formation. SRG SSR, qui siège au conseil de fondation du centre de formation aux médias de Lucerne (MAZ), le soutient tant avec ses ressources financières que son savoir-faire. Des collaborateurs SRG SSR expérimentés font profiter les étudiants du MAZ de leurs connaissances. En outre, des cours sont organisés en collaboration avec les départements formation de Schweizer Fernsehen et de Schweizer Radio DRS.

Lien : www.maz.ch

Fondation des médias romands pour la formation des journalistes :

SRG SSR est membre fondateur de la Fondation des médias romands pour la formation des journalistes qui soutient le Centre Romand de Formation des Journalistes. Là aussi, de (futurs) professionnels de la radio et de la TV peuvent bénéficier de cours donnés par des collaborateurs SRG SSR.

Lien : www.crfj.ch

NOTRE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES COLLABORATEURS

SRG SSR idée suisse fournit un haut niveau de prestations grâce à l'engagement, au savoir-faire et à la créativité de ses collaborateurs. Ses valeurs – crédibilité, indépendance, pluralité, créativité et loyauté – SRG SSR entend aussi les vivre dans les rapports qu'elle établit avec ses collaborateurs. Elle offre des conditions d'emploi et de travail avantageuses et encourage la responsabilité individuelle de tous ceux qui travaillent pour elle.

Parés pour l'avenir: formation continue et programmes d'encouragement

Dans sa charte d'entreprise, SRG SSR encourage la créativité de ses collaborateurs et leur compétence dans les domaines du journalisme et de la conception des programmes. Elle soutient ce principe de responsabilité individuelle par une grande diversité de formations. Aussi un des objectifs inscrits dans la stratégie de chaque unité d'entreprise est-il de promouvoir le savoir, les capacités et les compétences des collaborateurs. Chacune d'entre elles propose des offres de formation adaptées aux besoins des médias et à la langue de la région.

SRG SSR investit de façon ciblée dans la formation continue de ses collaborateurs. Le programme de formation interne présente une large palette d'offres: de la formation pour les journalistes vidéo aux cours de diction, en passant par le développement des compétences managériales, sociales et individuelles. Les collaborateurs des plus petites unités d'entreprise ont la possibilité d'assister à des cours organisés par les plus grandes. En 2008, les points forts du développement du personnel ont concerné les nouvelles technologies (p. ex. haute définition), la convergence accrue des processus de travail à l'interface du journalisme et de la technique, ainsi que l'importance accordée à la gestion de la qualité. Pour des formations continues ou spécifiques, SRG SSR travaille avec différents partenaires externes.

En 2008, 65 apprentis étaient en formation à SRG SSR – essentiellement dans les domaines de l'informatique, du commerce, de l'électronique, des multimédias, ainsi que de l'information et de la documentation; 68 stagiaires ont suivi une formation de base au journalisme. Ces cursus internes durent selon les unités entre 12 et 24 mois.

Pour les cadres aussi, la formation continue est un sujet important. Au lieu d'une prime de fidélité, ils ont droit tous les 5 ans à un congé de développement spécifique; l'occasion pour ces responsables dont l'agenda est souvent surchargé de se consacrer pendant 3 semaines à leur propre évolution. C'est en 2008 qu'a été lancé le programme de développement MD_idée suisse qui permet aux cadres moyens d'établir un plan de développement individuel sur la base d'un bilan. Les mesures sont définies individuellement et complétées par des rencontres ponctuelles auxquelles tous les membres participent pour traiter de thèmes généraux, comme celui de la conduite d'entreprise au moyen du Balanced Scorecard, débattu à l'automne 2008.

Plus de transparence pour les collaborateurs: fonctions de référence dans le système salarial

Le système salarial SRG SSR est inscrit dans la convention collective de travail. Les unités d'entreprise l'ont cependant appliqué de façon tellement autonome que des fonctions similaires ou identiques se retrouvent aujourd'hui évaluées différemment au sein de SRG SSR. Ces écarts d'évaluation ne se traduisent certes pas toujours par des différences de salaires, mais ils ont rendu le système obscur pour les collaborateurs.

Dans le but d'harmoniser les catégories professionnelles SRG SSR, une équipe de projet a déjà fixé les premières pistes de travail en 2007 et analysé les fonctions existantes. Le résultat de ces travaux se présente depuis la mi-2008 sous la forme d'un tableau avec 6 catégories principales, 22 catégories (familles professionnelles) et 117 fonctions de référence évaluées. Le tableau qui suit donne comme exemple les trois catégories principales « TV/Radio/Multimédia » ainsi que la « Production technique » avec leurs familles professionnelles.

TV/Radio/Multimédia

- Rédacteurs
- Régie
- Producteurs
- Animateurs
- Documentation & Archives
- Support programme

Production technique

- Caméramans
 - Editeurs audio/vidéo
 - Script
 - Images & sons
 - Eclairage
 - Equipement
 - Scénographie
 - Technologie Internet
 - Production tech. générale
-

Les fonctions de référence ont été fixées de façon à refléter les familles professionnelles et profils d'exigence caractéristiques des unités d'entreprise SRG SSR. Chaque catégorie comprend jusqu'à sept fonctions de référence qui indiquent les perspectives de développement dans chaque famille professionnelle et offrent des possibilités d'évolution de carrière. Autant de caractéristiques qui seront de plus en plus demandées dans le contexte de la discussion actuelle sur la convergence des médias, en cas par exemple de transferts au sein de catégories similaires entre la radio et la télévision.

SRG SSR et le Syndicat suisse des mass media se sont mis d'accord sur une nouvelle convention collective de travail d'une durée de quatre ans.

Depuis l'été 2008, les unités d'entreprise vérifient systématiquement leurs fonctions à la lumière des fonctions de référence, en vue de les adapter et de les développer si nécessaire. La systématique homogène qui en résulte devrait permettre aux collaborateurs SRG SSR de mieux comprendre le système salarial et partant, de l'accepter encore mieux.

Annualisation du temps de travail pour tous: fin des négociations pour la convention collective de travail

Après de longues et âpres négociations, les partenaires sociaux – SRG SSR et le Syndicat suisse des mass media – se sont mis d'accord sur une nouvelle convention collective de travail. Les deux parties ont pu imposer les exigences qui leur tenaient particulièrement à cœur tout en concédant des compromis qui n'ont pas manqué de soulever des discussions dans leur propre camp. SRG SSR a atteint son principal objectif de négociation avec l'introduction généralisée de l'annualisation du temps de travail. Celle-ci inclut un modèle de compensation qui dédommage les collaborateurs d'éventuelles pertes financières sur toute la période de validité de la CCT.

Le test de vérité pour la nouvelle CCT a lieu dès les premiers mois de l'année 2009. De nombreuses modifications dans le domaine du temps de travail ont été élaborées à la table des négociations; ce n'est que maintenant que l'on pourra voir la valeur et la praticabilité des nouvelles règles.

Crise financière: année turbulente pour la caisse de pension

La Caisse de pension SRG SSR (CPS) qui avait dû affronter des turbulences sur les marchés boursiers au cours des années précédentes a également été touchée de plein fouet par leurs conséquences. En dépit d'une stratégie de placement plutôt défensive, les placements de fortune ont dans l'ensemble enregistré une perte de valeur de 10,6%, c'est-à-dire près de 180 millions de francs entre janvier et décembre 2008. Les réserves de fluctuation de valeurs ont été épuisées et le taux de couverture est descendu à 89,9%. La CPS dispose toutefois de suffisamment de liquidités pour remplir ses engagements en faveur de 6500 assurés actifs et près de 1100 retraités. Le Conseil de fondation, en sa qualité d'organe supérieur responsable de la gestion des affaires, a tout de même décidé en février 2009 des mesures d'assainissement entrées en vigueur le 1^{er} avril 2009.

Ressources humaines en chiffres

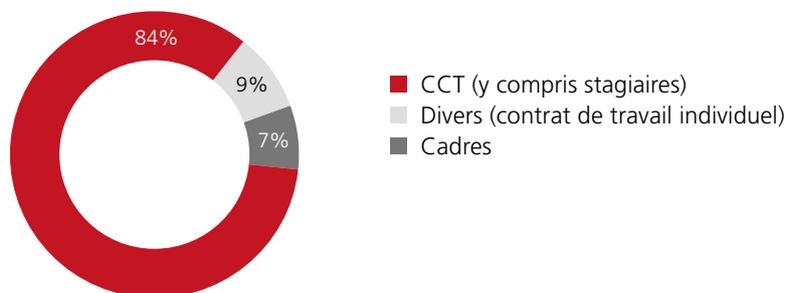
ETP = Full-Time-Equivalent (Equivalent temps plein)		2008	2007	
Postes à plein temps	ETP	4869	4741	
Nombre de personnes par catégorie contractuelle				
Cadres	Total	443	427	
	Femmes	115	98	
	Hommes	328	329	
CCT (y compris les stagiaires)	Total	5138	4995	
	Femmes	2231	2188	
	Hommes	2907	2807	
Autres (contrat individuel de travail)	Total	583	554	
	Femmes	282	280	
	Hommes	301	274	
Toutes catégories confondues ¹	Total	6164	5976	
	Femmes	2628	2566	
	Hommes	3536	3410	
Répartition de la masse salariale par catégorie contractuelle				
Cadres	CHF 1000	74884	71150	
	%	14,4	14,1	
CCT (y compris les stagiaires)	CHF 1000	431046	418820	
	%	82,8	82,9	
Autres (contrat individuel de travail)	CHF 1000	14326	15121	
	%	2,8	3,0	
Total masse salariale	CHF 1000	520256	505091	
	%	100,0	100,0	
Indicateurs RH				
Personnel CCT	Femmes	%	43	43
	Hommes	%	57	57
Cadres	Femmes	%	26	23
	Hommes	%	74	77
Collaborateurs à temps partiel (toutes les catégories de collaborateurs)		%	52	58
Femmes à temps partiel		%	58	57
Hommes à temps partiel		%	42	43
Moyenne d'âge	Total en années		42,5	42,8
Ancienneté dans l'entreprise	Total en années		12,1	12,5
Absences				
Nombre de jours d'absence des collaborateurs sous CCT (maladies, accidents professionnels ou non professionnels)	En jours de travail par ETP		7,0	6,8
Fluctuation «netto»²				
Personnel CCT	%		3,6	3,0
Cadres	%		2,5	1,4

¹ L'arrivée de 188 personnes supplémentaires par rapport à l'année précédente se justifie par les trois raisons suivantes :

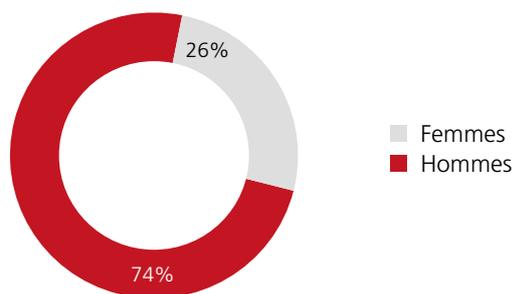
- Intégration le 1^{er} juillet 2008 d'environ 90 personnes de la filiale de SRG SSR Swiss TXT dans les unités d'entreprise TSR, SF et RSI
- Introduction dans l'effectif SRG SSR de 40 personnes qui étaient jusqu'à présent actives en externe
- Près de 30 personnes pour la nouvelle chaîne DRS 4 News à SR DRS

² Comprend uniquement les départs décidés par le salarié lui-même

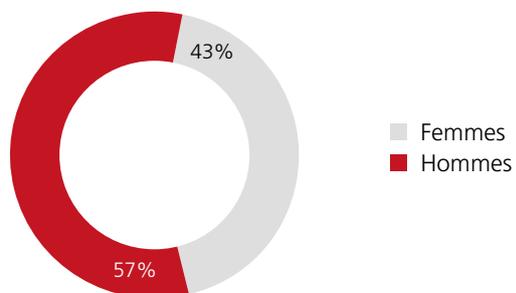
Personnel SRG SSR par catégorie contractuelle



Répartition des cadres SRG SSR par sexe



Personnel sous CCT par sexe (y compris les apprentis)



NOTRE RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

SRG SSR idée suisse remplit sa mission de service public à travers la totalité de ses chaînes de radio et de télévision et autres services journalistiques (médias en ligne, télétexte, offre à destination de l'étranger), dans toutes les langues nationales et diverses autres langues. Ce sont le financement mixte redevances/recettes commerciales, la péréquation financière interne et la contribution fédérale en faveur de l'offre destinée à l'étranger qui lui donnent les moyens de s'acquitter de ce mandat.

Redevances de réception radio/TV

La redevance de réception annuelle est due pour les appareils de radio et de télévision en service ou prêts à être exploités. Elle est perçue par foyer ou par commerce. Le 8 décembre 2006, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter la redevance radio/TV de 2,5% à compter du 1^{er} avril 2007. SRG SSR n'a pas pu profiter de cette augmentation, puisque celle-ci a servi dans l'ensemble au financement des besoins des diffuseurs privés qui selon la loi se voient allouer 4% des recettes de la redevance.

Sur les 3,3 millions de foyers suisses, près de 97% sont équipés d'un ou plusieurs postes de radio et 94% d'un ou plusieurs téléviseurs. Durant l'exercice sous revue, 250 000 foyers bénéficiaires des prestations complémentaires ont été exonérés du paiement de la redevance radio (soit 7,5% et 209 000 de la redevance TV (7,6%). La charge qui en résulte équivaut à 85 millions CHF. Les téléspectateurs et auditeurs clandestins se chiffrent à 3,5 et 8,3%, une part qu'on peut qualifier de faible en comparaison européenne. Sur les redevances payées à titre professionnel, environ 72 500 sont revenues à la radio et environ 28 000 à la télévision (source : Billag SA).

Société indépendante de SRG SSR, Billag SA est chargée de l'encaissement de la redevance, sur mandat du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Deux représentants SRG SSR siègent au Conseil d'administration de Billag SA. La surveillance et le traitement des plaintes contre les décisions de l'organe d'encaissement relèvent de l'Office fédéral de la communication (OFCOM).

Les frais d'encaissement et autres quotes-parts sont déduits du produit brut de la redevance radio/TV. SRG SSR touche le produit net.

- Part de la redevance (4%) destinée aux diffuseurs radio/TV au bénéfice d'une concession donnant droit à une quote-part de la redevance
- Frais d'encaissement de la redevance (5%)
- Part destinée au soutien de la Fondation pour les études d'audience
- Contribution d'investissement dans les nouvelles technologies

Pour en savoir plus :

www.srgssrideesuisse.ch (Service public/Redevance de réception)

www.billag.ch

Péréquation financière solidaire pour des programmes de qualité équivalente

La loi sur la radio et la télévision (LRTV) stipule l'acquittement d'une redevance pour la réception des programmes de radio et de télévision dont le montant est fixé par le Conseil fédéral. SRG SSR redistribue selon une clé de répartition les ressources provenant de sa part de la redevance et des recettes publicitaires aux différentes unités d'entreprise radio/TV dans les quatre régions linguistiques. Grâce à cette péréquation financière, les unités d'entreprise Radio Suisse Romande (RSR), Télévision Suisse Romande (TSR), Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI) et Radio e Televisiun Rumantscha (RTR) touchent des ressources proportionnellement supérieures à leur taille qui leur permettent de produire des émissions compétitives en français, italien et romanche. Sans péréquation, les marchés TV romands et tessinois seraient dominés par les chaînes françaises et italiennes qui disposent de nettement plus de moyens que les chaînes suisses. SRG SSR ne touche le produit de la redevance de réception que pour s'acquitter de son cœur de métier tel qu'il est défini dans son mandat de prestations.

Les recettes provenant du sponsoring, du programme et des prestations de service de même que la contribution fédérale à Swissinfo entrent en revanche directement dans les caisses des unités d'entreprise. Elaborée dans le cadre du plan financier et du processus budgétaire de toute l'entreprise, l'allocation des moyens est ensuite soumise à l'approbation du Conseil d'administration de SRG SSR. Elle repose sur les éléments suivants :

- socle destiné à financer l'offre équivalente de programmes dans la région linguistique selon la concession ; ce socle peut être relevé pour les besoins de la TV en cas d'évolution positive des recettes de la publicité TV ;
- allocation structurelle destinée à couvrir les charges liées aux tâches nationales communes, à l'infrastructure des bâtiments et à la distribution des programmes ;
- attributions destinées à des tâches spéciales, notamment la diffusion internationale des programmes ;
- attributions destinées à des projets d'envergure.

La péréquation financière annuelle entre les régions de taille différente permet à SRG SSR d'offrir à la population de Suisse alémanique, Suisse romande, Suisse italienne et Suisse romanche des programmes équivalents.

Péréquation financière 2008

	Suisse alémanique Svizra rumantscha	Suisse romande	Svizzera italiana
Part de la population globale (en %)	72,0	23,6	4,4
Total des usagers s'acquittant de la redevance radio	2 032 293	655 325	107 477
Total des usagers s'acquittant de la redevance TV	1 999 753	656 478	116 934
Part des recettes SRG SSR (en %)	70,4	25,4	4,2
Part des moyens alloués (en %)	45,9	32,2	21,9

Transparence et contrôle du financement par la redevance

Le contrôle interne est exercé notamment par le Conseil d'administration national de SRG SSR et par les conseils d'administration régionaux, ainsi que par la Révision interne et par un système de controlling très poussé. A cela s'ajoutent des instruments de gestion d'entreprise tels que le Balanced Scorecard et les processus MbO. Mais SRG SSR ne pratique pas seulement l'autocontrôle, elle est aussi étroitement surveillée. Le contrôle externe est assuré par le Conseil fédéral, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et d'autres départements; l'Office fédéral de la communication (OFCOM) et divers autres offices fédéraux; le Contrôle fédéral des finances (CDF), l'organe externe de révision AG et la Commission de la concurrence (COMCO). Qu'ils soient internes ou externes, les contrôles se fondent sur les rapports annuels de SRG SSR au DETEC (budget, comptes et plans financiers).

Comptabilité analytique harmonisée

Au 1^{er} janvier 2009, SRG SSR a franchi la dernière étape de son projet de comptabilité analytique harmonisée (HKLR) en introduisant ce système de comptes dans la maison mère et au centre de production TV à Zurich (TPC). Ce faisant, elle a mis en place un instrument national qui revêt une importance stratégique pour l'ensemble du groupe puisqu'il sert de base de décision à tous les échelons de conduite dans la gestion des responsabilités et vise à ce que le calcul des coûts partiels puisse s'effectuer par étapes et à tous les niveaux. Les principaux objectifs de HKLR sont les suivants :

- séparation entre coûts fixes d'infrastructure et coûts liés à la production et directement influencés par son volume
- imputation des coûts au niveau des échelons de conduite qui peuvent directement les déterminer et en assumer la responsabilité
- rattachement des coûts aux prestations qui les engendrent.

Avec les informations précieuses que HKLR fournit aussi bien à la planification qu'à l'exploitation opérationnelle, il est possible d'effectuer des comparaisons et de faire toute la lumière sur les prestations fournies ainsi que sur les coûts effectifs de production (p. ex. les reportages radio, TV et en ligne), sur les coûts des prestations (p. ex. fournies par une camerawoman, un opérateur son, etc.) et sur les coûts des fonctions (p. ex. Ressources humaines, comptabilité financière, etc.). Les cadres et les financiers disposent avec HKLR d'un instrument transparent et efficace qui peut être utilisé pour piloter aussi bien la structure que l'infrastructure des programmes. Par ailleurs, HKLR soutient

l'harmonisation et la simplification des processus qui permet de créer des synergies et de dégager des économies dans de nombreux secteurs de l'entreprise, contribuant, ce faisant, à mettre en place une conduite d'entreprise économiquement durable.

L'importance de SRG SSR pour la place économique

SRG SSR est la plus grande entreprise de radiodiffusion et la deuxième entreprise média de Suisse; ses activités ont par conséquent un impact significatif sur le chiffre d'affaires réalisé dans les différents domaines. Son rayonnement profite à l'ensemble du secteur des médias ainsi qu'à la branche cinématographique suisse (au niveau financier et personnel) qui reçoit un nombre substantiel de mandats. SRG SSR est importante également pour l'industrie publicitaire suisse: ses programmes radio et TV offrent une plate-forme nationale attrayante pour des sponsors, voire pour des annonceurs. En introduisant de nouvelles technologies de production et de diffusion, SRG SSR assume un rôle de locomotive en Suisse. C'est ainsi que les activités, les salaires, les mandats et les prestations de services de SRG SSR se répercutent sur tous les niveaux de l'économie suisse, non seulement dans les centres économiques et dans les grandes agglomérations, mais aussi dans les régions périphériques. A tous les endroits où elle se trouve, SRG SSR fait appel à un gros volume de prestations de services publiques et privées, de produits et de matériel.

La comptabilité analytique harmonisée (HKLR) fournit des informations précieuses et comparables sur les prestations fournies et les coûts engendrés à SRG SSR et au TPC.

NOTRE RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE

SRG SSR idée suisse met tout en œuvre pour réduire la pollution environnementale même si elle sait que l'objectif est bien ambitieux. Elle compte par exemple un important réseau de journalistes en Suisse et à l'étranger dont les activités impliquent de nombreux déplacements. Le présent chapitre revient sur certains aspects de la pollution, sans toutefois entrer dans le détail par manque de données. Préserver l'environnement et les ressources naturelles est un engagement auquel le radiodiffuseur ne saurait se soustraire, dans son intérêt mais aussi dans celui des collaborateurs.

Technique et distribution

Pour diffuser ses programmes radio et TV, SRG SSR a besoin d'une infrastructure complexe et d'une alimentation en électricité à toutes épreuves. Sans remettre en question ce fondement indispensable, SRG SSR a tout mis en œuvre au cours de cette année pour faire reculer la consommation énergétique et l'émission de rayons non ionisants. Les résultats sont concluants : la consommation d'électricité des émetteurs radio/TV a été réduite d'environ un sixième et les rayons non ionisants ont diminué massivement.

Alimentation en électricité des émetteurs radio

Fin 2008, SRG SSR disposait de 1143 émetteurs radio avec une puissance d'émission de 1256 kW et une consommation de 23,5 GWh :

- **Ondes ultra-courtes (OUC)** : le réseau d'émetteurs OUC de SRG SSR comprenait fin 2008 un total de 940 émetteurs, soit une production d'électricité de 409 kW et une consommation de 14,3 GWh.
- **Digital Audio Broadcasting (DAB)** : le réseau d'émetteurs pour la radio numérique (DAB), se composait à la fin 2008 de 202 installations avec une puissance d'émission de 247 kW et une consommation annuelle de 2,2 GWh d'électricité.
- **Ondes moyennes (OM)** : la désactivation des deux émetteurs ondes moyennes du Monte Ceneri et de Beromünster a entraîné la réduction nette et durable de la consommation d'électricité dès le second semestre, voire la fin 2008 : la puissance d'émission a diminué de 550 kW et la consommation de 6,5 GWh. Depuis la fin 2008, seul l'émetteur de Sottens (Vaud) diffuse encore en ondes moyennes, à raison d'une puissance d'émission de 600 kW et d'une consommation annuelle de 7 GWh.

Suite à la désactivation des émetteurs ondes moyennes du Monte Ceneri et de Beromünster et grâce à la numérisation de la diffusion radio, SRG SSR est en mesure de relayer davantage de stations tout en réduisant la puissance d'émission et la consommation d'énergie.

Alimentation en électricité des émetteurs TV

- **Télévision analogique**: la désactivation sur tout le territoire de 1085 émetteurs TV analogiques entraîne une économie de 2600 kW de puissance d'émission et de 22,8 GWh de consommation annuelle.
- **TNT**: avec seulement 227 antennes TNT (télévision numérique terrestre), SRG SSR diffuse jusqu'à 5 programmes TV par région linguistique (échange linguistique). Les installations TNT produisent une puissance de 1100 kW et consomment annuellement 9,6 GWh d'électricité.

Valeurs/Facteurs	Unité	Prévisions 2009	2008	2007
Radio				
Nombre d'émetteurs radio (analogiques et numériques)		1151	1145	1076
Nombre d'émetteurs radio DAB		210	202	139
Nombre d'émetteurs radio (analogiques OUC)		940	940	934
Nombre d'émetteurs radio (analogiques OM)		1	3	3
Total puissance d'émission radio (analogique et numérique)	kW	1266	1806	1726
Total consommation radio (analogique et numérique)	GWh	23,6	30	29,2
Télévision				
Nombre d'émetteurs TV (analogiques et numériques)		237	227	1297
Nombre d'émetteurs TV (analogiques)		0	0	1285
Nombre d'émetteurs TV (numériques)		237	227	212
Total puissance d'émission TV (analogique et numérique)	kW	1150	1100	3627
Total consommation électricité TV (analogique et numérique)	GWh	10,1	9,6	31,8

Rayonnement non ionisant (RNI)

Un rayonnement non ionisant désigne un type de rayonnement électromagnétique utilisé pour transporter les programmes radio et TV à partir d'un émetteur ou d'une antenne. Au niveau fédéral, il existe un service compétent pour les rayonnements non ionisants de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui est chargé de la protection de la population contre les ondes émises par les installations de téléphonie mobile, radio, alimentation électrique, chemins de fer, radars, etc. L'ordonnance de décembre 1999 sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) précise les valeurs limites de l'intensité de champ électrique pour toutes les techniques de diffusion en volt par mètre (V/m):

– Ondes moyennes (OM):	8,5 V/m
– Ondes ultra-courtes (OUC):	3 V/m
– Digital Audio Broadcasting (DAB):	3 V/m
– Télévision numérique terrestre (TNT):	3 V/m

SRG SSR prend à cœur les préoccupations de la population et fait en sorte de remplir son mandat de diffusion en produisant le moins possible de rayonnements non ionisants. C'est pourquoi, au moment de concevoir et de mettre en place de nouveaux émetteurs, et afin d'éviter des situations critiques, elle prend des mesures adéquates, telles que l'utilisation d'antennes optimisées ou bien le choix d'autres sites.

Outre les mesures d'optimisation pour protéger la population, les émissions ont pu être pratiquement ramenées à zéro proportionnellement à la consommation énergétique dans les zones concernées suite à la désactivation de tous les émetteurs TV analogiques, et des émetteurs OM du Monte Ceneri et de Beromünster.

SRG SSR Immobilier

SRG SSR s'emploie à concilier les exigences économiques et écologiques lors de la construction et l'exploitation de son parc immobilier. Pour satisfaire à cette nécessité, elle s'aligne sur les perspectives énergétiques de la Confédération qui prescrivent que le besoin énergétique actuel doit être réduit en moyenne de 6000 à 2000 watts par habitant. Elle œuvre également de façon conséquente à la réalisation de cette « société à 2000 watts » et prépare la stratégie énergétique qui permettra de remplacer entièrement d'ici 2035 les sources d'énergies fossiles par des énergies renouvelables et de réduire d'au moins un tiers la consommation énergétique de SRG SSR.

Consommation énergétique annuelle de SRG SSR

SRG SSR est propriétaire d'un parc immobilier d'une superficie brute de 315 500 m² répartie en 13 endroits dans toute la Suisse. La plupart des immeubles ont été construits dans les années 60 et 70. Plus des deux tiers laissent encore apparaître leur structure originelle.

		2007/2008	2006/2007
Energie thermique	MWh	26 300	29 500
Energie électrique	MWh	31 800	32 700

- La consommation d'**énergie thermique** a pu être réduite de 3200 mégawattheures (MWh) à la faveur d'assainissements et de mesures d'exploitation.
- La consommation d'**énergie électrique** a été réduite de 900 MWh. A titre indicatif: une maison individuelle consomme en moyenne 5 MWh par an.

Electricité

Bien que la consommation d'électricité ait pu être réduite au cours des années 2007/2008 par rapport à la période 2006/2007, il faut compter à long terme sur une nouvelle hausse des besoins énergétiques. La raison en est la numérisation croissante de la production radio/TV. Il s'agit par conséquent de doubler d'efforts pour réaliser des économies supplémentaires de courant.

Une source d'énergie importante et durable est l'électricité photovoltaïque : à SR DRS, une installation à panneaux solaires produit annuellement depuis plus de dix ans 11 500 kWh dans le respect de l'environnement. L'énergie solaire est également mise à contribution sur le toit de l'immeuble de SF à Zurich : un « Solar Contractor » y produit chaque année 20 500 kWh. Une installation solaire est prévue dans le cadre du réaménagement des deux immeubles de la Direction générale de SRG SSR et de Swissinfo, tous deux à la Giacomettistrasse à Berne, avec une puissance annuelle d'environ 30 000 kWh.

Chauffage

Jusqu'à la fin 2007, SRG SSR a couvert 65% de ses besoins en chauffage au moyen d'énergies fossiles. Les 35% restants du chauffage à distance ont été assurés par incinération de déchets ménagers et charge thermique d'exploitation. Ce pourcentage a changé au début de 2008, lorsque SRG SSR a introduit la première source énergétique durable au Tessin, l'immeuble de la RSI à Comano étant à présent essentiellement chauffé aux copeaux de bois. Désormais, l'équilibre énergétique de SRG SSR est modifié : 50% d'énergies fossiles (fuel/gaz), 35% de chauffage à distance (incinération/charge thermique d'exploitation) et 15% d'énergies renouvelables (bois). Une attention toute particulière a été apportée au bilan énergétique en introduisant une source d'énergie renouvelable au Tessin : les avantages présentés par l'énergie alternative ne devaient en aucun cas être réduits à néant par les temps de transport du combustible. C'est la raison pour laquelle il a été fixé par contrat que les copeaux de bois devaient provenir des environs du Tessin ou des Grisons.

Minergie

Minergie est le principal standard énergétique en Suisse pour les maisons à faible consommation énergétique. En 2006, le nouveau Centre des médias de la RTR à Coire a été le premier bâtiment construit par SRG SSR qui a reçu la même année le label officiel Minergie. Celui-ci a également été attribué en 2007 à l'aile Est du bâtiment SF à Zurich. La tour de SR DRS à Zurich avait également été reconstruite en 2005 selon les standards Minergie, mais n'avait pu être certifiée à cause de l'absence d'isolation de la cave, pour éviter des coûts disproportionnés. Toutefois, l'immeuble remplit les autres exigences Minergie.

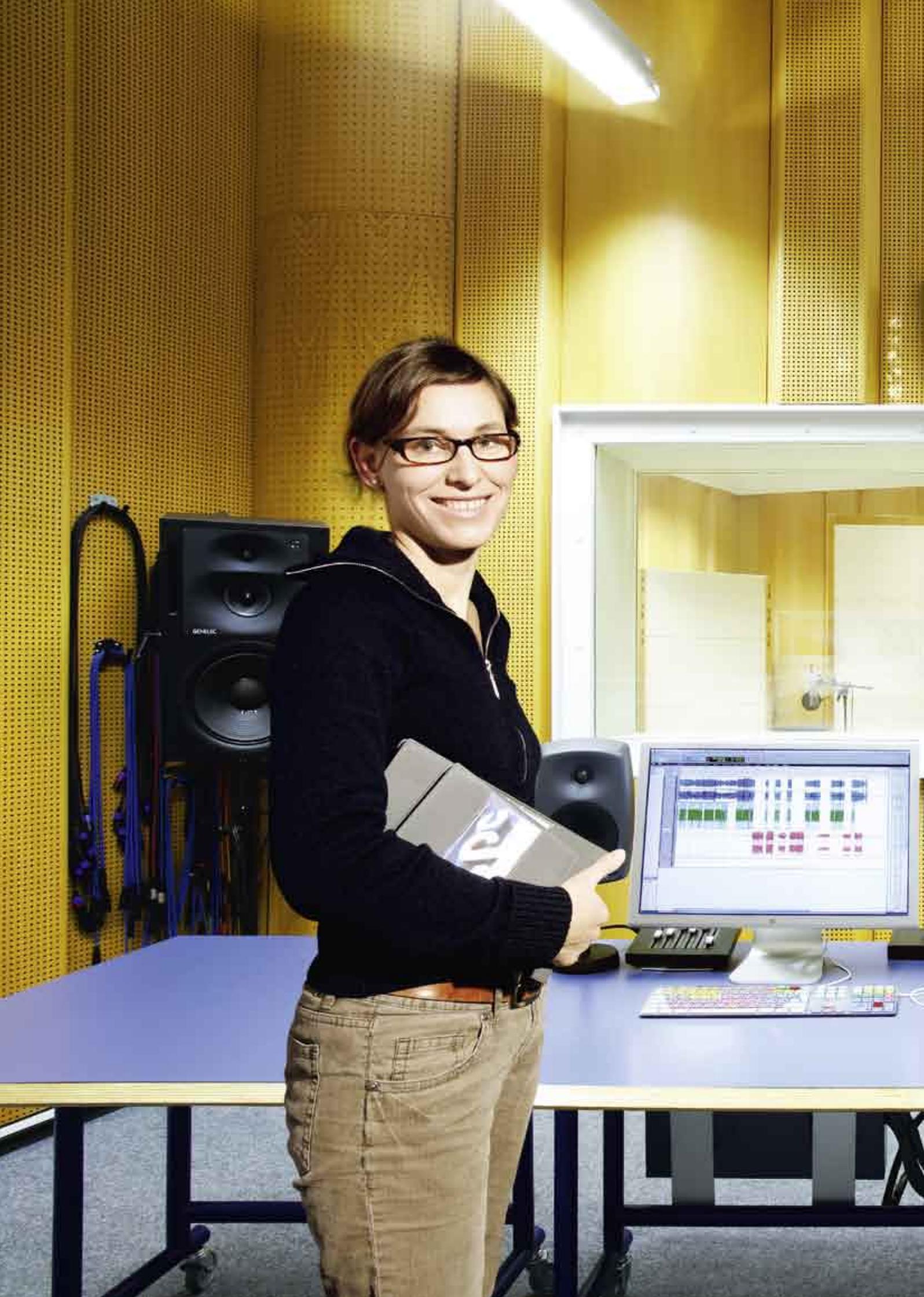
En ce qui concerne 2009/2010, des demandes de certification ont été déposées pour la TSR à Genève et le « Stabile M » de la RSI à Comano. Les bâtiments de la Direction générale SRG SSR et de Swissinfo seront certifiés à la fin des travaux de rénovation 2011. Quant à la construction du centre de SF à Zurich, en phase de planification, SRG SSR place la barre encore plus haut. L'objectif sera en effet d'atteindre la qualification « Minergie-P », soit un pas plus loin vers la « société à 2000 watts ».

Minergie-Eco

Les bureaux dans les bâtiments SRG SSR doivent satisfaire à des exigences élevées en matière d'ergonomie (conditions optimales d'éclairage naturel) et de santé (bureaux sans substances toxiques). Une importance toute particulière est accordée à la préservation des ressources et à l'utilisation de matériaux qui réduisent les risques de pollution. C'est la raison pour laquelle l'entreprise entend – pour les constructions ou les aménagements à venir – aller au-delà des exigences Minergie et répondre carrément aux critères du label supérieur «Minergie-Eco».

Matériaux de construction

Une grande partie des bâtiments SRG SSR a été érigée dans les années 60 et 70. Il a été fait appel à des matériaux tels que l'amiante ou le PCB. A l'époque, ce choix se justifiait pleinement puisque les caractéristiques parlaient en leur faveur. Ce n'est que par la suite qu'on en a découvert leur haute teneur toxique. Il a fallu alors identifier les bâtiments dans lesquels ces matériaux avaient été utilisés de façon à faire disparaître toute trace de substances dangereuses : dans la tour de la TSR à Genève, les spécialistes ont désamianté plus de 9 km de piliers et de poutres ; 4000 m² de revêtement de façade Eternit et 1200 m² cache-radiateur Eternit ont été démontés et éliminés. Par respect pour l'homme et l'environnement, près d'un million de francs de plus que ce que prescrit la loi ont été dépensés pour l'élimination des déchets : les 430 tonnes de déchets d'amiante n'ont pas été remis dans une décharge, mais vitrifiés au moyen d'une procédure spéciale qui fond le matériau contenant l'amiante dans un four à haute température pour le transformer en granulés d'un matériau similaire au verre, amorphe et recyclable. En Europe, le seul site de vitrification est à Bordeaux (F).





VOYAGE AUDIOVISUEL DANS LE TEMPS

En 2007, SRG SSR a créé des archives audiovisuelles en ligne à l'occasion de son 75^e anniversaire : elles englobent actuellement 13 rubriques avec une large palette de thèmes et 80 ans d'histoire de radio/TV depuis 1931 pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Suisse.

Photo : Regula Döbeli, graphiste au studio de Swissinfo





AVEC LA « TIMELINE » IDÉE SUISSE

Le site www.ideesuisse.ch fournit de nombreuses trouvailles en images et en sons sur toutes sortes de sujets: une vraie mine d'enseignements qu'il s'agisse de culture, de formation, d'économie et de politique de l'environnement, ou bien de santé, de sports ou de temps libre. Personnel enseignant, élèves, mais aussi professionnels des médias trouvent ici suggestions et matériel de travail pour leurs cours et leurs exposés.

Photo : Annlis von Steiger, professeure au campus Muristalden de Berne

UNE CONDUITE ET UN CONTRÔLE DE L'ENTREPRISE RESPONSABLES

SRG SSR idée suisse est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. En vertu de la loi fédérale sur la radio et la télévision du 24 mars 2006 (LRTV), en vigueur depuis le 1^{er} avril 2007, et de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV), elle diffuse des programmes de radio et de télévision auxquels s'ajoutent d'autres services journalistiques (médias en ligne, télétexte, offre destinée à l'étranger). Entreprise dédiée au service public, SRG SSR ne poursuit aucun but lucratif. Elle dispose d'une nouvelle concession octroyée par le Conseil fédéral, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008.

Structure de SRG SSR

L'association SRG SSR se compose de quatre sociétés régionales :

- Société SRG.D : Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz
- Société RTSR : Société de Radio-Télévision Suisse Romande
- Coopérative CORSI : Società cooperativa per la Radio-televisione svizzera di lingua italiana
- Société SRG.R : SRG SSR Svizra Rumantscha.

Les sociétés régionales SRG.D et RTSR sont à leur tour subdivisées en sociétés membres.

Collaboration au sein de l'association

L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'association SRG SSR. Elle se compose des délégués des quatre régions linguistiques, auxquels s'ajoutent les membres du Conseil d'administration SRG SSR. A l'échelon des régions, ces deux organes nationaux ont pour corollaires les conseils régionaux et leurs conseils d'administration. Ces derniers délèguent des représentants au sein de l'Assemblée des délégués et du Conseil d'administration SRG SSR. S'ajoutent les conseils des programmes et les organes de médiation élus par ceux-ci.

Le Conseil d'administration assure la direction des affaires de SRG SSR. Il est responsable vis-à-vis de l'autorité de concession du respect des prescriptions légales et dispositions de la concession. Conformément au règlement d'organisation, il confie au directeur général la gestion de l'entreprise et la direction des programmes.

Dans le respect de la politique de l'entreprise et conformément à la concession, aux statuts et au règlement d'organisation, les sociétés régionales ont pour tâches :

- d'assurer la haute direction des unités qui diffusent les programmes de radio et de télévision ainsi que les autres services journalistiques de leur région,
- d'observer et apprécier les programmes ainsi que les autres services journalistiques,
- de mener le débat sur l'audiovisuel de service public au sein de l'opinion et promouvoir la discussion sur ses principes et son développement,
- d'ancrer SRG SSR dans la population via l'affiliation de personnes morales et physiques aux sociétés membres et sociétés régionales ; de représenter les sociétés et la population dans les organes SRG SSR.

Le directeur général de SRG SSR assiste en principe aux réunions du Conseil d'administration national; il est également membre des conseils d'administration des sociétés régionales. Dans des cas particulièrement importants, il peut soumettre leurs décisions au Conseil d'administration SRG SSR.

Réforme des structures

En même temps qu'il adoptait la nouvelle concession SRG SSR fin 2007, le Conseil fédéral a chargé le DETEC et SRG SSR de faire examiner les structures de SRG SSR afin de vérifier si elles satisfont aux critères actuels de gouvernance d'entreprise et d'efficacité. L'efficacité des organes institutionnels devait elle aussi être examinée. L'Assemblée des délégués du 26 novembre 2008 a approuvé le rapport du Conseil d'administration sur la réforme des structures, et le Conseil fédéral en a lui aussi pris acte favorablement.

Désormais, la haute direction est unifiée entre les mains du seul Conseil d'administration SRG SSR. Le Comité régional (jusqu'ici conseil d'administration régional) disposera d'un droit de participation concernant les affaires liées au programme et sera consulté sur les autres questions via son président. Le Conseil régional et l'Assemblée des délégués se voient accorder des possibilités supplémentaires de participation afin qu'ils puissent exercer leur fonction.

En 2009, il s'agira d'adapter les statuts et le règlement d'organisation aux nouvelles structures, dont l'entrée en vigueur est prévue début 2010.

Structure du groupe SRG SSR

SRG SSR compte sept unités d'entreprise: Schweizer Radio DRS (SR DRS), Schweizer Fernsehen (SF), Radio Suisse Romande (RSR), Télévision Suisse Romande (TSR), Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI), Radio e Television Rumantscha (RTR) et Swissinfo. Ces unités sont des filiales de l'association SRG SSR.

Trois unités d'organisation nationales subordonnées au directeur général et au directeur général adjoint fournissent des prestations de service pour le compte de l'entreprise.

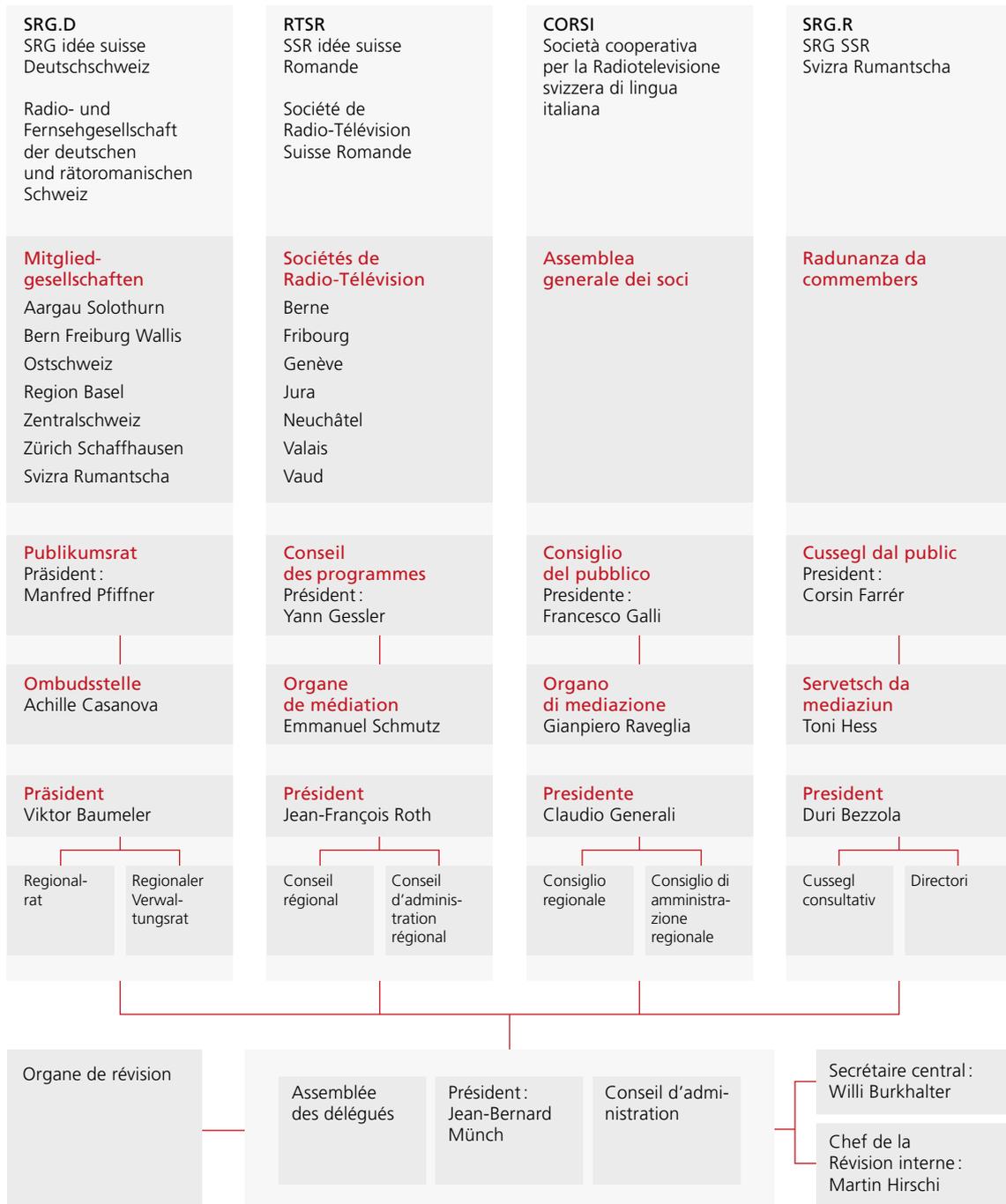
Fin 2008, l'association SRG SSR comptait cinq filiales: TV Productioncenter Zürich AG (TPC), Teletext Suisse SA/Swiss TXT, Publisuisse SA, Telvetia SA et Radio Events Sàrl. Elles assument des tâches qui ne sont pas directement liées à la production des programmes radio/TV ni à l'offre Internet, mais qui contribuent à leur réalisation. Ces filiales sont des sociétés non cotées en Bourse (cf. annexe aux comptes du groupe en page 147). Le 1^{er} janvier 2008, Publica Data AG, chargée de la commercialisation des données d'audience, a été vendue à la fondation Mediapulse.

Chaque filiale est gérée par un conseil d'administration au sein duquel siègent des représentants désignés par le Comité de direction SRG SSR. En règle générale, le président du conseil d'administration des filiales est membre du Comité de direction SRG SSR. Le directeur du TPC siège également au sein de la direction de SF, avec voix consultative.

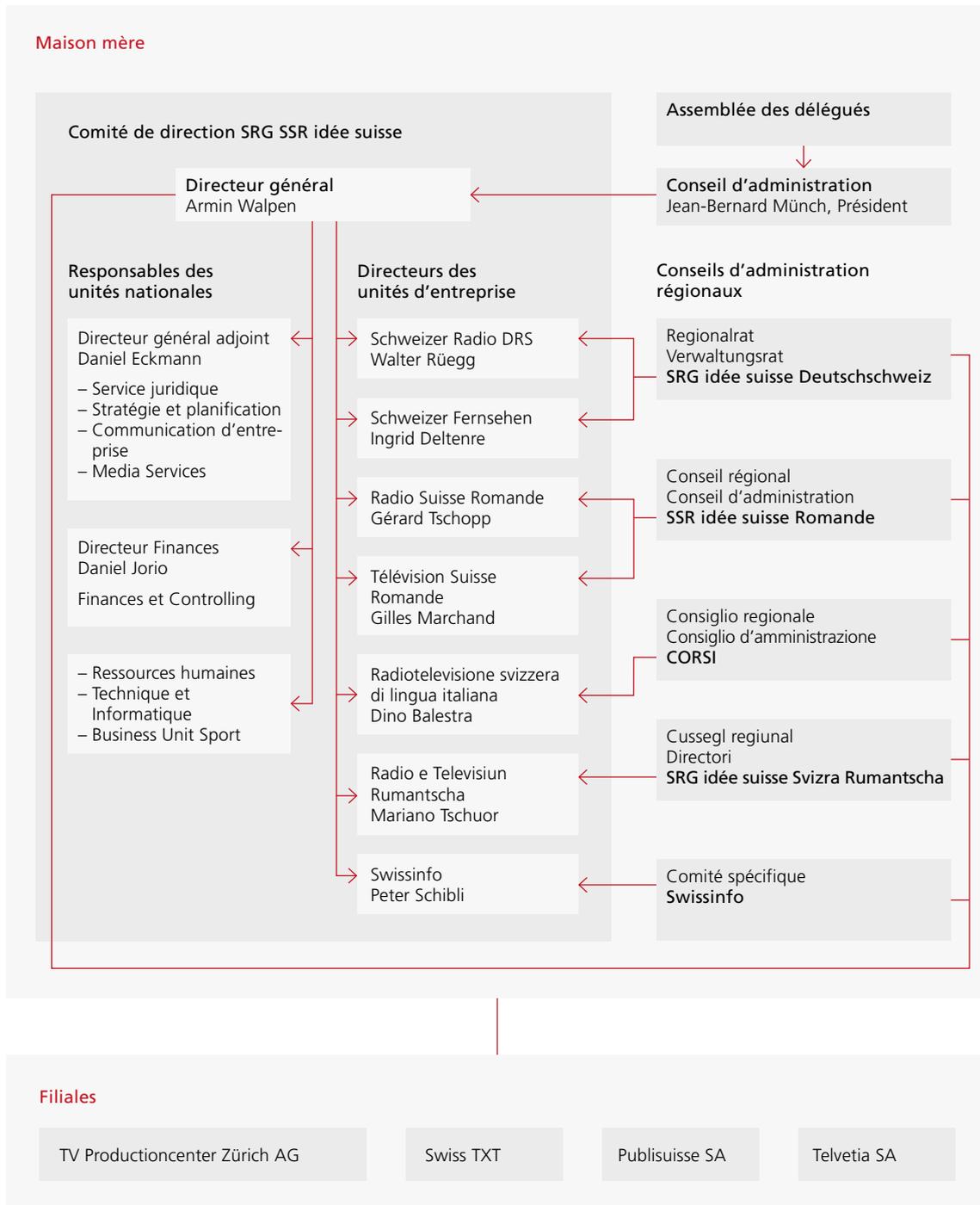
Structure du patrimoine

Au 31 décembre 2008, le capital propre de SRG SSR s'élève à CHF 642 millions. Il se compose d'une réserve de base de CHF 480 millions et d'une réserve provenant des bénéfices de CHF 162 millions.

Structure de l'association 2009



Structure de l'entreprise 2009



Assemblée des délégués

1^{er} nomination

Délégués élus par les sociétés régionales:

SRG.D

Baumeler Viktor, Meggen (Président SRG.D)	Conseil d'administration SRG SSR	2007
Matter Kathrin, Zofingue*		1997
Büschi Hans Ulrich, Berne		2001
Ullrich Niklaus, Arlesheim		2001
Niedermann Dieter J., St-Gall		2005
Fehlmann Stark Lotty, Aarau		2006
Battaglia Hermann, Spiez		2007
Fetscherin Alfred, Meilen		2007
Flury Peter, Laufon		2007
Frey Gerhard, Niederteufen		2007
Gamma Robert, Küssnacht		2007
Hasler Susanne, Villnachern		2007
Hatz Christine, Bâle		2007
Jaggi Leander, Naters		2007
Oeler Arthur, Heiden		2007
Rigg Evi, Mönchaltorf		2007
Spichiger Robert, Thayngen		2007
Zeier Niklaus, Lucerne		2008

RTSR

Roth Jean-François, Courtételle (Président RTSR)	Conseil d'administration SRG SSR	2007
Lavanchy Pierre, Köniz		2004
Benjamin Eric, Genève		2007
Caldara Alexandre, Peseux		2007
Fessler Raphaël, Fribourg		2007
Flühmann Martine, Epalinges		2007
Béguin Thierry, St-Blaise		2008
Cleusix Jean-Marie, Leytron		2008
Devaux Stilli, Orvin		2008

CORSI

Generali Claudio, Gentilino (Président CORSI)*	Conseil d'administration SRG SSR	1997
Keller Fabrizio, Grono		2005
Michael Maurizio, Castasegna		2007
Nosedà John, Lugano		2007
Perrucchi Borsa Simonetta, Lugano		2007
Rigozzi Gerardo, Bedano		2007

SRG.R

Bezzola Duri, Scuol (Président CRR)	Conseil d'administration SRG SSR	2006
Blumenthal Duri, Degen		2007
Godly Remo, Coire		2007

1^e nomination**Membres nommés par l'Assemblée des délégués :**

Münch Jean-Bernard, Domdidier (Président)	CA SRG SSR	2002
Veya Elisabeth, Berne	CA SRG SSR	2001
Küng Lucy, Zurich	CA SRG SSR	2007

Membres nommés par le Conseil fédéral :

Gygi Ulrich, Berne	CA SRG SSR	2007
Lauri Hans, Münsingen	CA SRG SSR	2007

* Selon l'art. 23b, al. 2 des statuts SRG SSR, les membres nommés pour la première fois avant 2000 peuvent être réélus pour la période administrative 2008/11, mais doivent dans tous les cas se retirer l'année de leur 70 ans.

Participant avec droit de proposition et voix consultative :

Walpen Armin, Berne	Directeur général SRG SSR
---------------------	---------------------------

Participants avec voix consultative :

Büttner Barbara, Berne	Représentante du SSM
Schäffler Jürg, Berne	Représentant de l'association des cadres

Membre quittant ses fonctions en 2008 :

Büschi Hans Ulrich, Berne	Conseil central et Assemblée des délégués 2001 à 2008
---------------------------	--

Election et durée du mandat

L'Assemblée compte 41 membres des quatre régions linguistiques répartis comme suit :

Délégués

SRG.D	18
RTSR	9
CORSI	6
SRG.R	3
Total des délégués	36

(y compris les quatre présidents régionaux qui sont d'office délégués et membres du Conseil d'administration)

Autres membres

Conseillers d'administration élus par l'Assemblée des délégués	3
Conseillers d'administration nommés par le Conseil fédéral	2
Total	41

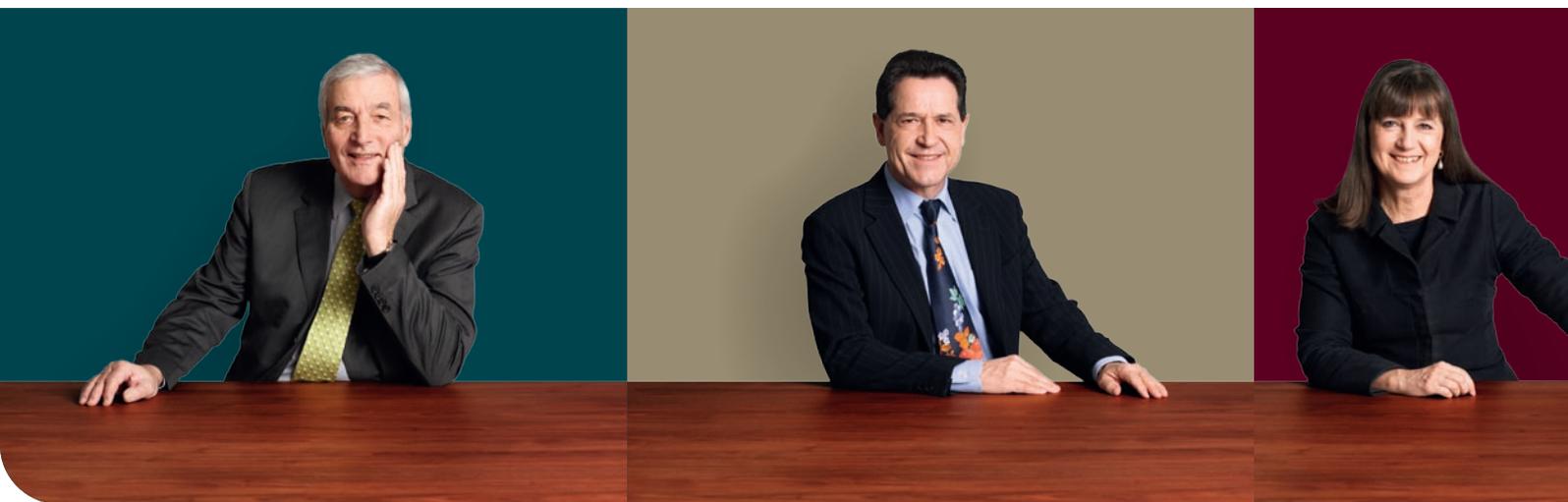
Les délégués peuvent se faire représenter par d'autres personnes. Les représentants doivent disposer d'une procuration de la société régionale. La période administrative compte quatre années; un mandat ne peut excéder 12 ans, que ce soit en qualité de délégué ou membre du Conseil d'administration ou d'un conseil des programmes.

L'Assemblée des délégués invite également le président de l'association du personnel signataire de la CCT et un représentant des cadres à participer à ses réunions.

Modalités de travail et compétences

L'Assemblée des délégués se réunit au moins deux fois par an pour une séance dirigée par le président de SRG SSR, également président du Conseil d'administration. Une réunion est consacrée aux affaires statutaires ordinaires, en particulier à l'adoption du rapport annuel et des comptes.

Les statuts définissent les compétences de l'organe suprême de SRG SSR et celles du Conseil d'administration. La répartition des compétences correspond, à quelques exceptions près, au droit des sociétés anonymes. En plus des questions statutaires, l'Assemblée des délégués se prononce sur les propositions au Conseil fédéral concernant le montant de la redevance, la politique des médias et les changements à apporter à la concession. Elle approuve le règlement d'organisation, les statuts de Swissinfo, la nomination du directeur général et édicte le règlement sur les indemnités de ses membres et de ceux du Conseil d'administration.



De gauche à droite :

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration assure la haute direction de la société. Il est responsable de tous les dossiers qui ne relèvent pas explicitement d'un autre organe. Le Conseil d'administration comprend neuf membres :

Jean-Bernard Münch

Domdidier, président du Conseil d'administration depuis 2002

Docteur en sciences politiques, Jean-Bernard Münch a entamé sa carrière professionnelle à la TSR, en 1969. Il entre ensuite à la Direction générale de SRG SSR où il est nommé, en 1981, directeur des finances et de la gestion. Dès 1990, il rejoint l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER) en tant que secrétaire général (CEO). Son premier mandat est reconduit pour six autres années. Depuis 2002, il exerce une activité de consultant indépendant à l'échelle internationale.

Ulrich Gygi

Berne, membre du Conseil d'administration depuis 2007

Ulrich Gygi a étudié les sciences économiques à l'Université de Berne où il a obtenu son doctorat. Assistant à l'Institut de gestion d'entreprise de l'Université de Berne, il a intégré ensuite l'Administration fédérale des finances (AFF) en 1979. Après un passage à l'ancien Office fédéral de l'organisation, il a été promu, en 1986, vice-directeur et, en 1989, directeur de l'AFF. Depuis l'été 2000, Ulrich Gygi est directeur général de La Poste Suisse. Le Conseil fédéral l'a nommé le 1^{er} janvier 2009 président du Conseil d'administration des CFF.

Autre mandat : AXA Winterthur.

Elisabeth Veya

Berne, membre du Conseil d'administration depuis 2000

Titulaire d'un doctorat en droit, Elisabeth Veya a exercé auprès des tribunaux, dans une banque et au sein de l'administration avant de devenir journaliste à la rédaction internationale de Schweizer Radio DRS (« Echo der Zeit »), puis secrétaire centrale du PS Suisse. Après un long séjour au Zimbabwe, Elisabeth Veya a occupé la fonction de cheffe de presse adjointe du Département fédéral des finances (DFF). Elle a été ensuite conseillère personnelle du chef du DFF, puis conseillère du chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Elle est aujourd'hui directrice de la Fondation Science et Cité.

**Jean-François Roth**

Courtételle, membre du Conseil d'administration depuis 2007, président de la RTSR

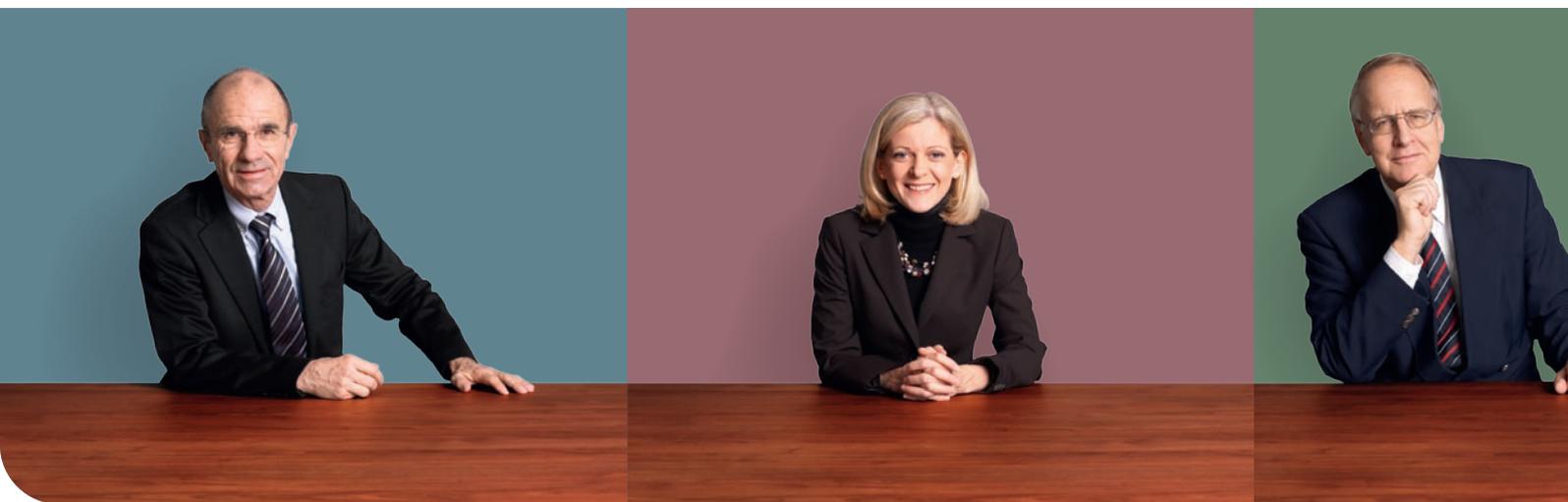
Jean-François Roth est avocat. Il a été conseiller aux Etats de 1987 à 1994 puis conseiller d'Etat du Canton du Jura de 1994 à 2006.

Mandats au sein de conseils d'administration et autres : Florilait SA (président), Fondation de formation en arts de la scène « Cour de miracles » (président), Suisse Tourisme (président).

Viktor Baumeler

Meggen, membre du Conseil d'administration depuis 2008, président de SRG.D

Viktor Baumeler, docteur en droit, a été chef d'état-major du département social de la Ville de Zurich (de 1979 à 1984), puis du département de l'éducation du Canton de Lucerne (de 1984 à 1988), avant d'assumer les fonctions de chancelier d'Etat du Canton de Lucerne (en qualité de chef d'état-major du gouvernement et du parlement) entre 1988 et 2008.



Duri Bezzola

Scuol, membre du Conseil d'administration depuis 2006, président de la société régionale SRG SSR Svizra Rumantscha

Duri Bezzola est architecte de formation. Membre de l'exécutif communal de Scuol de 1983 à 1990, il a représenté le canton des Grisons au Conseil national de 1991 à 2007. De 2000 à 2008, il a été président de Swiss Ski (fédération suisse de ski).

Mandats au sein de conseils d'administration et autres : Bezzola Denoth SA, Bogn Engiadina SA (président), Chemins de fer rhétiques, imprimerie Sihldruck SA (président).

Lucy Küng

Zurich, membre du Conseil d'administration depuis 2008

Lucy Küng a passé son doctorat et soutenu une thèse d'habilitation en économie d'entreprise à l'Université de St-Gall. Ses recherches (Ashridge Management Institut) et son enseignement (Université Jönköping en Suède) portent essentiellement sur la gestion des médias. Présidente de l'EMMA (European Media Management Association), elle exerce également une activité de consultante auprès d'organisations dirigeantes en matière de stratégie, innovation et culture.



Hans Lauri

Münsingen, membre du Conseil d'administration depuis 2008

Hans Lauri est docteur en droit et avocat. Après avoir été chef de section et vice-directeur auprès de l'Administration fédérale des finances (AFF), il a dirigé de 1986 à 1994 l'Administration fédérale des douanes (AFD), avant d'être nommé conseiller d'Etat et ministre cantonal des finances de Berne (jusqu'en 2001). De 2001 à 2007, il a représenté le canton de Berne au Conseil des Etats. Il exerce aujourd'hui en tant que consultant indépendant.

Mandats au sein de conseils d'administration: BLS SA (président), Berner Reha Zentrum AG (président), Basler&Hofmann Ingenieure und Planer AG, Sucrieries Aarberg et Frauenfeld SA, Conseil de fondation de la caisse de pension SAF SA, RUAG Holding, fondation Inselspital.

Claudio Generali

Gentilino, vice-président du Conseil d'administration depuis 1997, président de la CORSI

En 1966, Claudio Generali achève ses études de sciences économiques à l'Université de Genève. Après avoir travaillé à l'UBS, il rejoint la Banca dello Stato del Canton Ticino dont il est nommé directeur général adjoint. Il a été conseiller d'Etat du Canton du Tessin de 1983 à 1989.

Mandats au sein de conseils d'administration: Implenja, Schindler Elettronica, Fondation Swiss Aviation, Banca del Ceresio, Association bancaire tessinoise (président).

Déclaration des intérêts

Les principales autres activités au sein d'organes de direction et de surveillance ainsi que les fonctions politiques sont indiquées pour chaque membre.

Participations croisées

Il n'y a pas de participation croisée à des conseils d'administration entre SRG SSR et d'autres sociétés en dehors de l'association SRG SSR ou de son périmètre de consolidation.

Election et durée du mandat

Les quatre présidents des sociétés régionales sont d'office membres du Conseil d'administration. Le Conseil fédéral désigne deux membres, l'Assemblée des délégués trois.

Organisation interne

Le président du Conseil d'administration, également président de SRG SSR, est élu par l'Assemblée des délégués. Le Conseil d'administration s'organise librement. Il désigne un secrétaire qui n'est pas membre du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Il désigne les comités suivants :

Comité de rémunération

Le comité de rémunération se compose de Jean-Bernard Münch (président), Viktor Baumeler et Hans Lauri.

Ce comité élabore et supervise à l'intention du Conseil d'administration les principes d'une politique de rémunération cohérente des cadres dirigeants du groupe ainsi que l'enveloppe salariale applicable aux échelons nationaux supérieurs de la maison mère. Il prépare également les dossiers sur la rémunération des organes nationaux de l'organisation institutionnelle. Il fixe, sur mandat du Conseil d'administration, les conditions d'engagement du directeur général. En 2008, il s'est réuni deux fois. Le Conseil d'administration a reçu les procès-verbaux des réunions.

Comité de nomination

Le comité de nomination regroupe Jean-Bernard Münch (président), Viktor Baumeler, Jean-François Roth et Ulrich Gygi.

Le comité veille à ce que le Conseil d'administration soit composé de manière équilibrée et prépare, à l'intention de ce dernier, les dossiers de nomination du directeur général (catégorie 0) et des cadres des échelons nationaux supérieurs. Il se réunit en fonction des besoins ; en 2008, il a tenu une seule séance. Le Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des réunions ou, dans le cas de proposition de candidat, un rapport des délibérations.

Comité d'audit

Le comité d'audit se compose de Claudio Generali (président), Duri Bezzola et Hans Lauri.

Chargé d'assister le Conseil d'administration dans ses activités de surveillance et de contrôle, le comité a trois tâches principales : évaluer les processus de contrôle et les risques au sein de l'entreprise, assurer l'examen et le contrôle préliminaires des rapports financiers, évaluer l'indépendance et les prestations de la Révision interne et de l'organe de contrôle externe. En 2008, le comité d'audit s'est réuni cinq fois. Il remet les procès-verbaux au Conseil d'administration. En cas de dossiers particuliers, le président SRG SSR peut assister aux séances avec voix consultative.

Comité d'investissement

Le comité d'investissement se compose de Duri Bezzola (présidence), Ulrich Gygi et Lucy Küng.

Ce comité se tient régulièrement informé des développements importants pour l'entreprise qui concernent la technologie, l'organisation, les restructurations, les normalisations, les constructions et les sites d'exploitation. Il évalue à l'intention du Conseil d'administration la stratégie d'investissement, les masterplans (plans directeur à long terme) dans le domaine de l'immobilier, les plans d'investissement et les budgets afférents. Il lui appartient enfin de suivre la réalisation de projets d'investissements d'envergure ou qui revêtent une importance stratégique. En 2008, le comité d'investissement s'est réuni quatre fois.

Comité spécifique Swissinfo

Swissinfo est subordonnée au Conseil d'administration SRG SSR, qui désigne les membres du comité spécifique. Celui-ci se compose d'Elisabeth Veya (présidence), Lucy Küng et Jean-François Roth (tous membres du CA) ainsi que du directeur général comme membre à part entière. Il ne représente donc pas un comité du Conseil d'administration au sens strict, ce qui est souligné par l'ajout « spécifique ».

Le comité spécifique prépare des dossiers à l'attention du Conseil d'administration SRG SSR, mais dispose aussi de propres compétences de décision selon les statuts Swissinfo.

Modalités de travail du Conseil d'administration

En 2008, le Conseil d'administration s'est réuni dix fois. En principe, le directeur général et le directeur général adjoint participent aux séances. Si les affaires traitées le requièrent, le Conseil d'administration invite également des membres du Comité de direction, des responsables de la Direction générale ainsi que d'autres experts. Une fois par an, il procède à l'évaluation de ses activités.

Répartition des compétences entre le Conseil d'administration, le directeur général et le Comité de direction

Les statuts et l'art. 716b du Code des obligations (CO) précisent que le Conseil d'administration délègue au directeur général la gestion du groupe et la direction des programmes conformément à un règlement d'organisation. En vigueur depuis le 29 novembre 2007, le règlement d'organisation révisé fixe l'obligation de faire rapport et les modalités de la gestion, détermine les postes nécessaires, en définit les tâches et spécifie les attributions inaccessibles du Conseil d'administration aux termes de l'art. 716b CO. Il veille en outre à une juste délimitation entre compétences nationales et compétences régionales.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil d'administration dispose des instruments d'information et de contrôle suivants :

- rapport trimestriel selon le « Balanced Scorecard » dans les secteurs suivants : marché, offre, finances, processus d'exploitation, RH, respect des objectifs stratégiques et projets,
- comptes prévisionnels actualisés tous les trimestres,
- comptes annuels,
- budget et plan financier à moyen terme,
- plan de révision annuel de la Révision interne,
- rapports de révision des organes de révision interne et externe, Management Letter de l'organe de révision externe,
- rapport annuel sur l'état des filiales et des participations de SRG SSR.

Subordonnée au Conseil d'administration, la Révision interne soutient ce dernier et le comité d'audit dans leurs tâches de surveillance et de contrôle.



De gauche à droite :

Comité de direction

Le Comité de direction se compose du directeur général, du directeur général adjoint, du directeur Finances et des sept directeurs d'unité d'entreprise :

Armin Walpen

Directeur général depuis 1996, né en 1948, CH

Titulaire d'une licence de droit, Armin Walpen travaille à l'ancien Département fédéral des transports et de l'énergie (DFTE) de 1974 à 1988, notamment pour le Service radio et télévision qu'il dirige de 1980 à 1988. Il entre ensuite au «Tages-Anzeiger» où il dirige la rubrique «Audiovisuelle Medien» de 1988 à 1991, avant de devenir secrétaire général du Département fédéral de justice et police (DFJP) de 1991 à 1996.

Mandats au sein de conseils d'administration et autres : Union Européenne de Radio-Télévision (UER), conseiller stratégique et vice-président du Comité de l'Association Fernfachhochschule Schweiz (formation universitaire à distance), Conseil de fondation Schloss Leuk (château de Loèche).

Daniel Eckmann

Directeur général adjoint depuis 2004, né en 1950, CH

Secrétaire juridique de l'ancien Office fédéral de la propriété intellectuelle, Daniel Eckmann devient chef de presse de la Ville de Berne, avant de prendre la tête, en 1987, du service de presse et d'information de SF (à l'époque Schweizer Fernsehen DRS). Au service du conseiller fédéral Kaspar Villiger depuis 1991, Daniel Eckmann devient responsable de la communication auprès de l'ancien Département militaire fédéral, puis conseiller personnel durant l'année présidentielle 1995, et enfin délégué à la communication et membre de la direction du Département fédéral des finances (DFF) à partir de 1997.

Mandats au sein de conseils d'administration et autres : Billag SA, membre des conseils de fondation du Centre de formation des journalistes alémanique (MAZ), du Conseil suisse de la presse, de l'agence Antidoping Suisse, de l'Institut suisse de relations publiques (SPRI), ainsi que du Conseil de l'Institut des sciences de la communication et des médias de l'Université de Berne et de la Swiss Olympic Academy.



Gilles Marchand

Directeur de la TSR depuis 2001, né en 1962, CH

Sociologue de formation, Gilles Marchand travaille à la « Tribune de Genève » de 1988 à 1990. Il rejoint ensuite Ringier Romandie où il dirige le département Recherche, marketing et communication avant de prendre la direction du groupe en 1998.

Mandats au sein de conseils d'administration et autres : Publisuisse SA (président), TV5 Monde, Swiss TXT, Communauté des télévisions francophones, Festival Media Nord Sud, Fondation pour l'écrit, Union Européenne de Radio-Télévision (suppléant d'Armin Walpen).

Dino Balestra

Directeur de la RSI depuis le 1^{er} décembre 2006, né en 1947, CH

Après des études de pédagogie, Dino Balestra entre en 1968 à la Televisione della Svizzera Italiana (TSI). En 1986, il est nommé directeur des programmes de la Radiotelevisione della Svizzera Italiana (RTSI) et en 1999, il prend les rênes de la TSI.

Mandats au sein de conseils d'administration : Swiss TXT, Publisuisse SA.

Daniel Jorio

Directeur Finances et Controlling depuis 1999, né en 1953, CH

Daniel Jorio est ingénieur ETS en génie civil. Il a obtenu en 1978 une licence en sciences commerciales et industrielles à l'Université de Genève. Après s'être spécialisé dans le secteur Finances et Controlling auprès de diverses entreprises nationales et internationales, il rejoint SRG SSR en 1989.

Mandats au sein de conseils d'administration et autres : Publisuisse, Caisse de pension SRG SSR (CPS), Fondation pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Télévision Suisse Romande.



Walter Rüegg

Directeur de SR DRS depuis 1999, né en 1947, CH

Docteur en économie, il travaille de 1973 à 1980 à SF (à l'époque Schweizer Fernsehen DRS), notamment comme journaliste économique et chef de la rubrique économique. De 1982 à 1984, il occupe le poste de secrétaire général du «Tages-Anzeiger». Avant d'accéder à la tête de SR DRS, il était président de la direction du groupe VogtSchild/Habegger.

Mandats au sein de conseils d'administration: Publica Data AG, Publisuisse SA, Viasuisse SA (président), Mediapulse SA.

Bernard Cathomas

Directeur de la RTR depuis 2001, né en 1946, CH

Bernard Cathomas a été directeur de la fondation Pro Helvetia de 1998 à 2001 et secrétaire général de la Lia Rumantscha de 1980 à 1997. Docteur en littérature allemande, il a enseigné pendant sept ans à l'école normale grisonne.

Autres mandats: jury du Prix Innovateur SRG SSR (président), Chaîne du bonheur (Conseil de fondation), chef de délégation aux négociations pour la CCT 2009, président de différents comités de pilotage internes (MD, SCI).

Ingrid Deltenre

Directrice de SF depuis 2004, née en 1960, NL

Après des études de pédagogie et journalisme, Ingrid Deltenre occupe les fonctions de secrétaire générale de l'association Presse Suisse, responsable de projet au sein du département «Business Development» de Ringier SA, cheffe d'édition du journal économique Cash et Chief Marketing Officer auprès de Swisscard AECS SA. Avant de prendre les rênes de SF, elle a dirigé Publisuisse SA.

Mandats au sein de conseils d'administration: Publisuisse SA, Swiss TXT (présidente), Telepool Sàrl (présidente), TV Productioncenter Zürich AG (présidente).



Gérard Tschopp

Directeur RSR depuis 1999, né en 1954, CH

Gérard Tschopp est licencié en sciences politiques de l'Université de Genève, et a poursuivi des études de droit et d'économie avant de se tourner vers le journalisme en 1977. Entré à la RSR en 1979, il prend la direction du département de l'Information en 1984. Mandats au sein de conseils d'administration et autres: Agence Télégraphique Suisse SA (ATS), Romandie FM SA, Caisse de pension SRG SSR (CPS), Swiss TXT.

Peter Schibli

Directeur de Swissinfo depuis 2008, né en 1956, CH

Après des études de droit à l'Université de Berne, Peter Schibli a entamé sa carrière professionnelle comme journaliste au «Bund» et au «Badener Tagblatt». De 1986 à 2007, il a travaillé pour la «Basler Zeitung» (BaZ), tout d'abord à la rubrique nationale, puis comme correspondant en Allemagne et aux Etats-Unis. En 2000, il prend la direction de la rédaction online de la «BaZ», avant de rejoindre la rédaction en chef en qualité de responsable multimédia en 2003. C'est en mars 2007 qu'il entre à Swissinfo où il est rédacteur en chef depuis le 1^{er} janvier 2008.

A quitté l'entreprise à la fin août 2008 :

Beat Witschi

Directeur de Swissinfo depuis 2005, né en 1958, CH

Journaliste de formation, Beat Witschi a travaillé pendant sept ans comme journaliste radio à Swissinfo, avant de rejoindre en 1995 CNN International TV. Dès 1999, il participe au lancement de la plateforme multimédia www.swissinfo.ch dont il assure ensuite le développement continu. En 2000–2001, il rejoint CNN London et collabore à la mise sur pied du site www.europe.cnn.com.

Le chef Staff SRG SSR et le chef Communication d'entreprise SRG SSR participent aux réunions, avec voix consultative. D'autres cadres et experts peuvent être invités à présenter des sujets particuliers.

Autres activités et intérêts

Certains membres du Comité de direction représentent SRG SSR dans les conseils d'administration de filiales de SRG SSR ou de sociétés en partie détenues par SRG SSR, au sein de conseils de fondation ou d'autres sociétés proches. Lorsque des honoraires sont versés, leur montant est limité à CHF 15 000 par membre.

Les membres du Comité de direction peuvent être autorisés à exercer une activité accessoire, pour autant

- que celle-ci ne soit pas en conflit économique ou déontologique avec SRG SSR,
- que SRG SSR en tire un intérêt direct ou que cette activité soit nécessaire pour des raisons familiales,
- qu'il s'agisse de fonctions requérant peu de temps pour des organisations caritatives ou sociales,
- ou d'activités dans le domaine de la formation ou encore de fonctions qui relèvent de la sphère des intérêts personnels.

Les mandats et activités accessoires des membres du Comité de direction sont précisés pour chacun d'eux.

Modalités de travail du Comité de direction

En tant qu'organe supérieur de direction, le Comité de direction définit les stratégies et les plans du groupe qu'il soumet au Conseil d'administration avant d'en coordonner la mise en œuvre. Il traite les questions essentielles qui concernent l'entreprise et, par son action de coordination et de concertation, veille à ce que les unités d'entreprise et la Direction générale agissent dans l'intérêt du groupe. Le Comité de direction se réunit en principe une fois par mois pour une séance d'un ou de deux jours.

A la tête du Comité de direction, le directeur général tranche lorsque le comité ne parvient pas à un accord. Il est tenu de rendre des comptes au Conseil d'administration quant au respect des objectifs. Il met en place les instruments appropriés pour la direction de l'entreprise et veille à leur application.

Contrats de management

Le groupe SRG SSR n'a délégué aucune tâche de direction à des tiers.

Rémunération 2008

CHF 1000	Salaire	Honoraires	Part prestation	Prestations accessoires	Total 2008
Président Conseil d'administration		135		12	147
Autres membres Conseil d'administration (8) (mandats nationaux et régionaux consolidés)		451	2	61	514
Autres membres Conseil d'administration (8) (mandat national)		312		28	340
Directeur général	398		98	53	549
Autre membres Comité de direction (9)*	2422	82	599	260	3363

* Depuis le 1^{er} juillet 2007, le CFO est membre du Comité de direction (CD). C'est la raison pour laquelle les indemnités n'ont été versées à neuf membres qu'à partir de 2008.

Le salaire indiqué correspond au salaire de base. Les honoraires sont versés pour l'exercice de mandats d'administrateur réalisés dans l'intérêt de SRG SSR que ce soit au sein du groupe, de filiales et de sociétés dans lesquelles SRG SSR détient des participations, ou d'autres sociétés. La part prestation correspond aux primes versées pour récompenser des prestations particulières ou le respect des objectifs. Les prestations accessoires comprennent les forfaits pour frais professionnels et frais de représentation, les contributions de l'employeur à la caisse de prévoyance professionnelle des cadres, l'utilisation des voitures de service à des fins privées, l'abonnement général des CFF en première classe et le remboursement de la redevance radio/TV. Les honoraires et prestations accessoires des membres du Conseil d'administration SRG SSR comprennent l'indemnisation des activités exercées au sein du Conseil d'administration SRG SSR (mandat national) et de ses comités et – pour les quatre présidents régionaux – au sein des sociétés régionales (mandats régionaux).

Le 26 avril 2008, l'Assemblée des délégués a fixé les honoraires du président à CHF 135 000 pour toute l'année et ceux des autres membres CA n'exerçant pas de fonction exceptionnelle à CHF 32 000. Les membres du CA toucheront par ailleurs des jetons de présence de CHF 1 000 pour chaque séance de comité. Le vice-président et les présidents des comités touchent une indemnité de fonction. Les montants correspondent aux tarifs que le Conseil fédéral a recommandés par arrêté du 21 décembre 2007 pour le président et les administrateurs SRG SSR n'exerçant pas de fonction exceptionnelle. Les honoraires des présidents régionaux sont fixés par les conseils régionaux et fluctuent entre CHF 16 000 et 36 000.

Le Comité de rémunération fixe le salaire de base du directeur général conformément à l'enveloppe avalisée par le Conseil d'administration. Il décide aussi de la part prestation, en fonction des objectifs annuels arrêtés par le Conseil d'administration. Les autres membres du Comité de direction voient leurs salaires et la part prestation fixés par le directeur général et les conseillers d'administration régionaux sur la base de l'enveloppe salariale budgétée.

Droit de participation des membres de l'association SRG SSR

Voir les explications au chapitre « Collaboration au sein de l'association » (page 90).

Organe de révision

Depuis 1997, KPMG exerce le mandat d'organe statutaire de contrôle. Depuis 2003, la fiduciaire vérifie également les comptes annuels des filiales TPC AG, Swiss TXT et Publisuisse SA et assume la fonction de réviseur des comptes du groupe. Christian Schwarz est le réviseur en chef depuis 2002. En 2008, les honoraires versés pour la révision s'élèvent à CHF 536 500. Pour ses autres tâches de conseil au sein du groupe, KPMG a facturé CHF 95 000.

Le Comité d'audit examine le résultat de la révision avec l'organe de révision. Avant d'évaluer la qualité de la révision, il s'informe sur le calendrier et le processus de révision, ainsi que sur la collaboration avec la Révision interne et les départements concernés de SRG SSR.

Politique d'information

SRG SSR pratique une politique de communication ouverte, transparente et en prise sur son temps. Elle informe à l'interne et à l'externe via tous les canaux disponibles, notamment Internet, Intranet, la presse, les événements, les contacts directs avec le personnel, les représentants des autorités et des milieux politiques, les associations et le public. A l'instar d'une société cotée en Bourse, elle communique régulièrement sur la stratégie, son évolution, la planification financière de l'entreprise et les décisions importantes. Diffuseur de service public essentiellement financé par la redevance, SRG SSR s'est fixée des objectifs quantitatifs et surtout qualitatifs, et rend compte de leur respect à intervalles réguliers.

Au niveau national, SRG SSR communique par le biais de la Communication d'entreprise et, au niveau régional, par l'intermédiaire des services de communication des unités d'entreprise et des filiales. La Communication d'entreprise du groupe rend compte des questions nationales – objectifs, mission et stratégie du service public de l'audiovisuel, loi et ordonnance sur la radio et la télévision, concession, distribution, redevance et péréquation financière, projets nationaux, dossiers et partenariats médias nationaux, convention collective de travail et projets interrégionaux. Elle est responsable du branding national, de sa mise en relation avec le service public et de la visibilité pour celles et ceux qui paient la redevance. Elle se charge des relations avec les groupements d'intérêts nationaux.

Responsables du positionnement stratégique de leur marque, les services régionaux de la communication d'entreprise se chargent de l'information sur les programmes et les sujets qui intéressent leurs unités d'entreprise, et sur les projets régionaux.

| COMPTES 2008

COMPTES ANNUELS SRG SSR IDÉE SUISSE

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chiffres en bref

Le commentaire ci-après se rapporte aux comptes annuels de la maison mère.

		2008	2007
Résultat d'entreprise	CHF mio	-79,1	-18,5*
Produits d'exploitation	CHF mio	1 580,7	1 569,2
Charges d'exploitation	CHF mio	1 652,9	1 587,8*
Entrées de fonds liées à l'exploitation	CHF mio	41,3	84,6
Acquisition d'immobilisations corporelles	CHF mio	97,9	91,9
Effectif postes	à plein temps	4 869	4 741
	personnes	6 164	5 976
Redevances de réception par foyer	CHF par an	462	462
Radio		169	169
Télévision		293	293
(foyers privés, TVA comprise)			
Volume de diffusion radio des quatre régions linguistiques	en heures	159 601	147 034
Productions propres		35 286	30 664
Productions de tiers		100 650	97 882
Reprises		23 665	18 488
Productions propres	en %	22,1	20,9
Productions de tiers		63,1	66,6
Reprises		14,8	12,5
Volume de diffusion télévision des quatre régions linguistiques	en heures	70 847	62 530
Productions propres		9 050	9 191
Productions de tiers		16 289	15 673
Reprises		45 508	37 666
Productions propres	en %	12,8	14,7
Productions de tiers		23,0	25,1
Reprises		64,2	60,2

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

Commentaire du compte de résultat

En dépit de la nouvelle hausse des produits d'exploitation en 2008, la progression significative des charges de programme et de production sur fond de crise financière omniprésente s'est soldée par un déficit de 79,1 millions de francs (contre 18,5 millions de francs en 2007).

En hausse de 0,7%, les produits d'exploitation s'inscrivent à 1580,7 millions de francs. Le recul de 12,0 millions de francs (-4,4%) enregistré par les recettes publicitaires a pu être plus que compensé par les autres postes de recettes : les produits du sponsoring et du programme affichent en effet des augmentations jusqu'à 10,9%.

En progression de 4,1%, les charges d'exploitation enregistrent une hausse supérieure à celle du chiffre d'affaires, atteignant ainsi 1652,9 millions de francs. Cet accroissement des coûts a déjà été reconnu et pronostiqué au stade de la budgétisation. Les mesures engagées ne déploieront toutefois leurs effets qu'au cours des prochaines années. Comme mentionné plus haut, les charges de programme et de production accusent une hausse particulièrement importante de 29,7 millions de francs (+4,7%), imputable pour l'essentiel à la réalisation et diffusion de l'UEFA Euro 2008™ et des Jeux olympiques de Pékin.

Les turbulences sur le marché financier et l'effet de la baisse des cours des devises n'ont pas épargné SRG SSR. Les opérations de couverture des risques grèvent le résultat à hauteur de 8,0 millions de francs, alors que les mesures d'assainissement de la Caisse de pension SRG SSR idée suisse le pénalisent à raison de 24,1 millions de francs.

Redevances de réception

Etat au 31 décembre	2008	2007
Radio à titre privé	2 721 379	2 686 199
Radio à titre professionnel	24 303	71 285*
Radio à titre commercial	48 778	0*
Total radio	2 794 460	2 757 484
Télévision à titre privé	2 744 132	2 717 476
Télévision à titre professionnel	5 926	23 365*
Télévision à titre commercial	22 182	0*
Total télévision	2 772 240	2 740 841

* Pas de répartition des valeurs antérieures en fonction des nouveaux relevés

Près de 98,2% des redevances sont payées à titre privé par les foyers (radio et télévision) et 1,8% à titre professionnel et commercial par les hôpitaux, hôtels, grandes surfaces, etc.

La réception commerciale a été relevée pour la première fois en 2008 ; elle se subdivise en trois sous-catégories :

- Réception commerciale I : 1 à 10 récepteurs
- Réception commerciale II : 11 à 50 récepteurs
- Réception commerciale III : plus de 50 récepteurs

Comme en 2007, on enregistre en 2008 aussi une progression du nombre des personnes s'acquittant de la redevance. La hausse est de 1,3% en radio (contre 0,6% en 2007) et de 1,2% en TV (contre 0,9% en 2007). Si l'on tient compte de l'évolution globale – personnes s'acquittant de la redevance et personnes exonérées –, on constate que le nombre des personnes exonérées affiche une hausse légèrement supérieure (+0,6%) à celui des personnes qui paient la redevance, en radio comme en télévision.

Recettes publicitaires

Après une année 2007 en forte progression (+9,2% par rapport à 2006), le marché publicitaire a continué de croître en 2008. Le résultat annuel fait apparaître des dépenses publicitaires brutes de 4,0 milliards de francs (+2,6%) selon Media Focus. La croissance est surtout intervenue au premier semestre. Les changements conjoncturels se sont fait sentir à partir de juin, entraînant un repli des investissements publicitaires au second semestre. La concurrence a gagné en intensité au fil de la crise, avec à la clé une guerre des prix toujours plus acharnée.

En 2008, les chaînes TV de SRG SSR ont généré, selon Media Focus, des recettes publicitaires brutes de 502 millions de francs (+4,0% par rapport à 2007), ce qui correspond à une part de marché de 45,5%. Elles restent ainsi en tête du marché suisse de la publicité TV, à l'instar des années précédentes.

Si les chaînes TV de Suisse alémanique ont surtout pu maintenir leur part de marché grâce à l'UEFA Euro 2008™, celles de Suisse romande et Suisse italienne restent les leaders incontestés.

Au-delà d'une croissance induite par la loi sur la radio et la télévision (LTRV) au 1^{er} trimestre, les télévisions privées étrangères dotées de fenêtres publicitaires suisses montrent des signes d'essoufflement. Quant aux télévisions régionales, elles font partie des perdants, contrairement aux attentes du législateur.

Comparaison pluriannuelle

CHF mio	2008	2007	2006	2005	2004
Redevances de réception	1 128,9	1 122,1	1 116,1	1 114,0	1 096,9
Recettes commerciales	361,1	363,4	356,1	348,9	345,1
Autres recettes	90,7	84,3	75,1	74,7	92,7
Diminution sur recettes	0,0	-0,6	-0,8	-0,4	-0,1
Produits d'exploitation	1 580,7	1 569,2	1 546,5	1 537,2	1 534,6
Charges de personnel	693,9	667,1	631,7	628,1	641,4
Charges de programme et de production	666,5	636,8	668,9	638,2	645,1
Autres charges d'exploitation	217,5	216,0	189,9	177,3	161,2
Amortissements et corrections de valeur	75,0	67,9*	87,2*	95,3	83,9
Charges d'exploitation	1 652,9	1 587,8	1 577,7	1 538,9	1 531,6
Résultat d'exploitation	-72,2	-18,6	-31,2	-1,7	3,0
Résultat financier	-6,9	0,1*	8,7*	0,7	-2,6
Résultat d'entreprise	-79,1	-18,5	-22,5	-1,0	0,4

* Valeurs adaptées; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

Commentaire du bilan

La somme de 1094,4 millions de francs inscrite au bilan le 31 décembre 2008 est en recul de 4,3% par rapport à 2007 (recul 2007 par rapport à 2006: -0,7%).

Les actifs affichent une baisse parmi les liquidités, les papiers-valeurs et les stocks, alors que les actifs immobilisés sont en hausse. Côté passifs, on enregistre un résultat d'entreprise une nouvelle fois négatif.

Indices

	31.12.2008	31.12.2007
Current Ratio	146,2%	104,1%*
Actifs circulants en % des capitaux étrangers à court terme		(avant 103,7%)
Intensité de placement	70,0%	63,9%*
Actifs immobilisés en % du total du bilan		(avant 64,0%)
Couverture des actifs immobilisés I	79,6%	94,1%*
Capitaux propres en % des actifs immobilisés		(avant 93,9%)
Couverture des actifs immobilisés II	113,5%	102,2%*
Capitaux propres et capitaux étrangers à long terme en % des actifs immobilisés		(avant 102,0%)
Degré d'autofinancement	55,7%	60,2%*
Capitaux propres en % du total du bilan		(avant 60,1%)

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

L'amélioration des indices « Current Ratio » et « Couverture des actifs immobilisés II » s'explique essentiellement par le remplacement, mi-2008, de l'emprunt public par un prêt contre reconnaissance de dette de Postfinance.

Il en est résulté le transfert de 200 millions de francs des capitaux étrangers à court terme aux capitaux étrangers à long terme, ce qui a eu une influence significative sur ces deux valeurs.

Le recalcul (restatement) nécessité par la première application des Swiss GAAP RPC 2007 n'a qu'une influence minimale sur les indices. Les valeurs initiales de l'exercice précédent sont mentionnées entre parenthèses pour chaque poste.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Généralités

L'établissement des comptes annuels de la maison mère (clôture individuelle) et des comptes du groupe SRG SSR idée suisse, Berne (ci-après SRG SSR), intervient en conformité avec les Swiss GAAP RPC 2007. Les comptes annuels de la maison mère ainsi que ceux du groupe donnent une image du patrimoine, de la situation financière et des résultats correspondant à la réalité (true and fair view).

Restatement première application Swiss GAAP RPC 2007

La première application des Swiss GAAP RPC 2007 est mentionnée à chaque rubrique et son impact financier figure parmi les détails du poste. Vous trouverez au chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123, le résumé de l'opération de recalcul.

Conversion des devises étrangères

La comptabilité de la maison mère ainsi que celle des diverses sociétés du groupe sont tenues en monnaie nationale (francs suisses/CHF).

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au cours du jour de clôture du bilan. Les gains et pertes sur cours provenant de transactions en devises étrangères sont ainsi pris en considération dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés ne sont utilisés que pour couvrir les risques liés aux futures sorties de fonds. Des directives internes règlent la nature, le volume et les limites de ce type de transactions. Le respect de ces directives est soumis à un contrôle périodique.

L'inscription au compte de résultat s'effectue au moment de la réalisation. L'évaluation du risque intervient à la valeur de marché le jour de clôture du bilan.

Institutions de prévoyance

Les répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance sont présentées conformément à la Swiss GAAP RPC 16, sur la base des comptes annuels des institutions de prévoyance établis selon la Swiss GAAP RPC 26. Un commentaire détaillé figure à l'annexe des comptes du groupe 2008.

Principes de consolidation des comptes du groupe

La clôture des comptes du groupe repose sur les clôtures respectives des sociétés du groupe arrêtées au 31 décembre selon des critères unifiés.

Le périmètre de consolidation englobe les principales sociétés dans lesquelles SRG SSR détient une participation au capital directe ou indirecte et la majorité des droits de vote, ou exerce sous une autre forme un contrôle direct ou indirect.

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés suivantes :

SRG SSR idée suisse, Berne

maison mère (holding), en la forme d'une association

Sociétés du groupe

	2008	2007
TV Productioncenter Zürich AG, Zurich Capital-actions 10 millions CHF Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	100%	100%
Teletext Suisse SA, Bienne Capital-actions 1 million CHF Télétexte et Data Broadcast	100%	97%
Publisuisse SA, Berne Capital-actions 4,5 millions CHF (dont 2 millions CHF payés) Commercialisation de la publicité TV et du sponsoring	99,8%	99,8%
Telvetia SA, Berne Capital-actions 1 million CHF Participations dans le secteur de la radiodiffusion	100%	100%

Radio Events Sàrl, Berne, auprès de laquelle SRG SSR détient une participation de 50% au capital initial de 20 000 francs, n'est pas consolidée pour des considérations de caractère essentiel des informations, et figure parmi les autres participations.

Situation identique pour **NET-Metrix AG, Zurich** (nouvelle fondation), qui n'est pas non plus consolidée pour les mêmes considérations et figure elle aussi parmi les autres participations. La participation de SRG SSR s'élève à 50% du capital initial de 600 000 francs.

La nouvelle LRTV spécifie l'externalisation de l'ancien service de la recherche et de sa régie de commercialisation **Publica Data AG**. Au cours de la consultation sur l'ordonnance, les représentants de l'Association suisse des radios privées et de Telesuisse ont convenu avec SRG SSR de transférer dans un premier temps le service de la recherche SRG SSR à la nouvelle fondation Media-pulse (voir Rapport de gestion 2007), avant d'y intégrer aussi la régie de commercialisation Publica Data AG. Avec la vente de la participation en 2008, cet engagement a été honoré.

La part détenue auprès de **Mediasense SA, Berne** a elle aussi été vendue au cours de l'exercice 2008.

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne dite « purchase ». Au moment de l'acquisition ou de la fondation, les capitaux propres de la société consolidée sont compensés avec la valeur comptable de la participation dans les comptes annuels de la maison mère (holding). Les actifs et les passifs des sociétés du groupe sont évalués selon des critères unifiés au moment de la première consolidation. Une éventuelle différence provenant de la réévaluation entre le prix d'achat ou la valeur comptable de la participation (valeur d'acquisition) et les capitaux propres d'une société acquise est inscrite comme goodwill à l'actif du bilan ou comme badwill au passif. Le goodwill est en principe amorti sur la durée d'utilisation attendue, mais pas sur plus de 20 ans, avec effet sur le compte de résultat.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et passifs ainsi que les charges et produits des sociétés consolidées sont repris dans leur intégralité et les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice présentées séparément.

Les charges et les produits, de même que les dettes et les créances entre les sociétés intégrées à la consolidation, sont éliminés.

Principes d'activation et d'évaluation

Le principe appliqué aux comptes annuels maison mère et comptes du groupe est celui du prix d'acquisition ou de production, fondé sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs.

A chaque clôture de bilan, la valeur des actifs est réexaminée quant à son maintien. S'il y a diminution, la valeur comptable est abaissée à la valeur réalisable et la diminution de valeur imputée au résultat périodique.

Liquidités

Les liquidités englobent la caisse, les comptes postaux et les avoirs bancaires, de même que les fonds assimilés à des liquidités comme les placements et dépôts à vue dont l'échéance ne dépasse pas 90 jours. L'évaluation intervient à la valeur nominale.

Papiers-valeurs et autres placements à court terme

Les papiers-valeurs sont des titres facilement réalisables sur le marché, constituant des réserves liquides dans le cadre de la politique financière. Ils sont évalués au cours de la Bourse valable à la clôture du bilan. Les placements affichant une durée résiduelle supérieure à 90 jours sont eux aussi activés à cette rubrique et évalués à la valeur nominale.

Créances

Les créances comprennent toutes les prétentions non satisfaites à l'égard de tiers et sont affichées à la valeur nominale, après déduction des ajustements de valeur. Une fois déduits les ajustements individuels, un ajustement de valeur forfaitaire de 2% est calculé sur le total au titre du risque général lié aux créances douteuses et aux intérêts.

Stocks

Les stocks sont activés à la valeur d'acquisition ou de production, mais au maximum à la valeur nette réalisable. Ils englobent essentiellement les stocks de programmes TV (productions propres et productions de tiers, y compris droits cinématographiques) ainsi que les marchandises.

Les coûts d'acquisition ou de fabrication des stocks de programmes TV sont activés et amortis dans leur intégralité après la première diffusion. Les droits de rediffusion ne sont pas activés. La valeur des stocks activés est réexaminée chaque année, les stocks de programmes qui ne sont plus diffusables amortis à 100%.

Les droits de diffusion et les préproductions radiophoniques ne sont pas inscrits à l'actif pour des raisons de caractère essentiel des informations. Les bénéfices intermédiaires sur les stocks sont éliminés dans les comptes du groupe avec incidence sur le résultat.

En plus des stocks proprement dits, sont également comptabilisées sous ce poste les avances versées aux fournisseurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition ou de production, déduction faite des amortissements nécessaires. Les immobilisations en construction comprennent les coûts de projet activables. Les charges non activables seront imputées au compte de résultat en fonction de la période et du type de charge.

Les achats jusqu'à 5000 CHF et le mobilier ne sont pas inscrits au bilan, mais directement imputés au compte de résultat.

Outre les stocks d'inventaire proprement dits, les actifs immobilisés comprennent aussi les avances aux fournisseurs.

Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition, linéairement sur la période d'utilisation estimée. Le premier amortissement intervient à la mise en service, à l'achèvement des travaux ou au moment du transfert de propriété, au prorata.

Le taux d'amortissement s'élève à :

– Bâtiments	2 à 20%
– Moyens de production	10 à 33%
– Informatique	20 à 33%
– Autres immobilisations corporelles	10 à 33%

Les terrains ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont activées lorsqu'il s'agit de valeurs acquises qui procurent des avantages économiques mesurables sur plusieurs années. Les valeurs incorporelles non quantifiables créées en propre seront débitées au résultat de la période.

Les immobilisations incorporelles destinées à être commercialisées (droits de programme et de diffusion par exemple) sont traitées comme les stocks.

Les amortissements sont effectués linéairement sur la période d'utilisation estimée (en général 3 à 5 ans).

Immobilisations financières

Les immobilisations financières à long terme recouvrent les titres sans caractère de participations, achetés dans un but de placement à longue échéance, ainsi que les prêts et participations.

Les titres et prêts sont activés à la valeur d'acquisition ou nominale, compte tenu d'éventuels ajustements de valeur pour couvrir les pertes de valeur durables ou le risque de solvabilité.

Les participations inférieures à 20% et celles de moindre importance sont activées au prix d'acquisition, compte tenu d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables.

Les participations entre 20% et 49% sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence (part des capitaux propres) et portées au bilan.

Les participations entre 50% et 100% sont inscrites dans les comptes de la maison mère au prix d'acquisition, déduction faite d'éventuels ajustements liés à des pertes de valeur durables, et intégralement consolidées dans les comptes du groupe.

Comptes de régularisation

Les actifs et passifs inscrits à ces comptes servent uniquement à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables de manière fiable. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions ne couvrent pas les corrections de valeurs d'actifs. L'événement passé doit s'inscrire avant la date du bilan.

Les provisions sont subdivisées en fonction du court et du long terme. Sont considérées comme provisions à court terme celles dont l'échéance prévisible se situe dans les 12 mois. Dès lors que l'échéance prévisible dépasse les 12 mois, la provision passe dans la catégorie du long terme.

Les provisions pour impôts latents sont constituées dans les comptes du groupe sur tous les montants non exonérés d'impôts des filiales intégrées à la consolidation, compte tenu de l'exonération de la maison mère. Sur ces montants, les impôts sont provisionnés au taux effectif attendu.

Les provisions de restructuration ne peuvent être constituées que s'il existe un plan de restructuration détaillé qui a, d'ores et déjà, été lancé ou tout au moins annoncé.

Les avoirs temps à long terme du personnel sont inscrits au passif parmi les provisions pour le personnel.

Les autres provisions couvrent les litiges juridiques et autres risques.

COMPTES ANNUELS MAISON MÈRE 2008

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2008	2007
Redevances de réception	M1	1 128 904	1 122 109
Recettes commerciales	M2	361 148	363 431
Autres recettes	M3	90 667	84 248
Diminution sur recettes	M4	-2	-577
Produits d'exploitation		1 580 717	1 569 211
Charges de personnel	M5	693 939	667 060
Charges de programme et de production	M6	666 511	636 776
Autres charges d'exploitation	M7	217 499	216 067
Amortissements et corrections de valeur	M8	74 967	67 864*
Charges d'exploitation		1 652 916	1 587 767
Résultat d'exploitation		-72 199	-18 556
Résultat financier	M9	-6 887	64*
Résultat d'entreprise		-79 086	-18 492

* Valeurs adaptées; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

M = Comptes annuels maison mère, Annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	31.12.2008	31.12.2007
Liquidités		109 481	162 096
Papiers-valeurs	M 10	0	16 500
Créances résultant de livraisons et prestations	M 11	78 450	78 940
Autres créances	M 12	2 634	4 868*
Comptes de régularisation actif	M 13	17 673	15 255
Stocks	M 14	119 893	135 410
Actifs circulants		328 131	413 069
Immobilisations corporelles		696 360	676 442
Immobilisations financières		69 950	55 280*
Actifs immobilisés	M 15	766 310	731 722
ACTIFS		1 094 441	1 144 791
Dettes financières à court terme	M 16	2 622	200 000
Dettes résultant de livraisons et prestations	M 17	96 502	95 496
Autres dettes	M 18	39 937	28 275
Provisions à court terme	M 19	24 830	14 264
Comptes de régularisation passif	M 21	60 510	58 943
Capitaux étrangers à court terme		224 401	396 978
Dettes financières à long terme	M 16	200 000	0
Provisions à long terme	M 20	60 277	58 964
Capitaux étrangers à long terme		260 277	58 964
Capitaux étrangers		484 678	455 942
Réserve de base		480 000	480 000
Réserve provenant de bénéfices		208 849	227 341*
Résultat d'entreprise		-79 086	-18 492
Capitaux propres		609 763	688 849
PASSIFS		1 094 441	1 144 791

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

M = Comptes annuels maison mère, Annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2008	2007
Résultat d'entreprise		-79 086	-18 492*
Amortissements et corrections de valeur	M 8	74 967	67 864*
Résultat provenant de ventes d'immobilisations corporelles		907	-2
Résultat provenant de ventes d'immobilisations financières		0	2 002
Augmentation/diminution (-) provisions à court terme	M 19	10 566	10 434
Augmentation/diminution (-) provisions à long terme	M 20	1 313	5 742
Augmentation (-)/diminution créances	M 11/12	2 724	9 183*
Augmentation (-)/diminution comptes de régularisation actif	M 13	-2 418	1 686
Augmentation (-)/diminution stocks	M 14	15 517	11 495
Augmentation/diminution (-) dettes à court terme	M 16/17/18	15 290	-12 020
Augmentation/diminution (-) comptes de régularisation passif	M 21	1 567	6 740
Entrées de fonds liées à l'exploitation		41 347	84 632
Acquisition d'immobilisations corporelles	M 15	-97 931	-91 892
Acquisition d'immobilisations financières	M 15	-30	-12 117
Octroi d'un prêt	M 15	-18 964	0
Remboursement d'un prêt	M 15	2 010	0
Vente d'immobilisations corporelles	M 15	4 403	2 560
Vente d'immobilisations financières	M 15	16 550	256
Sorties de fonds liées aux opérations d'investissement		-93 962	-101 193
Free Cashflow		-52 615	-16 561
Expiration emprunt obligataire	M 16	-200 000	0
Prise prêt contre reconnaissance de dette	M 16	200 000	0
Flux de fonds liés aux opérations de financement		0	0
Modification des fonds		-52 615	-16 561
Liquidités au 1.1		162 096	178 657
Liquidités au 31.12		109 481	162 096
Modification des fonds		-52 615	-16 561

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

M = Comptes annuels maison mère, Annexe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capitaux propres dégagés par l'exploitation			Total
	Réserve de base	Réserve provenant de bénéfices	Résultat d'entreprise	
Solde au 31.12.2006	480 000	250 030	-25 000	705 030
Restatement première application Swiss GAAP FER 2007		2 311		2 311*
Solde au 1.1.2007	480 000	252 341	-25 000	707 341
Réimputation résultat 2006		-25 000	25 000	0
Résultat d'entreprise 2007			-18 492	-18 492*
Solde au 31.12.2007	480 000	227 341	-18 492	688 849
Réimputation résultat 2007		-18 492	18 492	0
Résultat d'entreprise 2008			-79 086	-79 086
Solde au 31.12.2008	480 000	208 849	-79 086	609 763

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007

L'application pour la première fois des Swiss GAAP RPC 2007 à la clôture annuelle 2008 a nécessité l'adaptation suivante des chiffres 2007 :

Evaluation selon le principe de la mise en équivalence : l'évaluation en fonction de la quote-part des capitaux propres n'est plus admise pour la clôture individuelle. La première inscription au 1^{er} janvier 2007 se solde par une variation de -0,2 million de francs parmi les capitaux propres et de -0,3 million de francs sur le résultat.

Instruments financiers dérivés : la première saisie des transactions financières dérivées a réduit le résultat 2007 de 1,0 million de francs et induit une hausse de +2,5 millions de francs parmi les capitaux propres.

Annexe

Commentaire

M1 Redevances de réception

CHF 1000	2008	2007
Redevances de réception télévision	722 638	714 313
Redevances de réception radio	406 266	407 796
Total	1 128 904	1 122 109

Les **redevances de réception** affichent une hausse de 6,8 millions de francs ou 0,6% par rapport à 2007, s'expliquant par une progression de 1,2% du nombre des personnes s'acquittant de la redevance.

Durant l'exercice sous revue, l'ajustement de valeur destiné à couvrir le risque de perte sur l'encaissement de la redevance affiche une légère baisse, soit 28,8 millions de francs, contre 29,1 millions de francs en 2007.

Les recettes issues de la redevance sont comptabilisées en valeurs nettes, après déduction des frais de du croire et d'encaissement.

M2 Recettes commerciales

CHF 1000	2008	2007
Publicité (nette)	259 419	271 409
Sponsoring	65 718	59 549
Recettes de programme	36 011	32 473
Total	361 148	363 431

L'évolution positive des recettes **publicitaires** en 2007 ne s'est malheureusement pas répétée en 2008. La crise financière associée aux sombres perspectives économiques affectant directement l'industrie de la publicité, ce poste de recettes affiche un repli de 12,0 millions de francs (2007 : +3,5 millions de francs).

Après déduction des rabais de quantité et rabais spéciaux, des commissions conseil, des taxes de droit d'auteur et de la provision Publisuisse SA, SRG SSR a encaissé de la part de Publisuisse SA un montant net de 257,3 millions de francs.

Le recul des recettes publicitaires a pu être absorbé pour une grande partie par la hausse des recettes de **sponsoring** de 6,2 millions de francs en Suisse alémanique et par la progression des **recettes de programme** de 3,5 millions de francs.

M3 Autres recettes

CHF 1000	2008	2007
Contributions	19 445	18 062
Recettes sur prestations	54 913	50 623
Recettes diverses	16 309	15 563
Total	90 667	84 248

Les **contributions** comprennent quasi exclusivement les versements de la Confédération pour les programmes et les émissions à destination de l'étranger. En 2008, cette subvention fédérale s'est élevée à 18,3 millions de francs (contre 16,2 millions de francs en 2007).

Le surcroît de recettes sur prestations de 4,3 millions de francs est essentiellement imputable aux grandes manifestations sportives (UEFA Euro 2008™ et Jeux olympiques de Pékin).

M4 Diminutions sur recettes

CHF 1000	2008	2007
Déductions	-2	-577
Total	-2	-577

Les **diminutions sur recettes** se rapportent aux recettes du sponsoring et du programme ainsi qu'aux recettes diverses. Les redevances de réception, recettes publicitaires et recettes du sponsoring dont le décompte passe par Publisuisse SA sont inscrites dans les comptes à leur valeur nette.

M5 Charges de personnel

CHF 1000	2008	2007
Salaires	520 598	500 488
Allocations	30 816	29 820
Prestations sociales	112 060	105 774
Autres frais de personnel	30 465	30 978
Total	693 939	667 060

Les charges de personnel 2008 affichent au total un accroissement de seulement 4,0% ou 26,9 millions de francs, contre +5,6% ou 35,4 millions de francs une année plus tôt. Ce sont les **salaires** (+4,0% ou +20,1 millions de francs) et les prestations sociales (+5,9% ou +6,3 millions de francs) qui présentent les écarts les plus sensibles.

Le surcoût enregistré par les salaires est principalement dû aux mesures de compensation du renchérissement à hauteur de 14,3 millions de francs ainsi qu'à la régionalisation de Swiss TXT, qui a nécessité la création dans les différentes régions de 36 postes à temps plein pour les tâches gravitant autour du télétexte directement sur place.

Si en 2007, il a fallu constituer des provisions pour compenser le renchérissement sur les rentes 2008 à 2010, l'exercice 2008 a connu la même nécessité, mais pour assainir la Caisse de pension. Le montant de 24,1 millions de francs provisionné à ce titre sera versé à la CPS durant les cinq prochaines années.

M6 Charges de programme et de production

CHF 1000	2008	2007
Indemnités artistes et auteurs	66 700	61 735
Droits d'auteur	116 792	99 018
Productions de tiers et commandes	358 218	337 427
Charges de liaisons et de lignes	102 197	119 546
Autres charges de programme et de production	10 548	9 423
Variation des stocks de programmes	12 056	9 627
Total	666 511	636 776

Les charges de programme et de production font apparaître une hausse de 29,7 millions de francs (+4,7%). L'UEFA Euro 2008™ et les Jeux olympiques d'été à Pékin ont en effet induit une augmentation des indemnités, des droits d'auteur et des productions de tiers.

La baisse de 17,3 millions de francs (-14,5%) enregistrée au chapitre des **charges de liaisons et de lignes** est essentiellement imputable à la désactivation de la TV analogique.

La rubrique **variation des stocks de programmes** comprend aussi les corrections de valeur des stocks (3,6 millions de francs contre 0,2 million en 2007), en sus des variations proprement dites. Ces corrections ont été un peu plus importantes en 2008, dans l'optique de l'introduction de la comptabilité analytique harmonisée (voir aussi M 14).

M7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2008	2007
Entretien et remplacement	59 553	64 136
Frais administratifs, publicité	62 377	60 031
Communication et logistique	15 942	12 963
Autres charges diverses	79 627	78 937
Total	217 499	216 067

Les autres charges d'exploitation affichent une progression minime de 1,4 million de francs durant l'exercice sous revue (2007 : +26,1 millions de francs).

M8 Amortissements et correction de valeur

CHF 1000	2008	2007
Amortissements sur immobilisations corporelles	72 703	70 637
Correction de valeur sur immobilisations financières	2 264	-2 773*
Total	74 967	67 864

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

La hausse de 2,1 millions de francs (+2,9%) au chapitre des **amortissements sur immobilisations corporelles** s'explique par l'investissement de 97,9 millions de francs opéré dans ce domaine.

M9 Résultat financier

CHF 1000	2008	2007
Produits financiers	8 040	11 447
Frais financiers	-14 927	-11 383*
Total	-6 887	64

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

Comme mentionné en début de rapport, la crise des marchés financiers n'a pas épargné SRG SSR. Le repli du résultat financier le montre clairement. Les opérations de change à terme conclues dans les devises Euro, Dollar US et Livre anglaise ont dû être dénouées à un cours inférieur à celui qui avait été négocié.

Le résultat financier s'est ainsi détérioré de 7,0 millions de francs par rapport à 2007.

M10 Papiers-valeurs

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Papiers-valeurs, titres	0	16 500
Total	0	16 500

Annoncée en 2007, la vente de la participation Telepool Sàrl, Munich, à une société du groupe a été réalisée en 2008.

M 11 Créances résultant de livraisons et prestations

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Tiers	74 936	82 471
Sociétés du groupe	32 186	27 551
Sociétés proches	1 049	469
Corrections de valeur	-29 721	-31 551
Total	78 450	78 940

Parmi les **créances vis-à-vis de tiers**, la part des redevances radio/TV impayées s'élevé à 56,3 millions de francs en 2008, contre 62,2 millions de francs en 2007 (encaissement par Billag SA sur mandat de l'Office fédéral de la communication).

Quant aux **créances vis-à-vis des sociétés du groupe**, elles interviennent principalement à l'endroit de Publisuisse SA (2008 : 23,6 millions de francs, contre 22,9 millions de francs en 2007).

Les créances ont toutes fait l'objet des **corrections** de valeur exigées par les directives en vigueur, l'essentiel de ces corrections (2008 : 28,8 millions de francs, contre 29,1 millions de francs en 2007) ayant été constitué au titre des redevances de réception.

M 12 Autres créances

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Tiers	2 639	3 375
Instruments dérivés	0	1 487*
Corrections de valeur	-5	6
Total	2 634	4 868

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

M 13 Comptes de régularisation actif

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Tiers	11 191	10 841
Sociétés du groupe	6 482	4 414
Total	17 673	15 255

M 14 Stocks

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Productions propres	24 137	24 825
Productions de tiers	61 953	68 339
Acomptes stocks de programmes	34 678	41 540
Total stocks de programmes brut	120 769	134 704
Stocks de marchandises	703	1 226
Total stocks brut	121 472	135 930
Corrections de valeur	-1 579	-520
Total stocks net	119 893	135 410

Les **stocks de programmes** sont inscrits aux bilans des trois unités d'entreprise TV Schweizer Fernsehen, Télévision Suisse Romande et Televisione svizzera di lingua italiana ainsi qu'à ceux de Business Unit Sport et de Radio e Television Rumantscha.

Dans l'optique de l'introduction de la comptabilité analytique harmonisée (HKLR) en janvier 2009, les stocks de programmes ont été réévalués. Cette mise au net a entraîné une correction de la valeur comptable de 2,6 millions de francs répercutée sur le résultat 2008 (voir aussi M6).

M 15 Actifs immobilisés

CHF 1000	Solde au 01.01.2008	Entrées	Sorties	Reclasi- fications	Solde au 31.12.2008
Valeurs d'acquisition					
Immobilisations en construction et acomptes	52 907	58 049	-1 159	-36 899	72 898
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	793 107	545		30 696	824 348
Moyens de production	370 860	23 881	-29 533	3 276	368 484
Informatique	76 790	10 679	-5 367	2 999	85 101
Autres immobilisations	40 527	4 777	-2 629	-72	42 603
Immobilisations corporelles	1 361 142	97 931	-38 688	0	1 420 385
Prêts	35 605	18 964	-2 010		52 559
Participations	20 425	30	-50		20 405
Immobilisations financières	56 030	18 994	-2 060	0	72 964
Actifs immobilisés	1 417 172	116 925	-40 748	0	1 493 349
Amortissements cumulés					
Immobilisations en construction et acomptes	0				0
Terrains	0				0
Bâtiments	-335 219	-31 459			-366 678
Moyens de production	-266 045	-28 165	27 918	-8	-266 300
Informatique	-53 270	-10 110	3 352	16	-60 012
Autres immobilisations	-30 166	-2 969	2 108	-8	-31 035
Immobilisations corporelles	-684 700	-72 703	33 378	0	-724 025
Prêts	-171	-2 264			-2 435
Participations	-579				-579*
Immobilisations financières	-750	-2 264	0	0	-3 014
Actifs immobilisés	-685 450	-74 967	33 378	0	-727 039
* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)					
Valeurs comptables nettes					
Immobilisations en construction et acomptes	52 907				72 898
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	457 888				457 670
Moyens de production	104 815				102 184
Informatique	23 520				25 089
Autres immobilisations	10 361				11 568
Immobilisations corporelles	676 442				696 360
Prêts	35 434				50 124
Participations	19 846				19 826
Immobilisations financières	55 280				69 950
Immobilisations financières	731 722				766 310

Les corrections de valeur des participations ont dû être ajustées au début de l'exercice en raison de la première application des Swiss GAAP RPC 2007 (auparavant: -0,1 million de francs). Voir le commentaire détaillé au chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123.

La valeur assurance incendie des immobilisations corporelles se monte à 1446,7 millions de francs (contre 1491,0 millions de francs en 2007).

Autres indications sur les immobilisations financières

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Prêts aux tiers	39	849
Prêts aux sociétés du groupe	47 046	30 547
Prêts aux sociétés proches	3 039	4 038
Total prêts	50 124	35 434
Sociétés du groupe (participation de 50% à 100%)	18 784	18 804
Sociétés à participations (participation de 20% à 49%)	478	478*
Autres participations (participation inférieure à 20%)	564	564
Total participations	19 826	19 846
Total immobilisations financières	69 950	55 280

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

En rapport avec la vente de la participation Telepool, un prêt rémunéré de 16,5 millions de francs équivalant au prix de vente a été consenti à l'acheteuse.

La liste des participations figure à l'annexe G 21 des comptes 2008 du groupe.

M 16 Dettes financières à court et à long terme

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Instruments dérivés	2 622	0
Emprunt (durée < 12 mois)	0	200 000
Prêt contre reconnaissance de dette (durée > 12 mois)	200 000	0
Total	202 622	200 000

L'emprunt d'une valeur nominale de 200 millions de francs lancé en juin 2003 a été remplacé par un prêt contre reconnaissance de dette auprès de Postfinance. Comme ce prêt court sur plus de 12 mois, il figure parmi les dettes financières à long terme.

M 17 Dettes résultant de livraisons et prestations

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Tiers	67 921	69 616
Sociétés du groupe	23 799	23 428
Sociétés proches	4 782	2 452
Total	96 502	95 496

M 18 Autres dettes

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Tiers	39 937	28 199
Sociétés du groupe	0	76
Total	39 937	28 275

M 19 Provisions à court terme

CHF 1000	Provisions de restruc- turation	Provisions pour le personnel et prévoyance	Autre provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2007	1 777	0	2 053	3 830
Constitution	403		1 897	2 300
Utilisation	-1 777		-260	-2 037
Dissolution			-1 351	-1 351
Reclassification	1 551		9 971	11 522
Valeur comptable 31.12.2007	1 954	0	12 310	14 264
Constitution		5 000	702	5 702
Utilisation	-1 338		-7 775	-9 113
Dissolution	-176		-3 163	-3 339
Reclassification	11		17 305	17 316
Valeur comptable 31.12.2008	451	5 000	19 379	24 830

L'utilisation des provisions de restructuration concerne les mesures annoncées en 2007 par la Télévision Suisse Romande et Swissinfo.

Les autres provisions couvrent principalement la compensation du renchérissement sur les rentes, qui sera due en 2009, de même qu'une partie des litiges juridiques en suspens.

La contribution de 5,0 millions de francs à l'assainissement de la Caisse de pension figure dans les provisions pour le personnel et prévoyance (voir aussi M 5/20).

M20 Provisions à long terme

CHF 1000	Provisions de restruc- turation	Provisions pour le personnel et prévoyance	Autre provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2007	1 839	28 916	22 467	53 222
Constitution		3 433	24 656	28 089
Utilisation	-68	-4 316	-6 432	-10 816
Dissolution			-9	-9
Reclassification	-1 551		-9 971	-11 522
Valeur comptable 31.12.2007	220	28 033	30 711	58 964
Constitution		27 028	2 858	29 886
Utilisation	-117	-5 283	-573	-5 973
Dissolution			-5 284	-5 284
Reclassification	-11		-17 305	-17 316
Valeur comptable 31.12.2008	92	49 778	10 407	60 277

Les provisions pour le personnel couvrent pour l'essentiel les soldes temps à long terme dus au personnel.

Les autres provisions couvrent les risques liés aux cas juridiques et risques divers.

Les mesures d'assainissement à hauteur de 19,1 millions de francs pour les années 2010 à 2014 constituent toutefois l'essentiel de les provisions pour le personnel et prévoyance (voir aussi M5/19). Le montant provisionné à ce titre a été réduit de 3% (es-compte), sa valeur effective étant ainsi de 26,3 millions de francs.

M21 Comptes de régularisation passif

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Tiers	60 375	58 690
Sociétés du groupe	60	253
Sociétés proches	75	0
Total	60 510	58 943

Les comptes de régularisation passif vis-à-vis de tiers comprennent aussi les soldes non compensés du personnel en heures supplémentaires, horaire flexible, vacances, jours fériés et jours de repos.

Autres indications**M22 Evénements survenus après la clôture du bilan**

Nous n'avons connaissance d'aucun événement susceptible de modifier la teneur des présents comptes annuels de la maison mère.

M23 Engagements conditionnels / engagements non inscrits au bilan

Il existe une caution de SRG SSR envers le Bayerischer Rundfunk pour des achats de films de la société à participations Telepool Sàrl, Munich, pour un montant de 6,9 millions de francs (2007 : 7,7 millions de francs). Il existe par ailleurs des engagements à long terme inchangés envers Telepool Sàrl portant sur l'achat de films et de séries à hauteur de 11,8 millions de francs.

Le « Pacte de l'audiovisuel 2009–2011 » passé entre SRG SSR et diverses associations cinématographiques se traduit par des engagements de 26,7 millions de francs pour la production de fictions, documentaires et films d'animation. Les engagements pris pour les années 2006 à 2008 ont été entièrement honorés.

La Business Unit Sport a conclu, dans le cadre de son activité ordinaire, des contrats sport à long terme à hauteur de 95,5 millions de francs (2007 : 133,8 millions de francs). D'éventuels acomptes figurent parmi les stocks de programmes (voir M 14).

Les autres contrats à long terme en rapport avec l'activité ordinaire de même que les engagements provenant de commandes d'immobilisations corporelles se montent à 4,2 millions de francs.

M24 Instruments financiers dérivés /opérations à terme

CHF 1000		Valeurs contractuelles	Valeurs de remplacement positif	Valeurs de remplacement négatif
Opérations de change à option ouvertes au 31.12.2008				
Achat	Euro	43 153		1 464
Achat	Dollar US	13 023		338
Achat	Livre anglaise	1 523	9	
Total		57 699	9	1 802
Opérations de change à terme ouvertes au 31.12.2008				
Long Call	Euro	12 760		
Short Put	Euro	17 951		829
Total		30 711	0	829
Total cumulé		88 410	9	2 631

Ces instruments financiers servent exclusivement à couvrir les futures sorties de fonds. SRG SSR n'utilise pas d'autres instruments financiers dérivés.

M25 Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance

Les engagements à court terme vis-à-vis des institutions de prévoyance du personnel se montent à 0,2 million de francs au 31 décembre 2008 (2007 : 0,2 million).

M26 Evaluation des risques

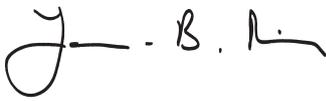
Les organes responsables de l'entreprise procèdent depuis plusieurs années au relevé et à l'évaluation systématiques des risques. La méthode utilisée a été améliorée en continu et intégrée aux autres instruments de gestion. Le système actuel se base sur un catalogue des risques unifié, qui tient compte des spécificités de la branche audiovisuelle. Responsabilités et organisation de la gestion des risques ont été fixées par le Conseil d'administration SRG SSR à la faveur d'une politique des risques ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les principaux risques et à engager les mesures ou projets nécessaires.

Durant l'exercice sous revue, 16 risques majeurs ont été dégagés dans les catégories BSC Politique et société, Marché, Finances, Processus et Personnel. L'harmonisation avec la stratégie afférente a confirmé les principales orientations. Le paquet de mesures arrêté devrait permettre de gérer et contrôler ces risques de manière appropriée.

Proposition

En nous référant aux commentaires qui précèdent sur les comptes annuels 2008 de la maison mère et au rapport ci-après de l'organe de révision, nous proposons à l'Assemblée des délégués de SRG SSR d'approuver les comptes 2008 de la maison mère. SRG SSR fait apparaître pour l'exercice 2008 un déficit de 79,1 millions de francs. Nous proposons de le porter au débit de la réserve provenant de bénéfices.

SRG SSR idée suisse



Le Président
Jean-Bernard Münch



Le Directeur général
Armin Walpen

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision statutaire à l'Assemblée des délégués de

SRG SSR idée suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SRG SSR idée suisse, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément avec les Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA



Christoph Schwarz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Hans Moser
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 1 avril 2009

COMPTES DU GROUPE 2008

Compte de résultat

CHF 1000	Annexe	2008	2007
Redevances de réception	G 1	1 128 904	1 122 109
Recettes commerciales	G 2	656 432	636 094
Autres recettes	G 3	80 692	72 821
Diminution sur recettes	G 4	-239 804	-201 915
Produits d'exploitation		1 626 224	1 629 109
Charges de personnel	G 5	794 407	766 864
Charges de programme et de production	G 6	586 021	570 808
Autres charges d'exploitation	G 7	223 491	222 212
Amortissements et corrections de valeur	G 8	91 117	82 616
Charges d'exploitation		1 695 036	1 642 500
Résultat d'exploitation		-68 812	-13 391
Résultat financier	G 9	-10 191	-3 111*
Impôts	G 10	-281	-1 019
Participations minoritaires		-4	338
Résultat du groupe		-79 288	-17 183

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

G = Comptes du groupe, Annexe

Bilan

CHF 1000	Annexe	31.12.2008	31.12.2007
Liquidités		123 814	171 908
Papiers-valeurs et autres placements à court terme		1 674	1 517
Créances résultant de livraisons et prestations	G 11	104 333	116 449
Autres créances	G 12	3 986	5 279*
Comptes de régularisation actif		11 962	13 646
Stocks	G 13	121 076	137 078
Actifs circulants		366 845	445 877
Immobilisations corporelles		752 538	734 377
Immobilisations financières		23 536	23 846
Immobilisations incorporelles		1 546	0
Actifs immobilisés	G 14	777 620	758 223
ACTIFS		1 144 465	1 204 100
Dettes financières à court terme	G 16	2 622	200 000
Dettes résultant de livraisons et prestations	G 15	82 810	83 690
Autres dettes		48 831	41 355
Provisions à court terme	G 17	26 680	14 429
Comptes de régularisation passif		68 986	68 960
Capitaux étrangers à court terme		229 929	408 434
Dettes financières	G 16	200 000	300
Provisions	G 17	72 474	73 526
Capitaux étrangers à long terme		272 474	73 826
Capitaux étrangers		502 403	482 260
Réserve de base		480 000	480 000
Réserve provenant de bénéfices		241 301	258 971*
Résultat du groupe		-79 288	-17 183
Capitaux propres sans les parts des minoritaires		642 013	721 788
Part des minoritaires		49	52
Capitaux propres y compris parts des minoritaires		642 062	721 840
PASSIFS		1 144 465	1 204 100

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

G = Comptes du groupe, Annexe

Tableau de financement

CHF 1000	Annexe	2008	2007
Résultat du groupe		-79 288	-17 183*
Part des minoritaires résultat		4	-338
Amortissements et corrections de valeur	G 8/G 14	91 117	82 616
Résultat provenant de ventes d'immobilisations corporelles		1 126	34
Résultat provenant de ventes d'immobilisations financières		472	1 990
Résultat provenant de ventes d'immobilisations incorporelles		-79	0
Augmentation/diminution (-) provisions	G 17	12 251	9 948
Augmentation/diminution (-) provisions	G 17	-1 052	6 170
Augm. (-)/dimin. papiers-valeurs et autres placements à court terme		-157	882
Augmentation (-)/diminution créances		11 922	-4 402*
Augmentation (-)/diminution comptes de régularisation actif		1 684	-1 988
Augmentation (-)/diminution stocks		16 002	11 455
Augmentation/diminution (-) dettes à court terme		6 596	-5 253
Augmentation/diminution (-) dettes financières à court terme		2 622	0
Augmentation/diminution (-) comptes de régularisation passif		26	8 366
Autres charges et produits sans effet sur les fonds (net)		-486	251
Entrées de fonds liées à l'exploitation		62 760	92 548
Acquisition d'immobilisations corporelles	G 14	-113 736	-109 129
Acquisition d'immobilisations financières	G 14	-3 964	-1 180
Vente d'immobilisations corporelles		5 416	3 139
Vente d'immobilisations financières		2 010	365
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-272	0
Sorties de fonds liées aux opérations d'investissement		-110 546	-106 805
Free Cashflow		-47 786	-14 257
Remboursement dettes financières		-200 000	0
Augmentation dettes financières à long terme		200 000	300
Remboursement dettes financières à long terme		-300	0
Paiement de dividendes		-8	-11
Sorties de fonds liées aux opérations de financement		-308	289
Modification des fonds		-48 094	-13 968
Liquidités au 1.1		171 908	185 876
Liquidités au 31.12		123 814	171 908
Modification des fonds		-48 094	-13 968

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

G = Comptes du groupe, Annexe

Tableau des capitaux propres

CHF 1000	Capitaux propres dégagés par l'exploitation			Total sans les parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total y compris parts des minoritaires
	Réserve de base	Réserve provenant de bénéfices	Résultat du groupe			
Solde au 31.12.2006	480 000	280 680	-24 242	736 438	150	736 588
Restatement première application Swiss GAAP RPC 2007		2 533		2 533		2 533*
Solde au 1.1.2007	480 000	283 213	-24 242	738 971	150	739 121
Réimputation résultat 2006		-24 242	24 242	0	-11	-11
Changement de périmètre de consolidation					251	251
Résultat du groupe 2007			-17 183	-17 183	-338	-17 521*
Solde au 31.12.2007	480 000	258 971	-17 183	721 788	52	721 840
Réimputation résultat 2007		-17 183	17 183	0	-8	-8
Changement de périmètre de consolidation		-487		-487	1	-486
Résultat du groupe 2008			-79 288	-79 288	4	-79 284
Solde au 31.12.2008	480 000	241 301	-79 288	642 013	49	642 062

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

A la différence de la clôture de la maison mère, le restatement ne porte que sur les instruments financiers dérivés. L'évaluation selon la méthode de la mise en équivalence reste autorisée pour les comptes du groupe.

Annexe

Commentaire

G1 Redevances de réception

Voir annexe aux comptes annuels 2008 de la maison mère – Commentaire M 1.

G2 Recettes commerciales

CHF 1000	2008	2007
Publicité	524 566	506 696
Sponsoring	64 776	63 925
Recettes de programme	67 090	65 473
Total	656 432	636 094

La **publicité** a augmenté de 17,9 millions de francs par rapport à 2007. Mais comme les diminutions sur recettes affichent une progression de 37,8 millions de francs dans le domaine de la publicité TV, il n'a pas été possible de maintenir le produit publicitaire au niveau 2007. Voir aussi le commentaire G 4 et M 2.

Le surcroît de recettes en provenance du sponsoring et du programme a permis de compenser en partie le recul des recettes publicitaires.

G3 Autres recettes

CHF 1000	2008	2007
Contributions	19 445	17 907
Recettes sur prestations	40 991	25 722
Recettes diverses	20 256	29 192
Total	80 692	72 821

G4 Diminutions sur recettes

CHF 1000	2008	2007
Diminutions sur recettes	-239 804	-201 915
Total	-239 804	-201 915

Les **diminutions sur recettes** se rapportent aux recettes commerciales et recettes diverses, les redevances de réception étant comptabilisées à leur valeur nette. Elles s'expliquent à hauteur de 228,8 millions de francs (2007 : 191,3 millions) par les rabais de quantité, rabais spéciaux et commissions conseil liés aux opérations de la publicité TV.

G5 Charges de personnel

CHF 1000	2008	2007
Salaires	598 275	580 849
Allocations	35 658	34 531
Prestations sociales	125 814	118 436
Autres frais de personnel	34 660	33 048
Total	794 407	766 864

Les **prestations sociales** comprennent le montant provisionné à hauteur de 24,1 millions de francs pour l'assainissement de la Caisse de pension SRG SSR. Sur cette somme, 5,0 millions de francs ont été inscrits parmi les provisions à court terme et 19,1 millions de francs parmi les provisions à long terme.

G6 Charges de programme et de production

CHF 1000	2008	2007
Indemnisations artistes et auteurs	71 213	64 481
Droits d'auteur	123 815	106 398
Productions de tiers et commandes	254 566	245 365
Charges de liaisons et de lignes	102 259	118 341
Autres charges de programme et de production	22 113	26 597
Variation des stocks de programmes	12 055	9 626
Total	586 021	570 808

G7 Autres charges d'exploitation

CHF 1000	2008	2007
Entretien et remplacement	63 979	67 636
Frais administratifs, publicité	64 121	60 107
Communication et logistique	17 095	14 308
Autres charges diverses	78 296	80 161
Total	223 491	222 212

G8 Amortissements et correction de valeur

CHF 1000	2008	2007
Amortissements sur immobilisations corporelles	87 947	85 537
Correction de valeur sur immobilisations financières	2 264	-2 921
Amortissements sur immobilisations incorporelles	906	0
Total	91 117	82 616

Les **amortissements sur immobilisations corporelles** comprennent des amortissements extraordinaires à raison de 1,0 million de francs (2007 : 2,9 millions de francs).

La **correction de valeur sur immobilisations financières** (2,2 millions de francs contre -2,9 millions de francs en 2007) est due à un prêt de 2,2 millions de francs à une société proche.

Les comptes du groupe font apparaître pour la première fois des amortissements sur immobilisations incorporelles. Il s'agit en l'occurrence de corrections de valeur sur des droits et des logiciels.

G9 Résultat financier

CHF 1000	2008	2007
Produits financiers	6 042	8 371
Frais financiers	-16 233	-11 482*
Total	-10 191	-3 111

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

La crise financière mondiale a affecté les produits financiers générés par les placements à terme, de sorte qu'il n'a pas été possible de les maintenir au niveau 2007.

Les frais financiers comprennent pour l'essentiel des charges d'intérêts à hauteur de 6,4 millions de francs sur le capital à long terme et des pertes sur cours de 8,5 millions de francs enregistrées en fin d'exercice sur les devises étrangères.

G 10 Impôts

CHF 1000	2008	2007
Impôts courants	670	1 439
Variation impôts latents	-389	-420
Total	281	1 019

G 11 Créances résultant de livraisons et prestations

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Tiers	136 530	151 322
Sociétés proches	1 053	473
Corrections de valeur	-33 250	-35 346
Total	104 333	116 449

Les créances ont toutes fait l'objet des corrections de valeur exigées par les directives en vigueur. Parmi ces corrections, 28,8 millions de francs (contre 29,1 2007) figurent dans les comptes de la maison mère au titre des redevances de réception. Un complément d'information figure dans l'annexe aux comptes annuels 2008 de la maison mère – Commentaire M 11.

G 12 Autres créances

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Tiers	3 986	3 786
Sociétés proches	0	1 487*
Corrections de valeur	0	6
Total	3 986	5 279

* Valeurs adaptées ; restatement première application Swiss GAAP RPC 2007 (voir chapitre « Tableau des capitaux propres », p. 123)

G 13 Stocks

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Stocks de programmes	120 982	135 223
Stocks de marchandises	1 673	2 375
Corrections de valeur	-1 579	-520
Total	121 076	137 078

Les **stocks de programmes** sont inscrits aux bilans des trois unités d'entreprise TV Schweizer Fernsehen, Télévision Suisse Romande et Televisione svizzera di lingua italiana ainsi qu'à ceux de Business Unit Sport et de Radio e Television Rumantscha.

G 14 Actifs immobilisés

Les immobilisations corporelles et les immobilisations financières se décomposent comme suit :

CHF 1000	Solde au 1.1.2008	Entrées	Sorties	Reclasi- fications	Solde au 31.12.2008
Valeurs d'acquisition					
Immobilisations en construction et acomptes	54 732	64 330	-2 967	-38 596	77 499
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	800 192	556	-683	30 696	830 761
Moyens de production	557 680	32 156	-38 750	4 950	556 036
Informatique	88 265	11 060	-10 194	3 023	92 154
Autres immobilisations	53 711	5 634	-2 562	-73	56 710
Immobilisations corporelles	1 581 531	113 736	-55 156	0	1 640 111
Goodwill	758				758
Titres	2				2
Prêts	5 060	2 464	-2 010		5 514
Participations	7 773				7 773
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	1 363	1 500			2 863
Immobilisations financières	14 956	3 964	-2 010	0	16 910
Actifs immobilisés	1 596 487	117 700	-57 166	0	1 657 021
Amortissements cumulés					
Immobilisations en construction et acomptes	-14	-9	9		-14
Terrains	0				0
Bâtiments	-339 766	-31 991	684		-371 073
Moyens de production	-405 307	-40 279	35 436		-410 150
Informatique	-62 813	-11 323	8 837		-65 299
Autres immobilisations	-39 254	-4 345	2 562		-41 037
Immobilisations corporelles	-847 154	-87 947	47 528	0	-887 573
Goodwill	-758				-758
Titres	0				0
Prêts	-171	-2 264			-2 435
Participations	9 819				9 819
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	0				0
Immobilisations financières	8 890	-2 264	0	0	6 626
Actifs immobilisés	-838 264	-90 211	47 528	0	-880 947
Valeurs comptables nettes					
Immobilisations en construction et acomptes	54 718				77 485
Terrains	26 951				26 951
Bâtiments	460 426				459 688
Moyens de production	152 373				145 886
Informatique	25 452				26 855
Autres immobilisations	14 457				15 673
Immobilisations corporelles	734 377				752 538
Goodwill	0				0
Titres	2				2
Prêts	4 889				3 079
Participations	17 592				17 592
Actifs provenant de la réserve de cotisations d'employeur	1 363				2 863
Immobilisations financières	23 846				23 536
Actifs immobilisés	758 223				776 074

Valeur assurance incendie : 1624,2 millions de francs (2007 : 1696,0 millions de francs).

Les **immobilisations incorporelles** englobent pour l'essentiel des logiciels détenus par SRG SSR. Compte tenu de valeurs d'acquisition de 6,7 millions de francs et de corrections de valeur cumulées de plus de 5,2 millions de francs, la valeur comptable s'inscrit à 1,5 million de francs. Les amortissements ont augmenté de 0,9 million de francs durant l'exercice sous revue.

G 15 Dettes résultant de livraisons et prestations

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Tiers	78 028	81 238
Sociétés proches	4 782	2 452
Total	82 810	83 690

G 16 Dettes financières

CHF 1000	31.12.2008	31.12.2007
Instruments dérivés	2 622	0
Dettes financières à court terme	0	200 000
Dettes financières à long terme	200 000	300

Les dettes financières à court terme portent sur l'activation pour la première fois des valeurs de remplacement des opérations de change à terme en devises étrangères.

Parmi les dettes financières à long terme figure le prêt contre reconnaissance de dette qui a remplacé l'emprunt obligataire échu le 30 juin 2008 ; voir annexe des comptes annuels 2008 maison mère – Commentaire M 16.

G 17 Provisions

Les provisions sont subdivisées en fonction du court et du long terme. Les provisions à court terme comprennent des engagements dont l'échéance prévisible se situe dans les 12 mois. Les provisions à long terme couvrent les autres engagements dont l'échéance prévisible dépasse les 12 mois.

Provisions à court terme

CHF 1000	Provisions pour impôts latents	Provisions de restructuration	Provisions pour le personnel et prévoyance	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2007	0	2 240	0	2 241	4 481
Constitution		607		2 185	2 792
Utilisation		-2 035		-774	-2 809
Dissolution		-206		-1 351	-1 557
Reclassification court/long terme		1 551		9 971	11 522
Valeur comptable 31.12.2007	0	2 157	0	12 272	14 429
Constitution		108	5 000	818	5 926
Utilisation		-1 406		-7 792	-9 198
Dissolution		-311		-3 164	-3 475
Reclassification court/long terme		193		18 805	18 998
Valeur comptable 31.12.2008	0	741	5 000	20 939	26 680

Sur les provisions à court terme, 24,8 millions de francs reviennent à la maison (14,3 millions en 2007). De plus amples informations figurent dans l'annexe aux comptes annuels 2008 de la maison mère – Commentaire M 19.

Provisions à long terme

CHF 1000	Provisions pour impôts latents	Provisions de restructuration	Provisions pour le personnel et prévoyance	Autres provisions	Total
Valeur comptable 1.1.2007	3 018	2 994	38 390	22 954	67 356
Constitution	35	52	4 793	26 192	31 072
Utilisation		-680	-5 474	-6 433	-12 587
Dissolution	-455	-327		-11	-793
Reclassification court/long terme		-1 551		-9 971	-11 522
Valeur comptable 31.12.2007	2 598	488	37 709	32 731	73 526
Constitution			27 950	2 931	30 881
Utilisation		-133	-6 438	-572	-7 143
Dissolution	-442	-15	-50	-5 285	-5 792
Reclassification court/long terme		-193		-18 805	-18 998
Valeur comptable 31.12.2008	2 156	147	59 171	11 000	72 474

Sur les provisions à long terme, 60,3 millions de francs reviennent à la maison mère (2007 : 59,0 millions). De plus amples informations figurent dans l'annexe aux comptes annuels 2008 de la maison mère – Commentaire M 19. Les provisions côté filiales s'élèvent à 12,2 millions de francs, contre 14,6 millions en 2007.

Autres indications

G 18 Institutions de prévoyance

L'évaluation de la situation dans le domaine de la prévoyance intervient selon la recommandation Swiss GAAP 16 révisée. Les répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance sur SRG SSR sont évaluées et activées à la date du bilan. L'appréciation montre que depuis la fondation de la Caisse de pension SRG SSR (CPS) en 2003, la situation financière des institutions de prévoyance induit pour la première fois un engagement économique pour SRG SSR.

Les plans de prévoyance de SRG SSR sont en primauté des cotisations pour une partie, en primauté des prestations pour l'autre. Les actifs inscrits à ces plans sont gérés indépendamment du patrimoine de SRG SSR et de ses filiales par des institutions de prévoyance autonomes sur le plan juridique.

Le financement des plans de prévoyance est assuré par des cotisations employé et employeur, à l'exception de la caisse des cadres de la maison mère, financée par l'employeur. Le personnel de SRG SSR est assuré contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Au 31 décembre 2008, le nombre des assurés actifs était de 6562 (contre 6346 en 2007), alors que celui des bénéficiaires de prestations s'élevait à 1197 (contre 1012 en 2007).

La réserve de cotisations d'employeur et la situation économique (avantages en faveur ou engagements à la charge des institutions de prévoyance) ont évolué comme suit :

Réserve de cotisations d'employeur

CHF 1000	Valeur nominale 31.12.08	Renonciation à l'utilisation 31.12.08	Autres corr. de valeur 31.12.08	Escompte 31.12.08	Bilan 31.12.08	Bilan 31.12.07	Résul. rés. empl. dans frais de personnel 2008	2007
Institutions de prévoyance	2 863				2 863	1 363	1 500	
Total	2 863	0	0	0	2 863	1 363	1 500	0

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

CHF 1000	Exc. de couv./ découvert 31.12.08	Part économique de l'entité 31.12.08	31.12.07	Var. p. r. exer. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel 2008	2007
Fonds patronaux/institutions de prévoyance patronales	1 053					2 633	2 552
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	2 504				111	1 716	1 896
Plans de prévoyance avec découvert	-181 234	24 100		-24 100	210	73 787	60 071
Total	-177 677	24 100	0	-24 100	321	78 136	64 519

Remarques complémentaires

Retraités Publica ; compensation du renchérissement

Le 1^{er} janvier 2003, le personnel actif de SRG SSR qui était assuré auprès de la caisse fédérale de pensions (devenue Publica) a été transféré à la nouvelle Caisse de pension SRG SSR, alors que les retraités sont restés auprès de Publica. Il n'existe plus d'engagements vis-à-vis de Publica.

S'agissant de la compensation du renchérissement sur les rentes, des conventions ont été passées au moment de la création de la CPS et la dette cumulée pour la période conventionnelle a été inscrite dans les autres provisions. Ces conventions ont été résiliées au 31 décembre 2007.

Une nouvelle convention entre SRG SSR et le Syndicat suisse des mass media (SSM), assortie d'un régime transitoire pour les années 2009 et 2010, définit la démarche et le traitement applicables à la compensation du renchérissement sur les rentes.

Au terme du régime transitoire, les propositions des caisses de pension Publica et CPS concernant le financement d'une compensation appropriée du renchérissement seront systématiquement évaluées sous l'angle du contexte économique, politique et financier avant de faire l'objet d'une décision.

De plus amples informations figurent dans l'annexe aux comptes annuels 2008 de la maison mère – Commentaire M 19.

Situation financière de la CPS

Les répercussions économiques des engagements de prévoyance sur l'employeur sont évaluées sur la base de la situation financière de l'institution de prévoyance à la dernière clôture annuelle. En présence d'éléments indiquant que la situation a connu des développements notables, il faut considérer leur impact. Suite à l'évolution du marché des capitaux en 2008, la CPS a vu son degré de couverture fléchir de 103% à 90%. Ce découvert l'a incitée à engager des mesures d'assainissement auxquelles les assurés et l'employeur doivent contribuer. La perception d'une cotisation d'assainissement fait partie des mesures arrêtées. Pour SRG SSR, il en résulte un engagement économique provisionné à hauteur de 24,1 millions de francs (après cumul et escompte sur un horizon d'assainissement de 5 ans).

G 19 Evaluation des risques

Les organes responsables de l'entreprise procèdent depuis plusieurs années au relevé et à l'évaluation systématiques des risques. La méthode utilisée a été améliorée en continu et intégrée aux autres instruments de gestion. Le système actuel se base sur un catalogue des risques unifié, qui tient compte des spécificités de la branche audiovisuelle. Responsabilités et organisation de la gestion des risques ont été fixées par le Conseil d'administration SRG SSR à la faveur d'une politique des risques ad hoc. Chaque année, les risques susceptibles d'affecter l'entreprise sont réévalués aux principaux échelons de direction. Cette démarche itérative vise à repérer les principaux risques et à engager les mesures ou projets nécessaires.

Durant l'exercice sous revue, 16 risques majeurs ont été dégagés dans les catégories BSC Politique et société, Marché, Finances, Processus et Personnel. L'harmonisation avec la stratégie afférente a confirmé les principales orientations. Le paquet de mesures arrêté devrait permettre de gérer et contrôler ces risques de manière appropriée.

G20 Informations complémentaires

La rubrique « National » comprend la Direction générale SRG SSR (DG), l'Unité d'allocation financière (UAF), SRG SSR Media Services (MSC), Business Unit Sport (BUS) et les autres effets sur la consolidation. Sous « Autres » figurent les autres unités du groupe (TPC, Publisuisse SA, etc.).

Postes à plein temps 2008

	Suisse alémanique et rhéto-romane	Suisse romande	Suisse italienne	Total
Télévision	975	1 044	1 028	3 047
Radio	931	514		1 445
National	377			377
Autres	722	24	15	761
Total	3 005	1 582	1 043	5 630

Postes à plein temps 2007

	Suisse alémanique et rhéto-romane	Suisse romande	Suisse italienne	Total
Télévision	933	1 025	709	2 667
Radio	917	494	300	1 711
National	363			363
Autres	744	40	23	807
Total	2 957	1 559	1 032	5 548

Produits d'exploitation 2008

CHF 1000	Suisse alémanique et rhéto-romane	Suisse romande	Suisse italienne	Total
Télévision	68 210	21 310	8 337	97 857
Radio	24 514	10 414		34 928
National	1 018 795			1 018 795
Autres	351 551	104 629	18 464	474 644
Total	1 463 070	136 353	26 801	1 626 224

Produits d'exploitation 2007

CHF 1000	Suisse alémanique et rhéto-romane	Suisse romande	Suisse italienne	Total
Télévision	62 346	21 989	5 850	90 185
Radio	23 486	8 404	3 072	34 962
National	1 013 963			1 013 963
Autres	360 828	113 025	16 146	489 999
Total	1 460 623	143 418	25 068	1 629 109

G21 Liste des participations

	Monnaie	Capital de base en monnaie nationale en 1000	Parti- cipation SRG SSR en %	Méthode de conso- lidation*
Sociétés du groupe (participation de 50 à 100%)				
TV Productioncenter Zürich AG, Zurich Fabrication de produits audiovisuels pour diffuseurs TV suisses et étrangers	CHF	10 000	100	intég.
Teletext Suisse SA, Bienne Télétexte et Data Broadcast	CHF	1 000	100	intég.
Publisuisse SA, Berne (capital versé : 2,0 millions CHF) Commercialisation de la publicité TV et du sponsoring	CHF	4 500	100	intég.
Telvetia SA, Berne Participations dans le secteur de la radiodiffusion	CHF	1 000	100	intég.
Sociétés à participations (participation de 20 à 49%)				
Romandie FM SA, Lausanne (capital versé : 125 000 CHF) Prestations, conseils et assistance à ses actionnaires dans le secteur radiophonique	CHF	250	28	équiv.
SMD Schweizer Mediendatenbank SA, Zurich Exploitation d'une banque de données en ligne pour les médias	CHF	900	33	équiv.
Telepool Sàrl, Munich Acquisition, réalisation et commercialisation de productions TV, films, supports image et son en Suisse et à l'étranger	EUR	5 000	26	équiv.
Viasuisse SA, Bienne Acquisition, mise en forme et commercialisation de services d'information routière	CHF	340	42	équiv.
S.E.D.E. SA, Milan Synchronisation de films et sous-titrages pour le marché italien et la RSI (sous-participation Telvetia SA)	EUR	181	49	équiv.
Virage Sàrl, Lyon Diffusion de Couleur 3 avec complément local dans la région Rhône-Alpes (sous-participation Telvetia SA)	EUR	212	20	équiv.
Autres participations (participation inférieure à 20% ou de moindre importance)				
Net-Metrix AG, Zürich	CHF	600	50	v.a.
Radio Events Sàrl, Berne	CHF	20	50	v.a.
Swiss Media Cast AG, Zürich	CHF	100	17	v.a.
TV5 Monde SA, Paris	EUR	137	11	v.a.
Agence Télégraphique Suisse SA, Berne	CHF	2 000	10	v.a.
Euronews (Secemie) SA, Lyon	EUR	3 888	9	v.a.
Institut für Rundfunktechnik Sàrl, Munich	EUR	140	6	v.a.
Sonal SA, Genève	CHF	1 100	2	v.a.
Radio Lac SA, Genève	CHF	600	2	v.a.
CORSI, Lugano (coopérative)	CHF	297	0,2	v.a.
MCH Messe Schweiz (Holding) SA, Bâle	CHF	48 053	0,003	v.a.

* Méthode de consolidation : (consolidation) intégrale, (mise en) équivalence, v.a. (valeur d'acquisition)

G22 Engagements leasing

Au niveau du groupe, il n'y a pas d'engagement leasing non inscrit au bilan (leasing opérationnel), qu'il n'est pas possible de résilier dans l'année (2007 : 0,0 million de francs).

G23 Engagements conditionnels/engagements non inscrits au bilan

Dans le cadre de ses activités courantes, SRG SSR est impliquée dans des querelles juridiques. Les engagements qui risquent de déboucher sur une sortie de fonds sont provisionnés. Chiffrés à 4,4 millions de francs (contre 4,8 millions de francs en 2007), les autres cas juridiques en suspens ne devraient pas entraîner de sortie de fonds, d'après les expertises.

Les autres engagements conditionnels/engagements non inscrits au bilan correspondent aux positions énumérées dans les comptes annuels 2008 de la maison mère (voir « Autres indications » – M23).

G24 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés et les opérations à terme sont utilisés par la maison mère. De plus amples informations figurent dans le commentaire des comptes annuels 2008 maison mère (M23, M16).

Comme en 2007 déjà, les filiales n'ont utilisé ni instrument financier dérivé, ni opération à terme durant l'exercice sous revue.

G25 Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance

Les engagements à court terme vis-à-vis d'institutions de prévoyance du personnel se montent, comme en 2007, à 0,2 million CHF au 31 décembre 2008.

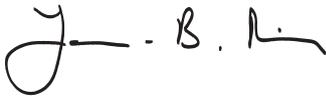
G26 Evénements survenus après la clôture du bilan

Nous n'avons connaissance d'aucun événement susceptible de modifier la teneur des présents comptes du groupe.

Proposition

En référence aux commentaires qui précèdent et au rapport du réviseur des comptes consolidés, nous proposons à l'Assemblée des délégués de SRG SSR d'approuver les comptes 2008 du groupe.

SRG SSR idée suisse



Le Président
Jean-Bernard Münch



Le Directeur général
Armin Walpen

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée des délégués de

SRG SSR idée suisse, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de SRG SSR idée suisse, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément avec les Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA



Christoph Schwarz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Hans Moser
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, le 1 avril 2009

Impressum

Editeur

SRG SSR idée suisse, Communication d'entreprise, Max Gurtner, Berne
www.srgssrideesuisse.ch, info@srgssrideesuisse.ch

Direction du projet et rédaction

Dominic Witschi (Rapport annuel)
Jürg U. Schäffler et Christian Baeriswyl (Comptes)
www.srgssrideesuisse.ch, info@srgssrideesuisse.ch

Traduction

Media Services SRG SSR idée suisse, Service linguistique
www.srgssrideesuisse.ch

Conception

Heusser Communicates AG, Zurich
www.heussercom.ch

Illustrations

Heusser Communicates AG, Zurich
www.heussercom.ch

Photos

Pablo Faccinetto
Double page 36/37 : Photomontage SF/Marcus Bertschi/Pablo Faccinetto

Impression

Stämpfli Publikationen AG, Berne
www.staempfli.ch

Date de publication

Avril 2009

Tirage

Allemand : 2400; français : 1300

Commande

SRG SSR idée suisse, Communication d'entreprise,
Belpstrasse 48, 3000 Berne 14

Il est également possible de s'abonner au rapport de gestion à l'adresse www.srgssrideesuisse.ch, en passant par le service e-mail (nouvelles publications), ou de le télécharger au format PDF à la rubrique « Documents ». Le rapport de gestion est disponible en français et en allemand. La version allemande imprimée fait foi.
